La Voix Acadienne Ltée
de l'Ile-du-Prince-Edouard
SUMMERSIDE, I.-P.-E. 5E ANNEE NO 36 Mercredi le 12 mars 1980 20 cents

Centre J.-Henri Blanchard

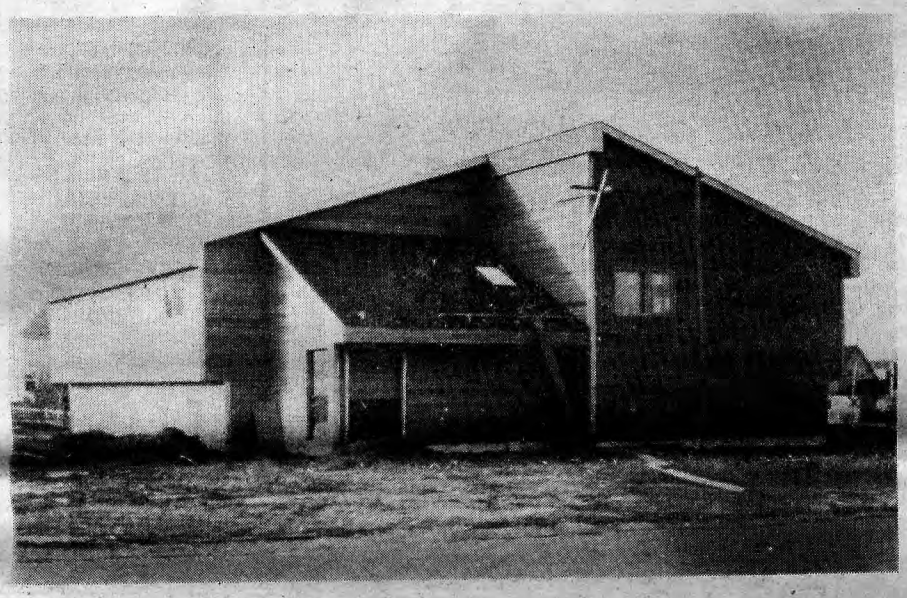

(ML) Le nouvel édifice qui logera les bureaux de la Société Saint-Thomas d'Aquin, de La Voix Acadienne, de la succursale de Summerside de la SSTA et Jeunesse Acadienne sur la rue Court à Summerside portera le nom du Centre J.-Henri Blanchard. Cette décision a été prise lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de la Société Saint-Thomas d'Aquin le samedi 8 mars dernier. Mad. Auldine Arsenault d'Abram-Village recevra un prix de $50.00 pour avoir suggéré ce nom lors du concours pour trouver un nom à ce nouvel édifice.

Parmi les raisons énumérées sur choix du nom, on mentionne entre autres que le regretté J.-Henri Blanchard fut sans doute le plus grand promoteur de la Société Saint-Thomas d'Aquin et le principal animateur de la vie française dans l'Ile-du-Prince-Edouard jusqu'à sa mort en 1968. On cite aussi un article du Père Anselme Chiasson paru dans **Le Bulletin** de la SSTA en avril 1968: "Henri Blanchard a été le fondateur ou l'âme de toutes les associations ou organisations françaises de l'Ile: Association des instituteurs, Société Saint-Thomas d'Aquin, concours annuels de français dans les écoles, bourses d'études pour les Acadiens de l'Ile dans les collèges et couvents de la province de Québec. Il prend une part active à toutes les activités françaises nationales".

Mentionnons que la levée de la première pelletée de terre marquant les débuts de la construction de l'édifice eut *lieu le 26 octobre dernier*. La construction de l'édifice comme tel débuta en novembre. On s'attend qu'il sera complètement terminé quelque temps ce printemps.

Nouvelle présidente

Anne-Marie Perry

TIGNISH- Pour la première fois, une femme a été élue présidente du Conseil municipal du village de Tignish. En effet, c'est à l'assemblée mensuelle de la Commission de ce village que Mme Anne-Marie Perry a été élue pour remplacer le président sortant, M. Gerald Keough qui est devenu vice-président.

M. Lester Perry a rapporté que les pompiers ont été appelés à éteindre trois incendies de cheminées au cours du mois.

On a fait lecture d'une lettre de Mme Léonie Gaudet, présidente de l'Association des personnes éducables. L'Association demande la permission d'organiser un foyer pour les éducables adultes. Le Conseil a approuvé ce projet en principe et il y aura une rencontre avec l'Association afin de discuter plus en détail.

Selon la Coopérative de Tignish au sujet de la fermeture d'une partie de la rue Main, le député Russell Perry a conseillé l'organisation d'une assemblée spéciale des contribuables avant que la Coopérative fasse présenter un projet de loi pendant la présente session de l'Assemblée législative. En effet, on sait qu'un nombre de citoyens s'opposent à la fermeture de la rue Main. Cependant, au mois de juillet 1979 les contribuables se sont prononcés en faveur, et le ministre de la Voirie, l'honorable George McMahon, a déclaré la rue fermée. Par la suite, une décision judiciaire a déclaré que le ministre McMahon n'avait pas l'autorité de fermer la rue. La Coopérative réclame contre la décision judiciaire et présentera un projet de loi d'intérêt local à l'Assemblée législative.

Ne manquez pas l'émission "Coup d'Oeil" le jeudi 13 mars à 6h30 p.m.

Les étudiants et la petite entreprise

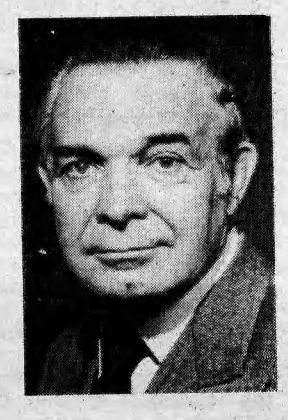

CHARLOTTETOWN- Le ministre de l'Industrie et du Commerce, George R. McMahon, a fait savoir récemment que le ministère de l'Industrie et du Commerce a inclus de l'argent dans le budget 1980-1981 pour continuer le programme du ministère "un étudiant dans l'industrie" pendant l'été prochain.

M. McMahon a laissé entendre qu'il ne prévoyait aucune difficulté à faire passer ce programme dans la législature à cause des bienfaits évidents que le programme rend aux petites et moyennes entreprises de la province.

Le ministre a expliqué comment à chaque été le ministère de l'Industrie et du Commerce en coopération avec la faculté des Etudes commerciales à l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard aide les entreprises de l'Ile à engager des étudiants dans le but précis d'assister ces mêmes entreprises à formuler et à mettre à l'exécution des mesures pour solutionner certains problèmes de l'entreprise, comme par exemple des problèmes de marketing, de manque d'information à propos pour les cadres, les niveaux de productivité de la main d'oeuvre experte ou semi-experte, etc.

"Les étudiants, dirigés par les professeurs de l'Université, et munis de leurs compétences en la matière, acquise à l'université, devront se trouver dans une position bien favorables pour aider les hommes d'affaires de l'Ile à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans leur entreprise, a dit le ministre. En même temps, employer ainsi un étudiant pendant l'été, c'est le moyen de lui donner de l'expérience de première main dans les affaires, ce qui lui aidera à obtenir de l'emploi à la fin de son cours de collège.

Le ministre a souligné le fait que l'an dernier dix entreprises locales ont profité du programme "un étudiant dans l'industrie" et dix étudiants ont trouvé du tra-

(Suite à la page 3)

PERE MARCEL- M. DESMARAIS, O.P.

capsules d'optimisme

LA PETITE FILLE ET SON MYSTERE

L'autre jour, je vous donnais, comme capsule d'optimisme, la description d'un petit garçon. Aujourd'hui, je vous offre le portrait d'une petite fille par le même auteur, Alan Beck, dans un texte que j'ai traduit et adapté.

Une petite fille, c'est le plus beau présent du ciel. On retrouve en elle un vestige du paradis.

Aucune créature au monde n'est capable d'être, tour à tour, aussi gentille et aussi insupportable. Il lui arrive de vous taper sur les nerfs, mais au moment où vous ouvrez la bouche pour la gronder, elle se tient là devant vous, sage comme une image, avec un coin de firmament dans les yeux.

Pour créer une petite fille, le bon Dieu fait des emprunts à droite et à gauche. Il prend le chant de l'oiseau, la vivacité de la sauterelle, la curiosité du chat, la ruse du renard, la douceur de l'agneau, et Il ajoute à tout cela le mystère d'un coeur féminin.

Une petite fille bouleverse votre maison et votre chevelure, abuse de votre patience, mais juste à l'instant où vous allez éclater de colère, un rayon de soleil passe dans son regard, et vous voilà encore une fois désarmé.

Quand vos rêves et vos espoirs semblent s'être écroulés complètement, quand la vie vous a réduit à n'être plus qu'un pauvre être découragé, la petite fille fait de vous une reine, un roi, rien qu'en grimpant sur vos genoux et en vous murmurant à l'oreille: "Je t'aime maman", "Je t'aime, papa".

Nous avons un Père dans les cieux, pour qui nous ne sommes que des petites filles et des petits garçons.

Comment pourrait-Il ne pas nous aimer?

Charlottetown sera parmi les ports d'arrêt

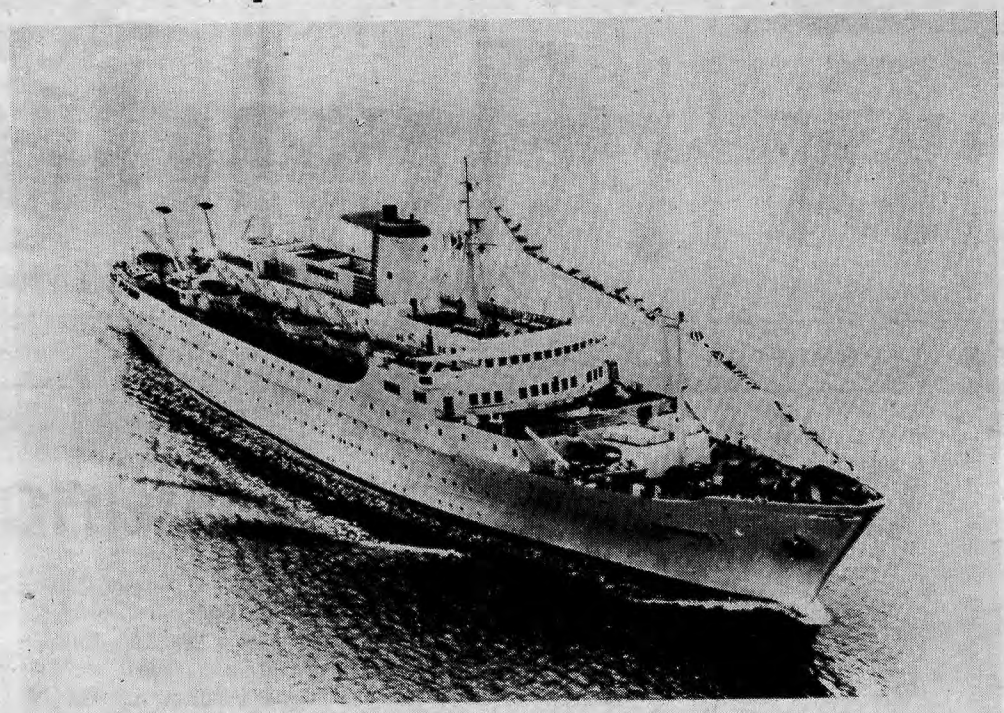

CHARLOTTETOWN- Un bateau de croisière de 734 passagers, le "S.S. Veracruz" fera escale à Charlottetown à 18 reprises en 1980.

Le ministre du Tourisme, l'honorable Jim Lee s'est dit heureux que la ville de Charlottetown soit un des points d'arrêt au programme de ces croisières de sept jours entre New York et Montréal, aller et retour. "Le concours que ses visites fournira à l'économie pourrait atteindre jusqu'à $400,000" de dire le ministre, si l'on se base sur la possibilité de recevoir quelque 13,000 passagers dans la ville capitale".

Charlottetown est le premier point d'arrêt de la croisière du SS. Veracruz et le dernier arrêt lors du voyage de retour.

Pendant une période de six heures les passagers pourront visiter l'Ile soit de 8h a.m. à 2h p.m. (direction nord) et de 2h p.m. à 8h p.m. (direction sud).

La première visite du S.S. Veracruz sera le 29 mai. Les autres sont: les 10, 16, 24, et 30 juin; les 8, 14, 22, et 28 juillet; les 5, 11, 19, et 25 août; les 2, 8, 16, 22 et 30 septembre.

The Coach Room
AN OLD ENGLISH INN DINING ROOM
recommended by Chatelaine
The Linkletter Motel
CAA AAA
CENTRAL & MARKET
SUMMERSIDE
DIAL 436-2157
54 COMFORTABLE UNITS
'Islandia' RESTAURANT
Hospitality is our business
RELAX IN THE NEW
Heritage Taproom
the opulence of the past

Buffet chaud et froid

à $4.

DU LUNDI AU VENDREDI
11h30 à 1h30 p.m.
aussi le vendredi
de 4h30 à 7h30 p.m.

METS ITALIENS
EN SPECIAL
LE MARDI
ET
METS CHINOIS
EN SPECIAL
LE JEUDI

PARTICIPACTION®
Le mouvement canadien du bien-être physique

Prix littéraires du gouverneur général

OTTAWA, le 29 février- Pour la première fois depuis 1959, la remise des Prix littéraires du Gouverneur général aura lieu ailleurs qu'à Ottawa. C'est en effet à Vancouver, le 6 mai prochain, que Son Excellence M. Edward Schreyer, gouverneur général du Canada, remettra les prix aux lauréats de l'année 1979. A l'avenir, les prix seront remis chaque année dans une ville canadienne différente.

Pour la première fois également, le Conseil des Arts du Canada fera connaître à l'avance les noms des finalistes (francophones et anglophones) des différents catégories: romans et nouvelles; poésie et théâtre; études et essais. La liste des finalistes paraîtra la semaine du 17 mars, et l'on annoncera les noms des six lauréats durant la semaine du 21 avril. Les noms des membres des jurys seront publiés en même temps.

Selon le directeur associé du Conseil des Arts, M. Timothy Porteous, les prix n'ont pas reçu jusqu'ici toute l'attention méritée: "Le Conseil espère que ces modifications les rendront plus populaires; il en profite pour inviter les écrivains et éditeurs de tout le pays à s'associer à cet hommage rendu à quelques-uns de nos meilleurs auteurs."

Les Prix littéraires du Gouverneur général furent créés en 1937 par la Canadian Authors Association, en accord avec le gouverneur général du temps, Lord Tweedsmuir, connu comme historien et romancier sous le nom de John Buchan. Le Conseil des Arts du Canada, qui administre ces prix depuis 1959, donne à chaque lauréat la somme de $5,000. Deux jurys de neuf personnes chacun, l'un francophone, l'autre anglophone, nommés par le Conseil des Arts, choisissent les oeuvres à primer parmi les livres d'auteurs canadiens publiés au cours de l'année civile précédente.

A Vancouver, la remise officielle se fera dans le cadre du Festival national du livre, qui se tiendra cette année du 2 au 11 mai.

Heure des marées

Mercredi le 12 mars

Summerside

Heure	Hauteur
0715	3.7
0845	3.7
1535	4.4

Rustico

Heure	Hauteur
0715	1.4
1315	2.9
2125	1.0

Rustico... on raconte

Encore dés vieux mots

I' disàng que faut pas que j'noume ça que j'fais in "dictionaire". C'ést in glossaire. Okay! Mon glossaire de mots de Rustico avance pas mal. J'vous en doune tcheuques-eune que j'ai pas trouvé en neune part d'aute.

arrienture- tcheurieusement habilée. On dit: "Ine pareille arrienture", ou, dans d'autres mots: "La 'rig' de çà!"

carnicroches- Là! steure, moi qu'en a taigne, pis j'sais pas quoi c'qu'on dirait autremaigne. C'ést dés p'tits mals, pis dés poignes, pis dés vaignes, pis dés coupures, pis dés brûlures, pis dés verrures, pis dés f'roncles, pis toutes lés autres p'tites maladies du monde.

le dorsoué- le bureau yousqu'on mettait lés plâts, pis lés couteaux, pis lés fou'chettes, pis lés tchuvéres, pis ine sapré lotte d'autres chouses pardessus çà.

Notte dorsoué était clouté contre la "wall", pis j'crois qu'il était là dupis le coumencement du monde.

égriché- lés j'veux toute à pic.

gigâiller- grouiller coume le djâbe, coume in andjille quand on l'attrape.

jucher- dans notte parlance, c'ést faire des gros cris. Y en a qui disàng que c'ést de se parcher, coume lés poules, ben pou' çà lés autes acadjagnes disàng **"juquer"**, ça paraît, pis nus-autes j'disàng **"joucher"**. C't'in mortel mêlange!

Ça dit, dans le p'tit liv'e, qu'y a pas in mot dans le langage acadien qui coumence avec le "k". Ben steure, j'avons **"kicker"**. P'tête ça coumence avec le "q".

massacrer- dans France c'ést détruire du monde, parmi lés Acadjagnes, c'ést détruire le caractère, pis citte à Rustico c'ést détrouire toute le reste. Exampe: "Le p'tit Pierre a massacré la machine a coud'e!"

Vous 'oyez qu'on s'agreye pas trop biagne dés fois. Ça s'comprendrait mieux si i' parlions toutes coume nus-autes, ben ils avont ine mortelle tcheurieuse façàng a parler. Ça se comprend quasiment pas!

Roger Richard
Summerside
Tél: 436-7751

Un homme et une femme.

Ça forme un couple, puis bientôt une famille. De nouveaux besoins apparaissent, entre autres le besoin de protection.

Outre l'assurance de vos biens matériels, vos plans d'avenir et vos relations mutuelles invitent à considérer une assurance sur la vie.

Vous pouvez choisir une protection individuelle, ou conjointe, ou familiale.

Notre représentant se fera un plaisir de vous conseiller dans le choix d'une protection ajustée à vos besoins et à vos moyens.

Assomption
Mutuelle d'Assurance-Vie
Moderne comme vos propres besoins

Cette semaine

TORONTO- Le président de la Chambre de Commerce canadienne déclarait la semaine dernière que le milieu des Affaires espérait que le Cabinet nommé par le premier ministre Pierre Trudeau se rendrait compte rapidement de l'importance d'encourager le secteur privé de l'économie. La chambre rencontrera les ministres le plus tôt possible pour leur faire connaître sa position.

QUEBEC- M. Rodrigue Biron a démissionné de son poste de leader de l'Union Nationale en indiquant qu'il voterait "oui" lors du référendum sur la souveraineté association au printemps. "Je me joins à ceux qui vont dire oui au Québec, oui à l'avenir du Québec" dit-il à la grande joie des membres du Parti québécois au pouvoir.

REGINA- Le directeur de Petro-Canada, M. John McNicholas société pétrolière d'Etat, devra à l'avenir jouer un rôle plus important dans les importations de pétrole puisque, dit-il, j'ai l'impression que le commerce mondial du pétrole est en train de changer. Certains gouvernements ont indiquer qu'ils préféraient traiter avec l'Etat.

HALIFAX- Dans sa réponse au discours du thrône, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan a soutenu que sa province avait juridiction légale, constitutionnelle et morale sur les frontières sous-marines. Il dit que la N.-E. cueille des royautés sur le charbon miné sous l'océan depuis des centaines d'années et que ces droits n'ont jamais été discutés.

LONDRES- Si la Communauté économique européenne n'accède pas à la demande de la Grande Bretagne de diminuer substantiellement sa cotisation au budget des Neuf, elle risque d'être confrontée à une crise sérieuse, probablement la plus grave de son histoire. Le premier ministre de la Grande Bretagne, Mme Margaret Tatcher, a envoyé une délégation qui tentera d'arriver à un juste compromis.

SALISBURY- Le nouveau leader nationaliste noir, Robert Mugabe a assuré les rhodésiens blancs qu'ils seraient représentés dans le nouveau gouvernement. Il a déclaré aux fonctionnaires publics que leurs plans de pension et les droits acquis seraient respectés et que les individus retiendraient leurs droits à la propriété privée.

MONCTON- Le président du Conseil économique acadien, M. Gilbert Finn, déclarait devant le club Richelieu, que le manque d'unité constituait le principal handicap à l'évolution de la communauté acadienne. Le conseil dont il est président, dit-il, aura de la valeur en autant qu'il réussira à aider à faire disparaître ces divisions qui nous rongent.

PARIS- Marguerite Youcenar, un écrivain d'origine Belge et qui demeure aux Etats-Unis, est la première femme à être élue à l'Academie française et ceci malgré l'opposition de plusieurs membres. Cette institution fut créée en 1635 par le cardinal duc de Richelieu pour protéger la pureté de la langue française.

NEW YORK- L'ancien président américain, M. Gerald Ford a dit la semaine dernière qu'il s'accordait deux semaines avant d'annoncer définitivement s'il se lancerait dans la course à la Maison Blanche, en faisant acte de candidature à l'investiture du Parti Républicain.

OTTAWA- Le nouveau ministre des Finances, l'honorable Allan MacEachern, n'a pas voulu dévoiler les solutions qu'il s'attend apporter aux maux économiques du Canada. Il reconnait qu'il faut déposer un budget le plus tôt possible mais, avec l'incertitude qui règne au sujet du prix du pétrole, il préfère attendre les résultats des négociations avec l'Alberta.

OTTAWA- Le ministre d'Etat au Commerce, l'honorable Ed Lumney, a déclaré qu'une des priorités du gouvernement libéral serait d'établir une compagnie commerciale dont le but serait d'augmenter les échanges à l'étranger dans le but de diminuer notre déficit.

REGINA- M. Allan Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan, admet que l'honorable Jean-Luc Pépin, le nouveau ministre fédéral des Transport est un homme solide et expérimenté mais il craint qu'il ne connaise pas suffisamment les problèmes de transport des gens de l'Ouest et de la région de l'Altantique.

OTTAWA- On célébrait jeudi dernier le centenaire de la fondation de la Galerie nationale. La première exposition des oeuvres déposées par les académiciens fut ouverte par le gouverneur général de l'époque, le marquis de Lorne, à qui on doit en grande partie la Galerie et l'Academie royale des arts du Canada.

Les étudiants...

(Suite de la page 1)

vail grâce à ce programme. M. McMahon a laissé entendre que son ministère s'attend bien à ce que le nombre d'entreprises et d'étudiants qui participent au programme augmentera cet été.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce paye $75 par semaine directement aux entreprises qui engage les étudiants selon les termes de ce programme, pour compenser les salaires qu'elles payent aux étudiants.

M. McMahon a invité les hommes d'affaires de l'Ile à écrire au ministère de l'Industrie et du Commerce pour indiquer leurs besoins en vue d'engager un étudiant qui peut leur aider à solutionner certains problèmes auxquels l'entreprise fait face. "Sur réception de ces demandes, le personnel du ministère travaillera étroitement avec la faculté des Etudes commerdes Etudes commerciales de l'Université afin d'identifier les étudiants dont les aptitudes particulières peuvent aider les entreprises à surmonter leurs problèmes.

Emission de Coup d'Oeil réalisée à Charlottetown

(ML) C'est jeudi soir prochain (le 13 mars) que l'équipe de Coup d'Oeil se rendra aux studios de CBC à Charlottetown afin de réaliser une émission de télévision. Les invités à cette émission sont: Gustave Gingras, chancelier à l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard; Jean-Pierre Arsenault, pêcheur de Cap-Egmont; et Aldine Gallant qui donnera une recette de coquilles Mont-Carmel, met préparé avec des palourdes. Ceux qui veulent participer à la production de cette émission en tant que spectateurs peuvent se rendrent au studio de CBC à 450, rue University, Charlottetown pour 7h30 p.m. Plus tard dans la soirée, soit à 9h00, il y aura un vin et fromage pour ceux qui sont intéressés à rencontrer l'équipe de Coup d'Oeil. Tout le monde est donc invité à venir comme spectateur lors de la production et de se rendre au vin et fromage par la suite. Et pas besoin d'avoir assisté à la production pour participer au vin et fromage.

Cette émission de Coup d'Oeil sera diffusée sur les ondes de Radio-Canada Moncton le lendemain soir, soit le vendredi 14 mars à partir de 6h30 p.m. Donc, ne manquez pas cette émission où les gens de l'Ile seront à l'Honneur.

C'est la première fois que l'équipe de Coup d'Oeil réalisera une émission sur l'Ile. Selon Jacques-Marie Colette, recherchiste sur cette équipe, on essaie cette formule à titre d'expérience. C'est aussi une occasion pour les gens de l'Ile de rencontrer l'équipe. Cette équipe est composée de: France Dauphin, animatrice; Marshal Johnson, réalisateur; Diane Belliveau, assistante à la production; Lorenzo Bourque, assistant à la production; Paulette Léger, maquilleuse et Jacques Marie Colette, recherchiste.

La SSTA appuie l'idée d'une chaire acadienne à l'Université de l'I.-P.-E.

(ML) Suivant les recommandations de son comité d'animation en éducation, le conseil d'administration de la SSTA a décidé d'appuyer le projet de création d'une chaire acadienne à l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard. Cette décision a été prise lors de l'assemblée mensuelle du conseil d'administration de la SSTA le samedi 8 mars dernier.

Toutefois, après discussion, les membres du Comité d'animation en animation ont suggéré au conseil quelques modifications au document de travail présenté à la SSTA sur ce sujet par un groupe de personnes de l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard. Premièrement, on veut que le nom de la chaire reflète la culture acadienne au lieu d'être nécessairement nommé d'après un bienfaiteur. On veut aussi que la composition du comité consultatif de même que le champ des cours soulignent un intérêt pour la vie acadienne d'**aujourd'hui** dans les domaines social, économique et politique et non seulement l'histoire, la littérature et le folklore. On demande aussi que le nombre d'Acadiens participant au Comité consultatif soit augmenté à deux. Enfin, on demande que la chaire d'études acadiennes ne demeure pas inoccupé pour une période de deux ans comme l'indique le document de travail advenant le cas où le Comité consultatif juge qu'il ne peut pas trouver un candidat adéquat.

Personnalité de la semaine

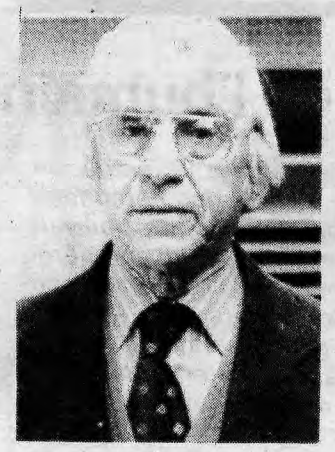

Stanley Arsenault a vu le jour le 6 août 1915 à Saint-Chrysostome, fils de feus Philippe-M. Arsenault et Marguerite Gallant. Il fit ses études élémentaires à l'école locale pour se rendre faire son secondaire à l'école Queen's Square à Charlottetown et deux ans de collège au Prince of Wales, aussi à Charlottetown, où il obtint son diplôme d'enseignant, 1ère classe.

A sa sortie du collège, il enseigna pendant trois ans aux écoles de St-Gilbert et de St-Chrysostome pour ensuite s'enroler dans l'aviation dès le début de la Seconde Guerre Mondiale, carrière qu'il a poursuivie pendant vingt-deux ans. Il y suivit un cours en électricité et l'enseigna ensuite aux recrues. Il fit du service au Canada et outre-mer.

Le 24 octobre 1945, Stanley épousait Lucie, fille d'Augustin-J. et Madeleine Arsenault. De cette union sont nés sept enfants: Mme Paulette Henry de Summerside. Mme Cécile McKay de Dartmouth; Claire de Charlottetown; Michel de Montréal; Laurie-Anne de Yukon; Marcel et Daniel à la maison.

Pendant son séjour dans l'aviation, M. Arsenault s'intéressait toujours au chant et il fut directeur de chorale pour les messes partout où il fut stationné. Il lui semble donc tout à fait logique à sa sortie des Forces Armées en 1965, alors qu'il devenait inspecteur d'électricité à Summerside, de consacrer une partie de ses loisirs à aider de son mieux la chorale. française qu'il dirigea pendant plusieurs années en l'église Saint-Paul. Il en fait encore partie.

En 1964, le Mardi Gras acadien avait pris naissance à Summerside et M. Arsenault ne tarda pas à s'y intéresser vivement. Pour lui c'était un mouvement qui pouvait aider la cause française et maintenir les tradition propres à son petit peuple. Il avoue avoir rencontré des personnes extraordinaires dans l'organisation. De nature gaie et joviale, il s'avéra un véritable animateur de soirée et on lui demandait souvent d'agir à titre de maître de cérémonies, art qui n'est pas donné à tous et où il s'est fait une vraie réputation.

M. Arsenault a été membre de l'exécutif de la Société *Saint-Thomas d'Aquin* pendant plusieurs années, il a été directeur du Carnaval du homard de Summerside deux ans et est membre du Comité liturgique français de la paroisse St-Paul. Il n'a que des louanges pour les membres de ce dernier comité qui, selon lui, sont des plus dévoués.

Parmi les gagnants

De g. à d.: Maureen Doucette, Ricky Arsenault, Michel Arsenault et Marcella Arsenault.

Sur la photo on voit les quatre membres du groupe "The Teenage Wipeouts" qui a gagné le quatrième prix lors du concours de talents locaux organisé par le CBC à Charlottetown le samedi, 1er mars. Ces jeunes sont de la région de Tignish.

Le premier prix a été gagné par [illegible] de Belfast pour le chant; Antoinette Perry de Tignish s'est mérité le deuxième prix pour sa chanson "Acadiens, c'est l'heure"; Craig Smith de Summerside a gagné le troisième prix pour la gigue, et Jim et Susan Hornby se sont mérité le cinquième prix pour une melodie

EDITORIAL

Le respect de l'humain

Il serait intéressant de prendre le temps, un moment donné, de faire la liste des personnes que l'on connait et, pour ce faire, on pourrait les diviser en catégories. Ainsi, on énumérerait d'abord les personnes que l'on connait ou que l'on croit connaître intimement, tels le membres de sa famille, son conjoint ou sa conjointe, son fiancé ou sa fiancée et celles avec lesquelles on travaille de près tous les jours. On pourrait ensuite passer aux personnes que l'on connait assez bien mais auxquelles on ne fait aucunes confidences. Il y a aussi les personnes que l'on connait de vue et à qui on dit bonjour à l'occasion. On reconnait aussi des figures sur le journal ou à la télévision; des dirigeants politiques, des étoiles de cinéma, des joueurs de hockey, des musiciens, des chanteurs et bien d'autres. Il y aurait peut-être finalement les personnages historiques tels Henri IV de France, Henri VIII d'Angleterre, Jacques Cartier, Champlain ou Mgr de Laval.

Dans un deuxième temps, on pourrait aller un peu plus loin et indiquer comment, malgré tout ce que ces personnes ont de commun, on réussit à les distinguer. Est-ce la couleur des yeux ou des cheveux; les variétés de couleurs sont tout de même limitées. Est-ce la grandeur des yeux, du nez, de la bouche ou des oreilles, un petit geste ou trait spécial, la taille, le poids ou la longueur des pieds? Ce n'est pas long avant que l'on réalise que l'on ne sait vraiment pas ce qui nous permet de distinguer deux personnes et il faut bien s'émerveiller devant cette oeuvre de la création qu'est la personne. Pour ceux qui admettent l'existence d'un Créateur tout-puissant, il n'y a aucun problème puisque dès que l'on admet qu'Il puisse créer une personne on ne trouve aucun problème à ce qu'il y mette un trait distinctif. Même si l'on cherche une autre explication à l'existence de l'humain, il n'est pas difficile de réaliser le respect que l'on doit avoir de sa propre personne aussi bien que de celles des autres, sans oublier que pour le autres, nous sommes "les autres".

Très souvent, en regardant les autres, nous recherchons la perfection physique sans jamais la trouver. Il y a toujours ce malheureux "mais" que l'on ajoute au bout de sa phrase et qui détruit le beau côté que l'on a découvert. Au lieu de terminer sa pensé par un trait négatif que l'on voit chez son voisin, il serait bon de méditer les paroles de Dr Gingras dans un mot d'ouverture à l'occasion de la campagne des clubs Rotary en faveur des handicapés où il demandait au pùblic de donner la chance à ces personnes de faire ce dont elles sont capables au lieu d'appuyer sur les problèmes auxquels elles ont à faire face. Il ajoutait qu'il serait sans doute profitable de penser à ses propres handicaps qui sont peut-être d'un autre ordre mais qui sont non moins réels quoique parfois cachés. Il suffirait de réaliser les efforts que déploient certains handicapés pour accomplir des chefs d'oeuvres pour rougir de honte du peu que l'on accomplit avec tous ses membres, ou toutes ses facultés.

Une question qui est très à la mode de nos jours et l'âge de la retraite et si on s'y arrête un instant, est-ce pour penser uniquement à son cas ou un peu à celui des autres? Il semble facile de conclure que tout le monde doit prendre sa retraite à soixante-cinq ans à condition, bien sûr, que l'on soit soi-même assuré d'une bonne pension, que l'on jouisse d'une bonne santé et que l'on ait préparé ses vieux jours. Et les autres? ils n'ont qu'à s'occuper de leur cas.

Jean-H. Doiron
rédacteur

A la pige
Le "G" à Québec

Québec (APFHQ)- En février, à l'heure de la sortie des fonctionnaires, des étudiants parvinrent à se cacher dans l'édifice "G" de 32 étages, sur la colline parlementaire de Québec. Après le coucher du soleil, ils abaissèrent les stores d'un certain nombre de fenêtres, selon un plan bien préparé d'avance. En effet, les fenêtres illuminées parmi toutes celles qui avaient été aveuglées dessinaient trois lettres, une au-dessous de l'autre: O - U - I.

Vous soupçonnez gardiens et étudiants de connivence? Libre à vous de le penser, mais, pour une fois que les gardiens travaillaient au lieu de faire la grève et que les étudiants pratiquaient l'humour!... En tout cas, tout le monde a souri et l'Opposition n'a rien dit. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas dit N - O - N.

Par son chef, M. Claude Ryan, elle a fait savoir que le "livre beige", -- condensé de ses positions vis-à-vis l'avenir du Québec sur le plan constitutionnel,-- ne sera pas remis en question lors du congrès du parti libéral québécois (fin février) à Montréal. Ce qui a incité M. René Lévesque à observer que son vis-à-vis a une drôle de conception de la démocratie, puisque ce congrès avait été convoqué pour étudier et adopter ce "livre beige" et que la presse avait annoncé à la population que les associations libérales des comtés avaient déjà rédigé plus de 100 résolutions destinées à réclamer des modifications de ce livre, en ce qui concerne surtout la langue officielle du Québec. M. Ryan a rétorqué qu'à son avis le référendum ne signifiera rien, parce que le véritable test aura lieu lors des élections générales qui le suivront au Québec. De fait, M. Lévesque a déclaré, en lançant la campagne de souscription de son parti en vue de recueillir $3,200,000, que cette somme servirait non seulement aux dépenses du référendum, mais aussi à celles des élections générales qui suivraient, l'automne de 1980 n'étant que exclus comme date.

Quant aux élections fédérales, les Québécois ont constaté, non sans une certaine stupeur, qu'ils avaient voté fortement en faveur des libéraux! Le chef de l'Union nationale, M. Bodrigue Biron, n'a trop rien dit, lui qui avait engagé son parti sans restrictions derrière la bannière conservatrice. Quant à M. Fabien Roy, ex-député québécois passé sur la scène fédérale à titre de leader du parti du Crédit social du Canada, il a été défait dans son propre comté de Beau-Sud. Se représentera-t-il, le 24 mars, dans le comté voisin de Frontenac? L'avenir le dira.

Déjà, le Québec a un bureau à Toronto et, si ce n'est déjà fait, il en aura un à Edmonton. Et prochainement, M. Charles Henri Dubé, ancien journaliste devenu par la suite "éditeur officiel du Québec", ouvrira un autre bureau à Moncton, ville où se concentrent les principaux points d'appui de la société acadienne: "L'Evangéline", l'Université de Moncton, la Société l'Assomption, la Société nationale des Acadiens, la Société acadienne du Nouveau-Brunswick, et diverses autres associations.

Quant à madame Jeannine Séguin, présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario, elle est revenu à la charge dans LE DEVOIR pour répondre au ministre Wells, qui avait refusé aux Franco-ontariens le droit de se proclamer martyrs de la cause des écoles françaises en Ontario. Elle a mis les points sur les "i", encore une fois, mais il s'agit là d'un problème vis-à-vis duquel seules les forces en présence peuvent finalement pencher d'un côté ou de l'autre. Et pour que cela se produise, il semble bien qu'il n'y a qu'un moyen: ne pas lâcher la campagne d'information qui doit éclairer l'opinion publique et la motiver dans un sens ou dans l'autre. Dans le cas des écoles francophones en dehors du Québec, il y a encore beaucoup à faire: nombreux sont les Québécois qui n'y comprennent encore absolument rien. On saisit parfaitement pourquoi M. Wells ne veut pas de martyrs à Penetanguishene: cela fait comprendre trop vite!

Lettre au rédacteur

Monsieur le rédacteur,

J'aimerais adresser quelques mots de félicitations à toute l'équipe de la pièce de théâtre "Le Kidnapping" qui a sans doute impressionné les personnes présentes à la réunion semi-annuelle de la Société Saint-Thomas d'Aquin tenue au Centre d'Education Evangéline mercredi soir. Ça a été pour moi une agréable découverte car jamais je ne me méfiais qu'il y avait tant de talent chez nos jeunes! Bravo à chacun des comédiens! Je ne voudrais pas oublier de féliciter Claude Saint-Germain, l'auteur de la pièce, qui a su si bien entraîner ces acteurs. Et sans la belle musique, l'éclairage et le décor, la pièce aurait sant doute manqué de saveur. C'est donc à chacun des comédiens, aux musiciens, aux membres de la direction technique et au metteur en scène que je veux dire MERCI pour une présentation instructive et divertissante. A ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de voir cette pièce, ne manquez pas votre prochaine chance- ça en vaut la peine!

Je termine en souhaitant que la deuxième pièce de Claude (laquelle doit être présentée vers la fin avril) soit elle aussi un vrai succès. Continuez votre beau travail!

Réjeanne Gallant

CORRESPONDANTES

Tignish, Mme Eleanore DesRoches	882-2887
Palmer Road, Mme Emile Myers	882-2227
Bloomfield, Mme Oscar Gallant	859-2048
Wellington, Mme Anita Maddix	854-2749
Baie-Egmont, Mme Léonard Gaudet	854-2040
Mme Léah Gallant	854-2668
Mme Alphée Gallant	854-2473
Mme Arsène Gallant	854-2113
Miscouche, Mme Paul Bernard	436-3740
Summerside, Mme Mathilda Richard	436-3475
Rustico, Mme Cyrille Buote	963-2530
Rustico-Nord, Mme Francis-R. Doiron	963-2329
Charlottetown, Mme Joseph Gaudin	892-3846

La Voix Acadienne Ltée
de l'Ile-du-Prince-Edouard

7, rue Central
C.P. 1420
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2
Tél: (902) 436-6005

L'équipe du journal

L'équipe
du journal
"La Voix Acadienne"

M. Jean Doiron
Mme Liliane Gaudet
M. Roger Reid
M. Maurice Landry
Mlle Sylvia Gallant
Mlle Marcia Maddix

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 3486
Port-payé à Summerside, I.-P.-E.

Réunion semi-annuelle de la région Evangéline

(ML) Dans combien de temps faudra-t-il des cours d'immersion dans la région Evangéline? C'est une question que s'est posée le Père Denis Gallant lors de l'assemblée semi-annuelle de la Société Saint-Thomas d'Aquin pour la région Evangéline, tenue au Centre d'Education Evangéline, le merdredi 5 mars dernier. Il a continué en faisant remarquer que dans plusieurs foyers de la région, on entends des enfants de 2 ou 3 ans parler en anglais seulement tandis que les parents disent que ça ne leur fait pas de différence pourvu qu'ils parlent bien l'anglais. Le Père Gallant semble préoccupé du fait que depuis 10 ou 15 ans il y a eu une détérioration rapide de la situation et que présentement beaucoup de jeunes gens ne se sentent pas attachés au français. Pour lui, la question fondamentale est de savoir si il y a moyen de réveiller la fierté nationale chez les jeunes familles? Le Père Eddie Cormier, président de la SSTA, a répliqué que c'était justement le but de la réunion d'essayer de trouver des réponses à ces questions.

Pendant une bonne partie de cette réunion, l'assemblée s'est dividée en petits groupes afin de discuter de questions précises. Les résultats des discussions ont été rapportés par la suite à une pleinière. Ainsi, tous les groupes supportaient l'idée de continuer de faire des démarches pour avoir un Centre de services régionaux (comme ceux de Souris et O'Leary) pour la région Evangéline. Parmi les avantages énumérés d'avoir un tel Centre, on a mentionné que cela créerait de l'emploi pour la région en plus d'offrir davantage de services en français. Parmi les services qu'on aimerait que ce Centre offre, on a mentionné des services de santé, des services sociaux, du tourisme, de la pêche, de l'agriculture, etc. Quant aux moyens qu'il faut prendre pour obtenir ce Centre, on a proposé de continuer d'exercer des pressions auprès des différents ministères et des représentants élus.

D'un autre côté, on a discuté si la SSTA doit continuer de prendre position sur des questions politiques telles que: l'union des provinces maritimes, le référendum du Québec, la réforme constitutionnelle etc. La plupart des groupes ont répondu oui à cette question tout en précisant qu'il fallait faire attention quand on prend position. Quelqu'un a fait remarquer que si la SSTA ne prenait pas position, qui va le faire? On a ajouté que la SSTA doit être une Société de pression et même si des fois on se fait taper sur les doigts, c'est le prix à payer; car si personne ne prend position sur les questions politiques, c'est aussi bien dire adieu à la cause française. Toutefois, il fallait le faire avec beaucoup de précaution pour que ça ne nuise pas à la SSTA, a-t-on ajouté.

On a aussi discuté sur la façon d'encourager les gens à utiliser les médias français. On a fait remarquer qu'un gros facteur de l'anglicisation des enfants est dû à la télévision, la radio et les journaux anglais. On a suggéré que La Voix Acadienne reprenne la publication des résumés des principales émissions de télévision du réseau Radio-Canada ainsi que le programme des émissions radiophoniques de Radio-Canada à Moncton. On a aussi fait mention qu'on devrait organiser une campagne d'abonnement à La Voix Acadienne dans la région. Un des groupes a indiqué que les diverses succursales de la SSTA devraient s'efforcer à recruter davantage de jeunes. "Le seul temps qu'on voit les jeunes c'est quand on donne des bourses" a-t-on dit. "Il faut mettre du sang nouveau à l'intérieur de la SSTA" a-t-on affirmé.

Environ une quarantaine de personnes ont participé à cette réunion semi-annuelle de la succursale de la SSTA dans la région Evangéline. Le tout s'est terminé avec une présentation de la pièce de théâtre "Le Kidnapping", pièce écrite et montée par Claude Saint-Germain et interprétée par des étudiants du Centre d'Education Evangéline.

Décoration

Vendredi, le 29 février, M. J.-Edmond Arsenault de Charlottetown est devenu "PAUL HARRIS FELLOW". C'est un membre anonyme qui a suggéré le candidat en faisant une contribution généreuse à la "Foundation Rotary".

Lors de la présentation du titre, le gouverneur général de Rotary, M. Don Hughes de Truro, N.-E. a dit: "celui qui a suggéré Edmond Arsenault m'a dit que ce dernier s'est toujours intéressé aux affaires communautaires et qu'il ne prenait des décisions qu'après mûre réflexion des conséquences, peu importe l'importance ou la portée de la décision à prendre.

M. Arsenault est le douzième membre du Club Rotary de Charlottetown à recevoir ce titre. L'honorable George Tweedy a également reçu le titre.

Un centre d'achat pour Wellington dans un avenir rapproché?

(ML) La Commission industrielle de la Baie acadienne (CIBA) espère pouvoir acheter dans un avenir rapproché un terrain industriel et commercial qui pourrait permettre la construction d'un petit centre d'achat pour la région Evangéline. C'est ce que déclarait le président de la CIBA, M. Alcide Bernard, lors d'une entrevue avec La Voix Acadienne, dernièrement. La CIBA est présentement à la recherche d'un terrain qui ferait l'affaire. On pense acheter ce terrain à Wellington. Avant d'acheter quoi que ce soit, il faudra d'abord convaincre le comité des sites industriels du Ministère du développement de fournir l'argent nécessaire à l'achat. M. Bernard est confiant que cet argent sera disponible.

Un centre d'achat pour la région d'Evangéline offre plusieurs avantages. Premièrement, il rendrait disponible dans la région plusieurs services qui ne le sont pas maintenant. Par exemple, on mentionne une pharmacie, une boulangerie, une quinquaillerie (hardware) etc. Présentement, les gens doivent se rendrent à Summerside pour ces services, ce qui veut dire que l'argent sort de la région.

Quant à la construction du centre d'achat comme tel, les plans ne sont pas encore définitifs. Une fois le terrain acheté, on offrira à la Coopérative de Wellington de construire sur ce site. On sait que la coopérative de Wellington pense aggrandir ou reconstruire d'ici les prochaines années. Cependant rien n'est encore définitif bien qu'on aimerait que la coopérative participe à ce Centre d'achat. Des négociations entre les deux organismes sont présentement en marche.

Finalement, M. Bernard est confiant que le gouvernement provincial va accepter la demande de la Commission pour un commissaire industriel payé à plein temps. Son rôle serait de donner suite aux recommandations de la Commission. Présentement, la Commission est formée de bénévoles qui n'ont pas nécessairement le temps de mettre en pratique les décisions prises aux réunions. Jusqu'à présent, l'animateur de la SSTA dans le domaine économique, M. Maurice-X. Gallant, a consacré beaucoup de son temps à la CIBA. Toutefois, en tant qu'animateur économique de la SSTA, son rôle ne se limite pas à la région Evangéline. Puisqu'il doit s'occuper des Acadiens au niveau provincial, à l'avenir il ne pourra consacrer autant d'efforts sur cette Commission. Même après un premier refus de la part du gouvernement, la Commission a fait une deuxième demande et on s'attend que cette fois-ci, la réponse sera positive. Si la réponse est non une autre fois, selon Alcide Bernard, on menacera de dissoudre la constitution de la CIBA. "La Commission industrielle de la Baie acadienne n'existera pas un autre deux ans à moins d'avoir un commissaire industriel" de déclarer M. Bernard. On s'attend que le gouvernement provincial donnera sa réponse à cette deuxième demande d'ici peu.

Le nouveau Cabinet fédéral

Le nouveau Cabinet fédéral:

MM. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre;

Allan Joseph MacEachern, vice-premier ministre et ministre des Finances;

Jean-Luc Pépin, ministre des Transports;

Jean Chrétien, ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre d'Etat chargé du Développement social;

John Carr Munro, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien;

Horace Andrew Olson, ministre d'Etat chargé du Développement économique;

Herbert Eser Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce;

Eugene Francis Whelan, ministre de l'Agriculture;

André Ouellet, ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes;

Daniel Joseph MacDonald, ministre des affaires des anciens combattants;

Marc Lalonde, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources;

Raymond Joseph Perrault, leader du gouvernement au Sénat;

Roméo LeBlanc, ministre des Pêches et des Océans;

John Roberts, ministre d'Etat chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement;

Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social;

Jean-Jacques Blais, ministre des Approvisionnements et Services;

Francis Fox, secrétaire d'Etat du Canada et ministre des Communications;

Gilles Lamontagne, ministre de la Défense nationale;

Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale;

Hazen Robert Argue, ministre d'Etat (Commission canadienne du blé);

Gerald Regan, ministre du Travail et ministre d'Etat (Sports);

Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures;

Robert Phillip Kaplan, solliciteur général du Canada;

James Sydney Fleming, ministre d'Etat (Multiculturalisme);

William Rompkey, ministre du Revenu national;

Pierre Bussières, ministre d'Etat (Finances);

Charles Lapointe, ministre d'Etat (Petites entreprises);

Edward Lumley, ministre d'Etat (Commerce);

Yvon Pinard, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada;

Donald Johnston, président du conseil du Trésor;

Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi et de l'Immigration;

Paul Cosgrove, ministre des Travaux publics;

Judy Erola, ministre d'Etat (Mines).

Nouveau gérant

(ML) La coopérative des pêcheurs l'Acadienne d'Abram-Village a connu des changements à l'intérieur de son administration récemment. En effet, M. Kenneth Campbell remplace M. Moe Cormier dans ses fonctions de gérant de l'usine. M. Campbell assumait officiellement son nouveau rôle de gérant le lundi 10 mars dernier. Rejoint par téléphone, M. Campbell n'a pas voulu commenté ce changement administratif. Il a indiqué qu'il ne ferait aucun commentaire avant la réunion annuelle des membres de la coopérative prévue pour la fin-mars prochain.

M. Kenneth Campbell, de Victoria a été assistant-gérant de la Coopérative l'Acadienne depuis un peu plus d'un an. Auparavant, il a été directeur de l'aquiculture pour le ministère provincial des Pêches de 1971 à 1978.

Campagne de vérification des voitures 1980

Le Conseil canadien de la sécurité a accordé beaucoup d'attention aux conducteurs au cours de la dernière année parce qu'il est d'avis que de meilleurs conducteurs ayant une bonne attitude face à la conduite rendent les routes moins dangereuses.

Cependant, il ne faut pas pour autant croire que le véhicule lui-même peut être négligé. Le véhicule sécuritaire et bien entretenu est un atout important du bon conducteur. Vouloir arrêter à l'approche d'un autobus scolaire en arrêt ne signifie rien si les freins lâchent; voir un arbre le long de la route n'est pas suffisant si le volant ne peut transmettre les manoeuvres du conducteur.

Même une accélération sans danger peut être ratée si le moteur a tendance à étouffer parce qu'il a besoin d'une mise au point.

La fin de l'hiver est le moment particulier où les choses peuvent aller mal. Les températures froides et la conduite de ville exigent beaucoup d'un véhicule. Donc, le Conseil canadien de la sécurité présente de nouveau la campagne de vérification des voitures qui aura lieu cette année du 24 au 30 avril.

En ces temps d'inflation et de main d'oeuvre dispendieuse, plusieurs personnes remettent à plus tard l'entretien préventif. Le Conseil vous dit que vous ne pouvez vous permettre de retarder une chose aussi importante que la sécurité.

Evénements à venir

Le mercredi 12 mars
Assemblée annuelle de la succursale de Miscouche de la S.S.T.A. Film de la Sagouine.
Présentation de la médaille de l'Ordre du Mérite acadien à Soeur Antoinette DesRoches.
Couvent de Miscouche à 8h30

Le dimanche 23 mars à 2 heures de l'après-midi
La réunion régionale de la Société Saint-Thomas (Bloomfield, Skinner's Pond, Palmer Road, Tignish) aura lieu du Club Ti-Pa.

Samedi, le 29 mars de 9h30 à 3h30 il y aura un cours de leadership au restaurant "Canadiana" à Alberton. On discutera de la façon de procéder à des assemblées, etc. Si vous voulez y participer, donnez votre nom à Céofred Richard avant le 24 mars.

A 2 heures de l'après-midi du 30 mars il y aura une assemblée de la Société Historique Acadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard. Cette réunion aura lieu au Club Ti-Pa et Henri Gaudet fera une exposition sur les oeuvres d'Alma Buote.

Cours d'immersion à Tignish

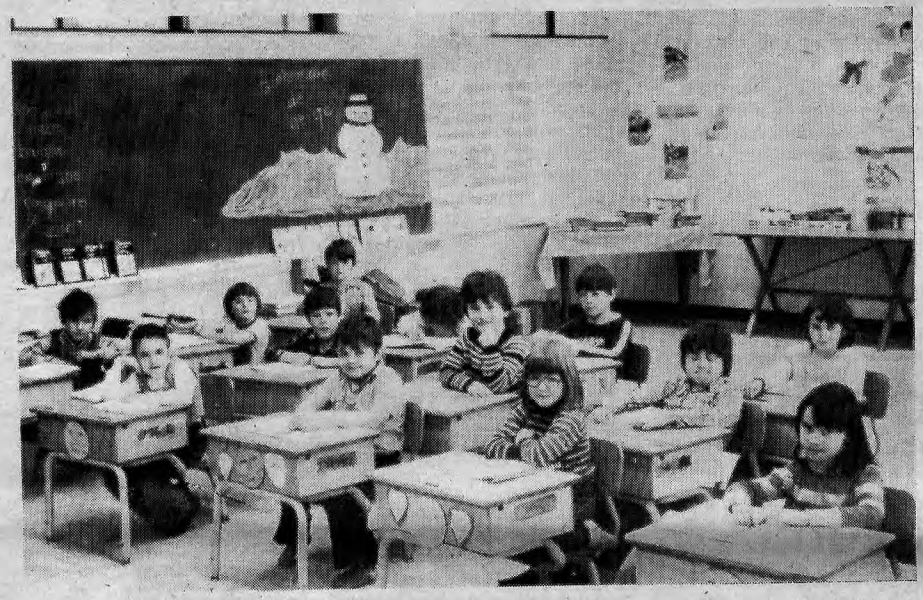

(ML) Sur la photo, on voit la classe d'immersion de deuxième année à l'école élémentaire de Tignish.

(ML) "Les cours d'immersion marchent bien". C'est ce que déclarait récemment M. Gallant, directeur de l'école élémentaire de Tignish, à un représentant de La Voix Acadienne. Il y a présentement 18 élèves en deuxième année et 23 en première qui suivent ces cours. D'après Mad. Doucette, enseignante en première année d'immersion, si ces cours sont un peu plus difficiles au commencement, ils donnent plus de résultats à la fin: Selon M. Gallant, les parents sont satisfaits du programme et il pense que le nombre d'étudiants qui s'inscrivent au programme d'immersion va augmenter à chaque année.

Il y a maintenant deux ans que des cours d'immersion se donnent à l'Ecole élémentaire de Tignish. Selon Mad. Doucette, "ça prend de la patience en masse" pour enseigner ce cours puisque tout se passe en français alors que les enfants ne comprennent que l'anglais. Arrivé à Noël, cependant, les élèves commencent à apprendre le français. C'est pour cette raison qu'elle n'hésite pas de recommander les cours d'immersion aux parents puisqu'ils forment des étudiants complètement bilingues.

20 Explorez la mer - d'en-dessous

Matériel:
Carton, jauge de fil léger, balsa ou bois du même genre, colle, agent colorant et autre matériel qui peut répondre à vos besoins particuliers.

Méthode:
Imaginez que vous êtes un explorateur des profondeurs des mers. Vous devez posséder un véhicule ou un habitat qui vous permet de survivre pendant une période de temps importante. Ce véhicule doit également pouvoir effectuer certaines fonctions. Il doit posséder la capacité d'observer, d'enregistrer des renseignements, de les transmettre et de recueillir des échantillons de matières organiques ou inorganiques à partir de sa base subaquatique. Essayez de concevoir et de construire un modèle intéressant. Ajoutez tous les éléments qui vous semblent importants. Si vous réfléchissez attentivement et si vous travaillez avec les autres, le projet n'est pas aussi difficile qu'il le semble.

NOTRE ENVIRONNEMENT COTIER

La graine sait-elle comment pousser?

par le professeur Scientifix

Lorsque vous mettez une graine en terre, est-il important de la placer sur le bon sens? Après tout, vous voulez que la tige de la plante pousse vers le haut et que les racines vers le bas! Est-ce que la plante saura de quel côté pousser si vous placez la graine à l'envers? Vous pouvez le savoir en réalisant l'expérience suivante.

Vous aurez besoin de dix fèves fraiches, d'un peu de papier-buvard propre, de serviettes de papier et de deux verres ou pots à embouchure évasée (des pots de beurre d'arachides conviennent parfaitement).

Laissez tremper les fèves dans l'eau toute la nuit. Coupez le papier-buvard pour qu'il s'adapte parfaitement à la surface intérieure de chaque pot, tel qu'illustré dans le diagramme. Remplissez le centre de chaque pot avec des serviettes de papier froissées, puis videz de l'eau et laissez le papier l'absorber jusqu'à saturation, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ne puisse plus en absorber. Enlevez l'eau qui reste.

Placez cinq fèves dans chaque pot, entre le papier-buvard et le verre, en les espaçant également et en les gardant près du dessus des pots. Placez-les dans différentes positions (à l'horizontale, à la verticale et en diagonale). Placez les pots à un endroit ou vous pourrez les observer pendant plusieurs jours, mais ne les exposez pas directement à la lumière du soleil. Pour que les graines poussent, le papier-buvard doit toujours être humide. Arrosez-donc les serviettes de papier régulièrement. Pendant les quelques jours suivants, vous pourrez voir les graines germer. Des racines pousseront à une extrémité de chaque graine, et une

tige poussera à l'autre extrémité. Cependant, peu importe de quel côté vous aurez placé les graines, les racines se tourneront vers le bas et les tiges vers le haut. En moins d'une semaine, les fèves auront déjà de petites feuilles vertes.

Lorsque les pousses dépasseront d'un pouce le haut des pots, placez l'un des pots sur le côté. En quelques jours, vous vous rendrez compte que les tiges poussent de nouveau vers le haut et que les racines se sont pliées pour continuer à pousser vers le bas!

Les plantes possèdent des hormones de croissance qui répondent à l'attraction gravitationnelle de la terre et qui font pousser les racines vers le bas et les tiges vers le haut. Ce phénomène est appelé géotropisme (du grec signifiant "se tournant vers la terre"), et c'est pourquoi vous n'avez pas à vous inquiéter si vous plantez des graines à l'envers.

CARNETS D'HISTOIRE NATURELLE

PRÉSENTÉS PAR: LE MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES NATURELLES, OTTAWA

Les Musées nationaux du Canada

ELEPHANT d'ASIE

III - 1

ELEPHAS MAXIMUS

L'Éléphant d'Asie est plus petit que l'Éléphant d'Afrique. Il est répandu dans une vaste région de l'Asie méridionale habitant les forêts et les plaines herbeuses du Sri Lanka, de la Birmanie, de la Thaïlande, de la Malaisie de Sumatra et du nord de Bornéo.

L'aspect le plus impressionnant de ce géant est son probascis ou Trompe, qui est en fait un prolongement de son nez, puisqu'elle se termine par des narines.

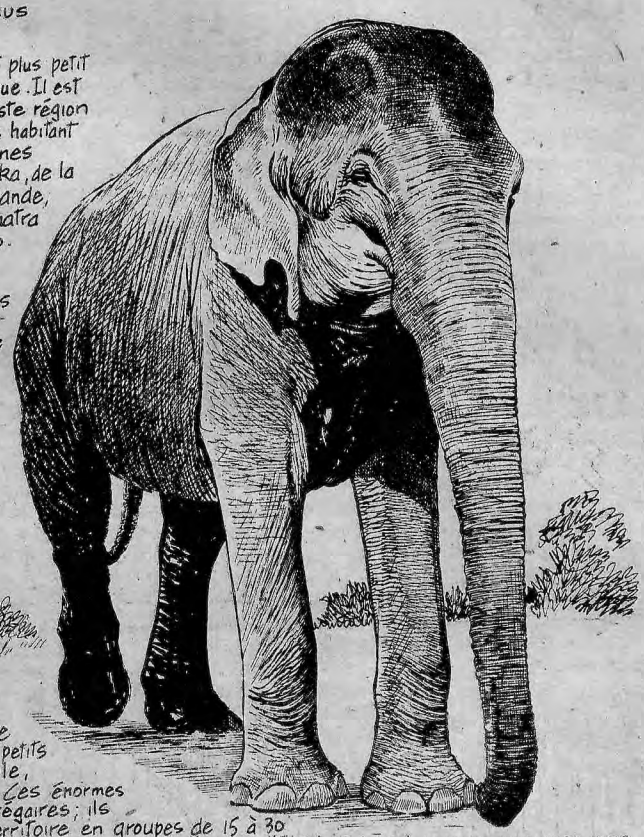

L'extrémité de la trompe est munie d'une extension flexible avec laquelle il peut manipuler de petits objets, par exemple, ramasser des noix. Ces énormes végétariens sont grégaires; ils parcourent leur territoire en groupes de 15 à 30 menés par une femelle âgée. Nous savons tous que l'Éléphant barrit pour communiquer mais il utilise aussi d'autres sons, par exemple, il ronronne en mangeant; lorsqu'un Éléphant perçoit un danger il arrête de ronronner et alerte ainsi ses congénères qui cessent aussi leur ronronnement pour se mettre aux aguets. Pendant longtemps on a capturé cette bête docile et douée d'une grande intelligence, surtout pour en faire une puissante bête de somme.

POUR UNE COPIE GRATUITE S'ADRESSER AU MUSÉE

Le Coin des Jeunes

JOUEZ AVEC NOUS

Trouvez les 7 erreurs

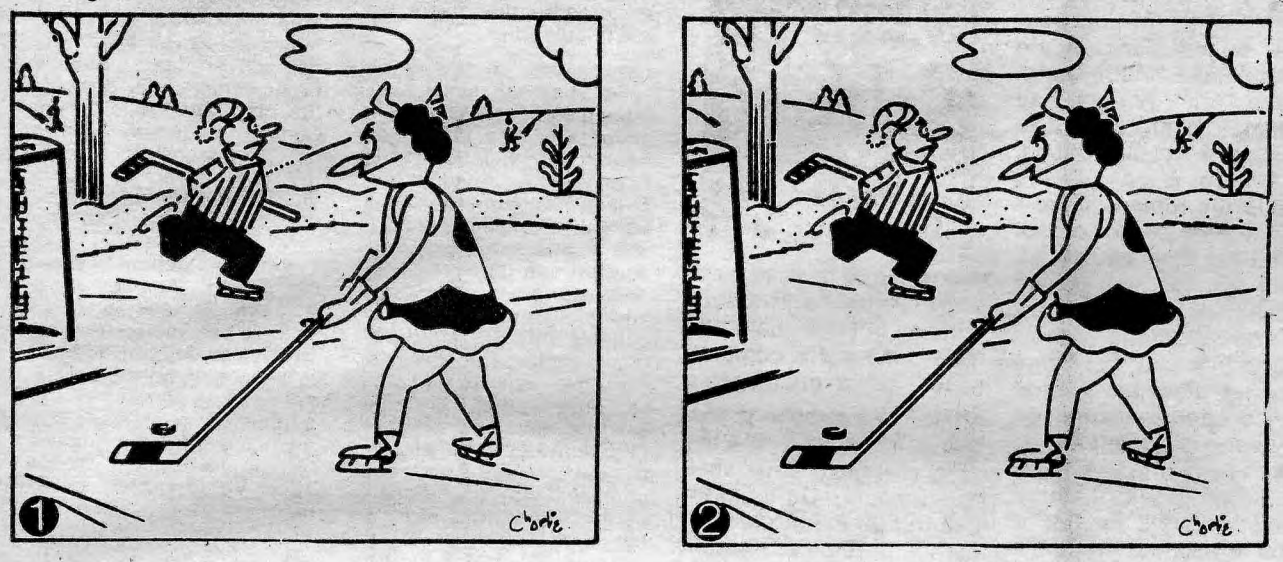

ROFFE

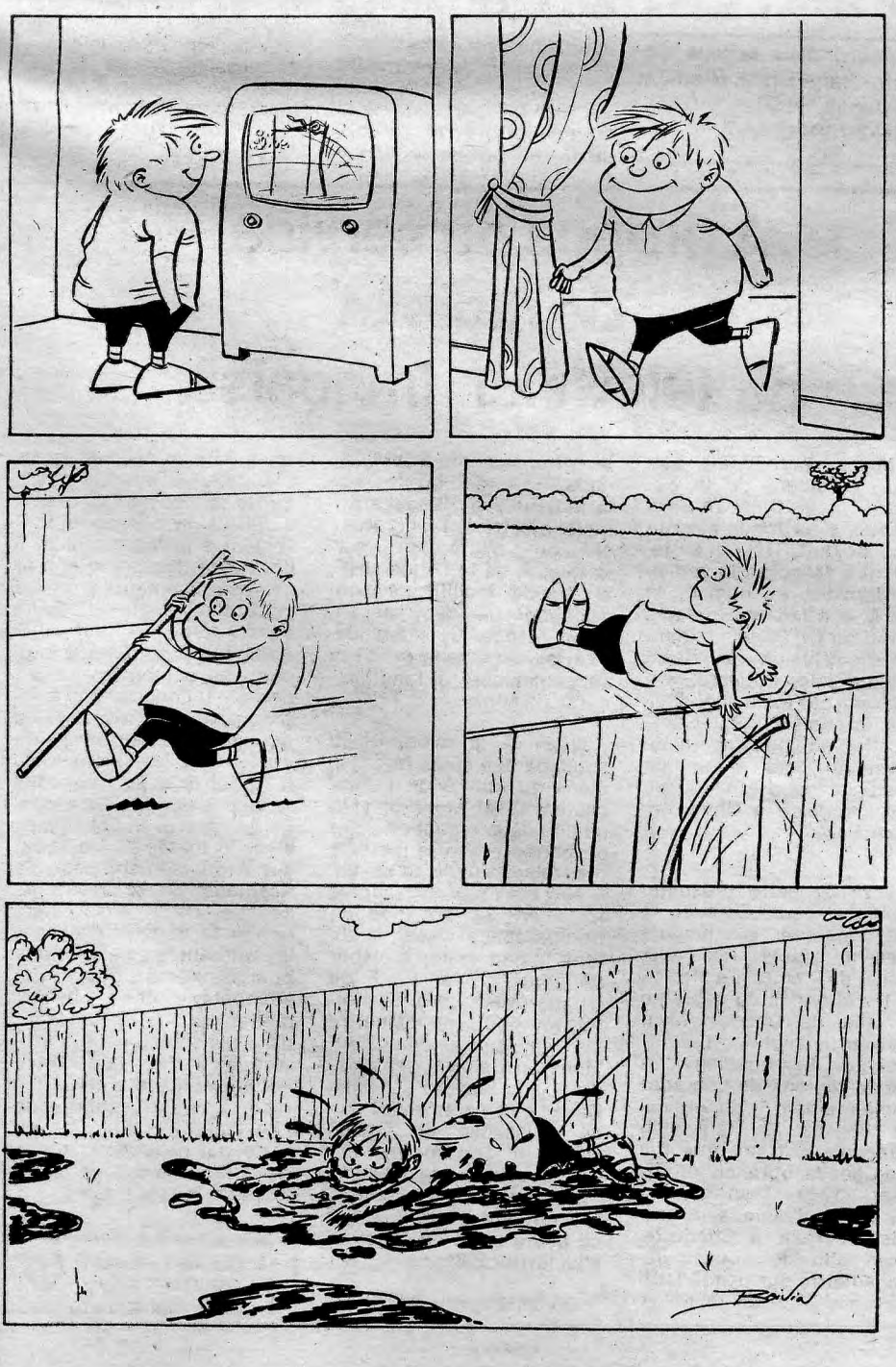

MOTS CACHES

7 lettres cachées

R	E	M	I	A	A	E	T	I	N	R	E	T	A	P
O	E	V	E	R	E	I	R	U	O	T	R	A	C	E
U	T	N	E	M	E	R	D	N	E	T	U	P	T	R
T	E	L	O	E	G	O	R	C	C	O	S	I	I	N
E	M	M	O	S	N	S	A	E	T	U	N	S	O	I
S	O	I	E	H	O	E	P	O	R	T	O	I	N	C
T	N	O	R	E	S	S	A	P	O	U	T	R	E	I
E	E	R	T	R	E	T	R	R	P	A	R	I	S	E
S	E	C	A	R	L	E	T	O	C	O	U	P	S	U
H	A	O	R	U	A	R	I	I	T	E	V	A	U	S
E	T	I	L	A	T	A	F	E	R	M	E	R	N	E
T	H	T	I	D	O	I	E	T	T	E	S	I	O	N
R	E	E	N	E	T	O	T	A	U	X	E	E	E	I
E	E	S	O	O	E	R	E	I	F	R	E	R	E	E
R	S	T	N	O	I	T	C	A	F	E	R	T	U	P

Action
aimer
armes
athées

Coite
coups

Drap

Ester

Fatalité
fermer
fête
fière
freins
frère

Geôle

Hêtre

Irrespect

Linon

Noisette
notification
nier

Parier
paris
parti
passeront
paternité
peine
pernicieuse
port
poutre
proie

putréfaction

Races
rêve
roses
routes
ruade

Soie
somme
songe
suave

Tapis
tendrement
tertre
test
tonsure
total
totaux
tourière
tout
trace
trop

Vous trouverez les réponses à ces problèmes à la page 27.

PALMARES

1 - C'est juste lundi Angèle
A. Arsenault

2 - Viens-t'en dans mon lit
Fille d'Eve

3 - Une femme en amour
S. Jasmin

4 - Une homme ne doit pas
C. Pary

5 - Pourtant je t'aime
D. Hétu

6 - Bonhomme musique
Brault & Fréchette

7 - Boulevard de l'océan
G. Lenorman

8 - Je t'aime tout bas
Y. David

9 - On vit d'amour j'te dis
R. Adams

10 - Les rives du Saguenay
S. Fontane

CONCOURS DES JEUNES

Concours des jeunes: Bien lire les questions, chercher les réponses dans le journal et les inscrire dans les espaces prévus à cette fin. Découper le questionnaire et le faire parvenir à: Concours des Jeunes, La Voix Acadienne, C.P. 1420, 7, rue Central, Summerside, I.-P.-E. C1N 4K2 avant le mercredi midi suivant la parution du journal. La première série de bonne réponses tirée lors du pigeage méritera à son auteur un prix de cinq dollars.

Qui est présidente du Conseil municipal du village de Tignish?

Quel est le nom du nouvel édifice de la SSTA?

Qui est directeur de Petro-Canada?

Qui est le nouveau ministre fédéral des Finances?

Qui est le nouveau ministre des Affaires des Anciens combattants?

Nom

Adresse

Tiré par Donald Arsenault
Gagné par Alana Buote, Hunter River

commandité par:

Caisse Populaire Evangéline
Légion de Wellington
Jeunesse Acadienne

Parlons Culture

Réveil: Une nouvelle émission de télévision pour les Acadiens

(ML) C'est à partir du 18 mars prochain que les Acadiens de la région de Summerside pourront regarder une nouvelle émission de télévision réalisée expressément pour eux. Cette émission, intitulée "Réveil" sera diffusée sur le câble communautaire (canal 5) tous les mardi soir de 8h30 à 9h00. C'est ce qu'a déclaré Murielle Arsenault, une des grandes responsables du projet, lors d'une entrevue avec La Voix Acadienne. Cette émission sera réalisée grâce à la coopération de Murielle Arsenault, animatrice de la SSTA pour la région Evangéline et Summerside, et du Comité culturel de la succursale de la Société Saint-Thomas de Summerside.

A l'émission du 18 mars prochain, on présentera deux jeunes de la région qui parleront de la semaine de la fierté française prévue du 10 au 14 mars à l'école Evangéline. Il s'agit de Edna Gallant, présidente du comité du français à l'Ecole Evangéline et de Gary Gallant, représentant de Jeunesse Acadienne. On prévoit aussi de la danse et un exposé sur la mi-carême. En effet, deux personnes ressources viendront parler des différents coutumes de la mi-carême sur l'Ile. D'autres s'habilleront en mi-carême afin d'aider à visualiser cette coutume.

A l'émission du 25 mars, on va présenter deux invitées. Premièrement, il y aura une causerie avec Mme Mathilda Richard. Celle-ci en profitera pour montrer ses peintures et divers objets d'artisanat qu'elle fait elle-même. Par la suite, Soeur Georgette Bilodeau jouera de l'accordéon et parlera de son travail, soit la liturgie et les chorales.

Il faut ajouter qu'à chaque semaine, il y aura un bulletin de nouvelles portant sur des sujets d'intérêts aux Acadiens.

L'animateur lors de ces émissions sera Georges Arsenault. L'équipe technique est composée de Murielle Arsenault, Robert Arsenault, Albert Arsenault, Rita Schyle, Michel Belliveau, Urbain Arsenault, Joe Cormier, Mad. Hank Landry. Marie-France Albert participera en tant que recherchiste.

Soulignons pour terminer, que le gagnant du concours pour trouver un nom à cette nouvelle émission est M. Aimé Martel. M. Martel recevra un prix de $10 pour avoir suggéré "Réveil" comme titre de cette émission.

Le chef d'oeuvre de M.-C. Blais!

par Michel Beaulieu

Depuis une quinzaine d'années, depuis qu'elle a reçu le Prix Médicis pour Une saison dans la vie d'Emmanuel, Marie-Claire Blais n'a jamais eu tellement bonne presse au Québec, à tort ou à raison. Elle n'en a pas moins publié dix romans depuis quinze ans, ce qui en soi constitue une oeuvre et, dans son cas, une oeuvre organique. Le plus récent de ses romans rompt cependant par la forme avec les précédents. Et si les préoccupations de l'auteur n'ont quant à elles pas tellement varié, elles n'en sont pas moins portées, dans Le Sourd dans la ville, par une puissance d'écriture telle qu'il ne reste plus qu'à s'incliner. Le Sourd dans la ville est en effet le chef-d'oeuvre de Marie-Claire Blais et transcende tout ce qu'elle nous a livré auparavant.

Axé sur un lieu géographique limité dans l'espace, en l'occurrence un hôtel, donc lieu de conjonction, le roman se dévoile dans l'intériorité de quelques personnages dont l'auteur est le témoin privilégié et où s'emmêlent et s'imbriquent les récits des protagonistes. Cet unique paragraphe de plus de 200 pages se déroule comme un fractionnement et sa lecture, son appréhension, ne devrait idéalement s'effectuer qu'en une seule fois, bien que le fil puisse s'en renouer avec une aisance relative. Beaucoup plus difficile d'accès que ses romans précédents, le texte enveloppe son lecteur. Et il l'enveloppe d'autant plus qu'il véhicule des préoccupations qui lui sont propres comme elles sont le propre de l'humanité: la mort, ce "sourd" qui attend, la souffrance. Et par-dessus tout, les personnages qui en sont les victimes, Florence, Tim, Mike ou Gloria qui, quant à elle, n'a retenu de ses voyages que la propension des hommes à s'entretuer. Mais aussi, puisque Marie-Claire Blais traite toujours des marginalisés, ces étrangers qui le demeureront longtemps après avoir émigré, alors même qu'ils sont coupés de leurs racines et qu'ils ne parviendront jamais vraiment à s'en fabriquer de nouvelles.

Incontestablement un roman de la maturité, Le Sourd dans la ville décrit

encore une fois, comme son auteur l'a toujours fait, un univers disloqué, mais sans cette complaisance qui a quelquefois affaibli ses romans précédents. C'est un livre à lire et à relire, un livre sans illusions. On avait beaucoup exigé de son auteur après l'attribution de son Prix; on risque de lui demander bien davantage maintenant. Mais il est évident qu'ayant atteint à une telle profondeur, Marie-Claire Blais ne reviendra jamais à la surface.

Le Sourd dans la ville de Marie-Claire Blais, Stanké, 214 pages, $8.50
ISBN-2-7604-0055-7

Frolic Acadien '80: spectacle de deux jours

(ML) Le Frolic Acadien '80 aura lieu le 26 et 27 juillet sur la butte à Napoléon à Cap-Pelé. C'est ce qu'on apprenait d'un communiqué émis par cet organisme récemment. Le spectacle débutera le samedi midi pour se continuer jusqu'à 2h00 a.m. Il y aura ensuite une relâche jusqu'à 1h00 p.m. le dimanche après-midi. Puis le spectacle reprendra pour se continuer jusqu'au coucher du soleil. On sait qu'habituellement le Frolic ne durait qu'une journée. Ce nouveau format fait suite à la demande populaire et au désir du conseil d'administration d'améliorer la fête et la rendre plus disponible à la population.

On apprenait aussi qu'afin d'élargir ses cadres et encourager une plus nombreuse participation à la fête, le Frolic Acadien lance une campagne de recrutement de membres. Pour une cotisation minimale de $2, toute personne peut devenir membre de cet organisme. Il recevra alors régulièrement de l'information pertinente au déroulement des activités du comité organisateur et sera éventuellement sollicité pour contribuer connaissances et énergies à l'un des sous-comités. Une demande d'adhésion peut être obtenue en écrivant au Frolic Acadien, 72, rue Botsford, app. No 2, Moncton, N.-B.

Ajoutons qu'un projet de toit pour l'estrade est présentement à l'étude. Plusieurs concepts ont été avancés. Une décision quant au choix de modèle du toit doit être prise prochainement. Tout ceci dans l'espoir de mettre fin aux inconvénients causés par les caprices de la température. Avec un toit, même en cas de pluie, le spectacle se poursuivra.

Un comité de programmation est présentement à l'oeuvre afin de monter le spectacle de musique pour l'an prochain. On est déjà en trainde faire une première sélection d'artistes à inviter. Dans le passé, plusieurs musiciens de l'Ile-du-Prince-Edouard se sont rendus au Frolic Acadien afin de présenter un spectacle.

Finalement, le Frolic Acadien supporte inconditionnellement le Comité pour un centre culturel à Moncton. En plus de donner son support moral, le Frolic versera 5% des profits clairs du Frolic '80 au Comité pour un centre culturel à Moncton afin d'aider à défrayer les coûts d'une étude déjà en cours.

Voilà maintenant huit ans le Frolic Acadien prenait vie au sous-sol de la cathédrale de Moncton. Un groupe de gens, sentant le besoin de se rassembler pour une célébration de musique et de poésie acadienne, lança l'idée par une soirée de variété à l'été de 1972. Vu le grand succès remporté et l'intérêt suscité, l'on décida de reprendre l'événement l'année suivante. Le thème choisit fut le frolic.

Et depuis, à chaque été vers la fin juillet, des milliers de personnes se rendent à ce festival de musique acadienne. Main dans la main et d'un même cri, les Acadiens et Acadiennes se laissent bercer par le doux mouvement d'un violon et d'un vers vibrant de la fierté d'une Acadie redécouverte.

Le câble... possibilité lointaine

(ML) M. Gordon Beaman a nié catégoriquement les rumeurs voulant qu'il y ait des plans d'expansion du service de télévision par câble dans la région Evangéline. M. Beaman, gérant du service de télévision par câble à Summerside, a fait ce commentaire la semaine dernière lors d'une entrevue téléphonique avec La Voix Acadienne.

Quant à M. Kevin Waugh, gérant de la programmation du câble 5, il a admis avoir parlé des possibilités qu'un jour il se pourrait qu'il y ait une extension des services de télévison par câble jusqu'à la région Evangéline et que ce service pourrait être transmis par relais émetteur jusqu'à Wellington. Cependant, il a affirmé que même si ce service se rendait jusqu'à Wellington, il n'est pas certain que les choses se feraient de cette façon. Il a assuré qu'il avait connaissance d'aucun plan afin d'introduire prochainement le service de télévision par câble dans la région Evangéline.

Corrigeons nos fautes

Le bon sens et le bon usage défendent qu'on emploie, au début de la phrase ou ailleurs l'expression "Si que"; exemple, "Si qu'il vient, je veux lui parler." Laissons donc tomber le "que" pour dire simplement, "S'il vient, je veux lui parler".

Il n'est pas rare d'entendre ce fameux "si que" chez nous et cela même en milieu savant. Mais, pour l'amour de tout ce qui est grammatical et logique, laissons tomber le "que" après "si", à moins qu'on ne soit **si** têtu **qu'on** ne veuille rien entendre.

Jérémie Pineau

A propos du service de radio et de télévision française

(ML) Le père Eddie Cormier, président de la Société Saint-Thomas d'Aquin s'est rendu aux audiences du CRTC qui se tenaient à Moncton la semaine dernière. Au nom de la SSTA, il a fait une présentation au CRTC concernant la radiodiffusion française à l'Ile-du-Prince-Edouard. On sait qu'à ces mêmes audiences, la société Radio-Canada a fait une demande d'autorisation pour établir un poste de radio MF de langue française à Charlottetown.

Lors de cette présentation, le père Cormier a fait remarquer que jusqu'à présent, seuls les Acadiens du comté de Prince et les abonnés du cable de la ville de Charlottetown peuvent capter CBAFT Moncton. Les Acadiens des autres régions de l'Ile sont complètement dépourvus de service de télévision française. On sait que Radio-Canada obtenait en février 1979 l'autorisation du CRTC d'installer un relais émetteur à Charlottetown afin de pouvoir retransmettre sur bande UHF les émissions de la télévision française de Radio-Canada. Toutefois, on déplore la lenteur avec laquelle on installe cette antenne. Aussi, on s'intérroge sur la qualité de la bande UHF et sur la facilité de son utilisation par ceux qui en feront usage. Ce poste de télévision française est sensé commencer à fonctionner cette année.

Quant à la radio, on a souligné que seuls les Acadiens du comté de Prince captent CBAF Moncton et la qualité de la réception varie de bonne heure le matin à mauvaise et nulle en soirée. C'est pourquoi on appuie fortement la demande de Radio-Canada visant à obtenir la permission d'établir un poste de radio MF de langue française à Charlottetown pour retransmettre les émissions de CBAF Moncton. Selon la demande de la Société Radio-Canada, ce poste serait d'une puissance de 34,000 watts et transmettra sur une fréquence de 88.1 hz. Si cette demande est acceptée, on peut s'attendre que ce poste entre en fonction d'ici février 1981.

Du côté programmation, on a cité la loi sur la radiodiffusion qui demande que le service national de radiodiffusion contribue activement à la fourniture et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordres culturel et régional. On a insisté sur le fait que Radio-Canada, jusqu'à présent, ne semble guère accorder d'importance à la programmation locale. On a souligné l'importance de réaliser des émissions locales pour et avec l'aide des Acadiens de l'Ile. On a donné comme exemple l'émission "A marée haute" conçue expressément pour les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse. On a aussi mentionné la nécessité d'avoir un journaliste à plein temps pour assurer une couverture adéquate des événements qui se produisent dans les communautés acadiennes et dans la province entière. Présentement, les reportages provenant de l'Ile sont faits par une pigiste qui ne bénéficie pas de tous les avantages d'un journaliste à pleir. temps.

La Fondation canadienne des maladies du coeur

Bonjour Madame

...en forme maintenant!
Soyez en bonne et due forme! C'est la loi.
PARTICIPACTION®
Le mouvement canadien du bien-être physique

Gâteau marbre

Partie Blanche:

4 blancs d'oeufs
1 tasse de sucre
1 tasse de sucre blanc
1/2 tasse de beurre
1/2 tasse de lait
2 tasses de farine
2 c. à t. de poudre à pâte
1/2 c. à t. de sel
1 c. à t. d'essence de vanille

Mode de préparation: Fouetter les blancs d'oeufs ferme, ajouter la moitié du sucre. Cremer le beurre avec la reste du sucre. Tamiser la farine, la poudre à pâte et le sel; l'ajouter au beurre, alternant avec le lait, aromatiser. Mélanger les blancs en les pliant dans la pâte.

PARTIE BRUNE:

4 jaunes d'oeufs
1/2 tasse de cassonade
1/2 tasse de mélasse
1/2 tasse de beurre
1/4 tasse de lait
2 tasses de farine
1/2 c. à t. de muscade
1 c. à t. de cannelle
1 c. à t. de gingembre
1/2 c. à t. de soda
2 c. à t. de poudre à pâte
1/2 c. à t. de sel

Mode de préparation: Cremer le beurre avec la cassonade, ajouter les jaunes d'oeufs battus, la mélasse dans laquelle le soda a été dissous, la farine tamisée avec la poudre à pâte, le sel, les épices. Alterner avec le lait. Déposer les pâtes par cuillerées dans un moule beurré, les déposant de manière à former une pâte marbrée.

La succursale de Charlottetown de la Société Saint-Thomas d'Aquin a reçu une demande de la part de "Time Life Books", maison d'édition à Londres en Angleterre. Cette compagnie désire publier une recette qui se trouve dans le livre "La cuisine acadienne" publié par la succursale de Charlottetown de la SSTA. C'est une recette pour faire un gâteau marbre et on la trouve à la page 59 du texte. La recette sera publiée dans le livre "The Good Cook- Cakes and Pastries". Bravo! pour la succursale de Charlottetown.

Comment enlever les taches

Rien ne gâche plus l'apparence d'un meuble qu'une tache sur le tissu ou le cuir qui le recouvre. De préférence, il faut nettoyer les taches immédiatement. Mais ce n'est pas toujours possible. Le meilleur moyen de nettoyer le cuir est d'utiliser les cires et nettoyeurs commerciaux spécialement conçus à cet effet. La plupart du temps, il donneront les résultats escomptés. Quant aux tissu, il suffit habituellement d'éponger la tache, de la rincer puis de la laver. Toutefois, il ne s'agit pas là d'une règle d'or. D'abord, parce qu'il y a deux genres de tissus: les lavables et ceux qui doivent être nettoyés à sec. Ensuite, parce que la nature des taches peut varier: on ne nettoie pas une tache d'encre de la même façon qu'une tache de café.

Les fabricants remettent souvent un carnet de direction avec leur produit. Ils y indiquent la façon la plus efficace d'enlever les taches. Conservez cette documentation à portée de la main.

Voici, par ailleurs, quelques trucs pour le nettoyage des tissus.

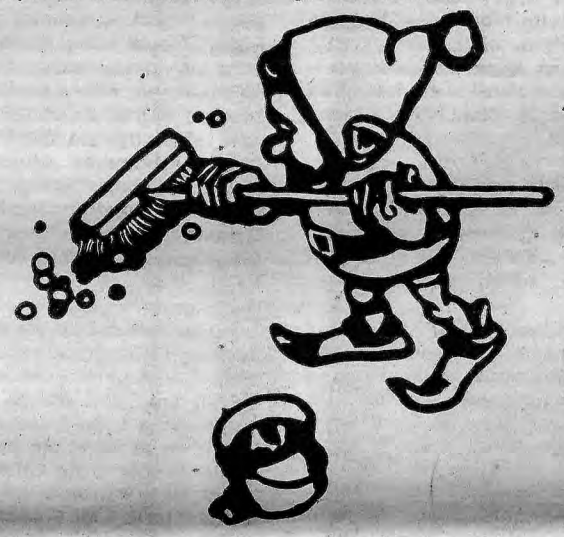

CAFE: Pour les tissus lavables, épongez soigneusement, puis lavez avec de l'eau chaude additionnée d'un peu de borax (environ 2 cuillerées à table par chopine). Rincez et lavez. Pour les tissus demandant un nettoyage à sec, épongez, puis appliquez doucement un détachant à l'aide d'un tissu (une serviette, par exemple). Utiliser le même procédé pour les taches de chocolat au lait, de thé, de lait.

BIERE: La bière ne tache pas; mais, pour éviter les mauvaises odeurs, épongez doucement.

AUTRES BOISSONS ALCOOLIQUES: Epongez doument et rincez à l'eau froide. Pour les tissus qui exigent un nettoyage à sec, mélangez une cuillerée à thé de vinaigre dans une chopine d'eau. Trempez une serviette dans cette solution, puis appliquez sur la tache après l'avoir épongée.

ENCRE (STYLO A BILLE): Plongez une serviette dans l'alcool, puis appliquez sur la tache. Nettoyez comme d'habitude (à l'eau ou à sec, selon le cas).

MOISISSURE: Sur les tissus lavables, verser quelques gouttes de jus de citron; la tache partira toute seule.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Méfiez-vous de votre imagination et de la jalousie d'autrui. Appuyez-vous avec confiance sur la personne qui vous aime, discutez franchement de vos problèmes réciproques et voyez la vie en rose.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

La douceur, la sagesse et la sincérité vous apporteront une vie sentimentale de qualité. N'hésitez pas à mettre en pratique ces qualités que vous possédez à un haut degré. Débarrassez-vous de vos complexes et vivez intensément.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Vous aurez l'oeil ouvert et vous serez très sensible au charme du sexe opposé. Vous saurez toutefois démontrer de la sincérité, de la tendresse et de la compréhension envers l'être aimé.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Sur le plan amical, vous serez facilement irritable et vous prendrez la mouche pour des riens. Vous aurez le désir d'être tendre et vous trouverez beaucoup de plaisir à la compagnie de la personne qui vous aime.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Vous éprouvez le besoin de calme et de repos au cours des deux prochaines journées. Cherchez à satisfaire cette nécessité mais, malheureusement, cela ne sera sûrement pas facile.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Aujourd'hui, un ami ou un parent peuvent vous causer une agréable surprise. Demain, il sera probablement question de voyage ou d'entreprises nouvelles. Ayez du respect pour vos supérieurs.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Demain, la chance vous sourira de façon appréciable et votre inspiration sera particulièrement bonne. Ne craignez pas de prendre de graves décisions. Vos affaires de coeur évolueront sur un terrain dangereux.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Evitez de faire des projets d'avenir. Vous manquez de patience et peut-être vous laissez-vous émouvoir un peu trop facilement. Vous avez de la chance, toutefois, du côté argent.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Demain, évitez de perdre votre temps. Profitez de chaque heure de cette journée. La journée de samedi sera propice à l'éclosion de nouveaux projets. Vous avez des idées merveilleuses.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Demain, voyez à ce que vos rencontres et discussions soient fructueuses. Faites des concessions. Surveillez étroitement vos intérêts sentimentaux, aujourd'hui. Demain, songez à éviter le gaspillage.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Aspects favorables, aujourd'hui, mais pour l'après-midi particulièrement. Demain, il dominera une certaine incertitude un peu de confusion, mais demeurez d'une grande confiance.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Votre entourage ne vous seconde pas tellement aujourd'hui. Prenez le temps de réfléchir. Peut-être vous engagez-vous dans une voie dangereuse. Les renseignements qui vous parviennent ne sont pas nécessairement vrais.

S.O.P.

Le Club Social Français

222, rue First Summerside, I.-P.-E.

Danse Vendredi-Orchestre "South Bound"
Danse samedi-Orchestre "Silvertone"

Cotisations payables au club.

Nouvelle identité pour le GRAND JEU
Super Loto peut faire de vous un Millionnaire!
Tirage PRINCIPAL dimanche le 16 mars
$10

Amalgamated Dairies Limited
Votre compagnie productrice-propriétaire
ADL
Produits laitiers
Fromage cheddar Tyne Valley
Beurre de fabrique Dunk River
crème glacée, triple lait
(Distributeurs d'aliments congelés)
Summerside Tél: 436-2274
O'Leary Tél: 859-2223

de Tignish à Souris...

TIGNISH

Prompt rétablissement à Mlle Lucie Arsenault, rue Church et à sa soeur, Mme Aubin Bernard (Josephine) rue Philip qui font un séjour à l'hôpital d'Alberton.

Mme Aubain-J. Richard, St-Pierre et St-Paul, est revenue à son chez-elle après un séjour d'un mois à l'hôpital de Summerside à la suite d'un intervention chirurgicale. Prompt rétablissement à Jeannette.

Nos félicitations à Antoinette Perry, à Marcella et à son frère Michel Arsenault et au band "Teen Age Wipeouts" qui ont gagné des prix au Centre de la Confédération, Charlottetown, samedi 1er mars.

M. et Mme Eugene Perry et famille, Tignish, avaient la visite de M. et Mme Walter Bernard, Moncton et M. et Mme Alphege Bernard (frère de Walter) de Charlottetown dimanche, le 2 mars. Walter et Alphège étaient autrefois de Tignish.

Nos sincères félicitations à M. et Mme Pierre Des-Roches, Dalton Ave. qui voient leurs 50e anniversaire de mariage, mardi le 4 mars. Une messe à leur intention sera célébrée ce jour là par le Père Walter Reid en l'Eglise St-Simon et St-Jude, Tignish.

PALMER ROAD

Mme Myrl Deagle et Mme Wilfred Chiasson, accompagnées de M. et Mme Leo Deagle se rendaient en voiture à Portland, Maine assister aux funérailles de leur frère Alphonse Bernard.

Prompt rétablissement à M. Léo Gallant qui est de retour à la maison après un séjour à l'hôpital Prince County de Summerside pour soins médicaux ainsi qu'à Mme Agnès Gallant qui y a subi une intervention chirurgicale. Cette dernière recevait la visite de sa fille, Mme Marie Gallant, de Chatam, N.-B. qui est demeurée une semaine.

Mme Melvin Gallant est de retour à la maison après avoir reçu des soins médicaux à l'hôpital Western d'Alberton. Prompt retour à la santé.

Les citoyens d'Age d'Or de Miminegash et des régions avoisinantes tenaient leur assemblée régulière au Centre communautaire de Miminegash et terminaient la soirée par une session de cartes.

Mlle Anne Gallant, étudiante garde-malade à Charlottetown a passé la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme John Gallant.

Sincères sympathies à Mme Isabe Callaghan et famille du décès de son fils, Roy décédé récemment dans la province de l'Ontario. Les funérailles eurent lieu à l'église Immaculée-Conception, Palmer Road.

Aussi à Mme Cora Doucette, Miminegash et famille à l'occasion de la mort subite de son fils, Albain, dans un accident le 1er mars. Les funérailles eurent lieu lundi le 3 mars en l'église Immaculée-Conception, Palmer Road.

Prompt rétablissement aux personnes suivantes qui font un séjour aux hôpitaux: Mme Marianne Doucette, Léoville à l'hôpital du comté de Prince, Summerside; Mme Madeleine Gaudet, âgée de 103 ans, autrefois de la paroisse à l'hôpital, Western, Alberton pour soins médicaux; Alphonse Poirier, Léoville, Edmund Gaudet, Miminegash; Tom Gaudet, DeBlois; Mme Raymond Bernard et Mme Rosetta Christopher, Palmer Road-Nord. M. Meddie Doucette, Pleasant View pour soins médicaux.

Mlle Debbie Myers, Léo ville, ayant fini son stage chez M. Crocker, Tignish et Dr Murphy, O'Leary est retournée à Charlottetown pour terminer son cours à Holland College comme assistante-dentaire.

Mlle Christine Myers, Pleasant View, étudiante en préparatoire au cours de Nursing à U.P.E.I. passa la semaine chez ses parents, M. et Mme Ronald Myers, pendant le congé du mois de mars.

M. Carl Doucette, fils de M. et Mme Freddie Doucette, Pleasant View passe une fin de semaine chez ses parents. Il est étudiant à l'Université Dalhousie, N.-B.

M. et Mme Emile Myers, Debbie, Mme Roy Handrahan et Douggie, Léoville rendait visite le 1er mars, à Mme Julia Poirier, Beach Grove qui se trouve encore de bonne santé, malgré son âge de 102, elle est tante de M. Myers.

Mme Tillie McCormick, Charlottetown, soeur de M. Hubert Gallant, est en visitez chez son frère et belle-soeur, Léoville.

Mme Joseph-P. Gaudet est en visite chez ses enfants et parenté à Toronto, Ontario.

En marge de la semaine du scoutisme une belle messe fut célébrée par notre curé le Père Nazaire Gallant, à laquelle assistaient les cadets, Brownies Scouts et les Guides sous la direction de leurs chefs. La lecture se faisait par Michel Pendergast et les intentions furent lues par des membres des organisations. La chorale était sous la direction de Soeur Della Gaudet avec la musique de jeunes guitaristes.

BLOOMFIELD

M. John Gallant, fils de M. et Mme Lorraine Gallant, Howlan est parti pour Calgary occuper un emploi.

M. Albert Saunders, Bloomfield est bien malade à l'hôpital, Charlottetown et M. Léo Arsenault, Roxbury est bien malade à l'hôpital d'O'Leary. Nous leur souhaitons tous deux un prompt rétablissement.

M. Ricky Blanchard et Mlle Marlene Blanchard, tous deux employés à Charlottetown ont passé la fin de semaine chez leurs parents M. et Mme Edouard Blanchard, Howlan et M. et Mme Francis Blanchard, Bloomfield.

Mlle Dorothy Gallant, fille de M. et Mme Robert Gallant, Howlan, visite son frère Ernest, son épouse et leur famille à Halifax.

Mme Allan O'Keefe (Marcella) et son époux de Charlottetown ont passé la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme Howard Arsenault, Carleton, Lot 6.

Nous offrons nos sincères sympathies à Mme Stanley Gallant, Howlan et à toute sa famille à l'occasion de la mort de son frère, Alburn Joseph Doucette, Miminegash, à l'âge de 17 ans, à la suite d'un accident de voiture vendredi matin, le 29 février. Il fut prononcé mort à l'arrivée à l'hôpital d'Alberton.

M. Danny Gallant de Toronto a fait une visite chez ses parents, M. et Mme Henri-J. Gallant de Howlan, pendant la fin de semaine.

Les gagnants au jeu de cartes au Centre de Duvar, dimanche soir, le 2 mars, étaient : 1er Mme Clarence Arsenault, 2e, Wilfred Jones, 3e, Mme Edmond Pitre, Freeze-out: Mme Pierre-A. Gallant et Mme Paul Gallant; loterie: M. Jimmy Finnin. Les prix de consolation allèrent à Mme Béatrice Poirier et à M. Russell Ramsay.

WELLINGTON

M. Joey Arsenault qui fait partie de la marine canadienne à Halifax, passait la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Sylvère Arsenault et la famille.

Mlle Exilda Arsenault était heureuse de recevoir la visite de ses deux nièces, Mlle Freda Landry de St-Jérome et Mlle Monique Landry de Ile-Perreault, Québec.

Nous offrons nos sympathies à la famille de Emmanuel Arsenault, d'Abram-Village dont la mort est survenu le 25 février.

Les gagnants à la partie d'Auction étaient pour les femmes, Mme Clara Cameron de Wellington Centre et prix de consolation, Mlle Exilda Arsenault. Pour les hommes, M. Faustin Richard et prix de consolation, M. Antonin Maddix. Les gagnantes au bingo: Mme Julitte Cormier et Mme Lucie Gallant.

Mlle Lena Arsenault accompagnée de Mme Jean Pasher est allée conduire Mlle Colleen Arsenault à l'Université de Moncton dimanche.

M. et Mme Edouard Arsenault sont aussi allés à Moncton conduire leur fille Marlene, étudiante à l'Université.

Mme Edna Arsenault de Duvar est en visite chez son frère, M. Honoré Gallant.

MONT-CARMEL

Les gagnants au jeu de cartes mardi après-midi au Foyer Notre-Dame étaient chez les dames: Mme Louise Arsenault, Mlle Roseline Richard et prix de consolation, Mme Sylvain Gallant. Chez les hommes, Albénie Gallant, Léger Derasp et prix de consolation, Jaddus Gallant. Le prix de présence fut gagné par Fidèle Arsenault.

Au jeux de cartes mercredi soir à la salle paroissiale les gagnants étaient à l'Auction, Mme Glorice Richard, Mme Sylvain Gallant et prix de consolation, Mme Eddie Aucoin. Pour Cribbage, M. Ulric Poirier et Eddie Aucoin. Le prix de présence a été à Mme Irène Arsenault. La chance sur un gâteau gagné par Sylvain Gallant.

M. et Mme Armand Arsenault de Moncton ont visité les frères de Mme Arsenault, Edouard et Ovilda Arsenault et familles.

Mlle Yvette Arsenault de Charlottetown a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Edouard Arsenault.

Mme Expédit Gallant de St-Raphaël a accompagné sa fille Claudette à St-Jean où elle entra à l'hôpital pour observations.

Mme Nélida Gallant de Wellington a passé plusieurs jours avec sa fille et son mari, M. et Mme Gerard Arsenault et famille.

M. et Mme Glorice Gallant et deux enfants, Janice et Kevin de Hamilton, Ontario ont passé une dizaine de jours avec leurs parents M. et Mme Albénie Gallant du Cap-Egmont et M. et Mme Arcade-J. Arsenault d'Abram-Village.

Plusieurs étudiants de l'Université de Moncton sont venu passé une fin de semaine avec leurs parents, Claudette chez M. et Mme Cyril Richard; Marcella chez M. et Mme Antoine Richard; Norma chez M. et Mme Joseph-C. Arsenault; Jeanne chez M. et Mme Alyre-H. Gallant; Eunice chez M. et Mme Tilmon Arsenault; Linda chez M. et Mme Augustin-A. Gallant où elle passera une semaine; les autres sont retourner pour faire des stages d'étude et des projets.

M. et Mme Antoine Richard accompagné de Père Charles Gallant ont conduit leur fille Marcella à Moncton dimanche pour revenir lundi.

Les scouts de la paroisse avec leur parents et chefs ont joui d'un souper acadien dimanche à la salle paroissiale suivi du chants avec Soeur Georgette Bilodeau et son accordion.

M. et Mme Arsène Richard de Moncton ont passé la fin de semaine avec son frère et belle-soeur, M. et Mme Robert Richard et leurs parents, M. et Mme Glorice Richard et famille.

MISCOUCHE

Mlle Norma, fille de M. et Mme Adrien DesRoches est en visite chez sa cousine, Mme Dina Ries à Moosejaw, Sask.

Mlles Stella Gaudet, Miscouche, Jeannine Arsenault, Baie-Egmont et Cécile Gallant, Mont-Carmel, sont allées visiter Sr Cécile à Cap-Breton.

Jeanne Maddix d'Edmundston, accompagnée d'une amie Mlle Jocelyne Ouellet, visite ses parents M. et Mme Joseph Maddix.

Mlle Lynn DesRoches de l'Université Mt-Allison est en vacance chez ses parents, M. et Mme Alfred Des-Roches.

Mme Marguerite Des-Roches et M. Raymond Le-Clair visitent leurs parents, M. et Mme Phil LeClair.

Mlle Paulette Caissie de l'U.P.E.I. visite ses parents, M. et Mme Ernest Caissie.

M. Kenneth Caissie de Laurencetown et Mlle Linda Colmand de Bridgetown, N.-E. ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Ernest Caissie.

Les gagnants aux jeux de cartes du Club d'Age d'Or étaient: chez les dames, 1er, Rosaline Arsenault, 2e, Thérèse Gaudet et consolation, Lauretta DesRoches. Chez les hommes, 1er, Ovide Gaudet, 2e, Ernest Gaudet et consolation, M. Phil LeClair. La loterie et le prix de présence furent gagnés par M. Gabriel Arsenault.

Les gagnants aux jeux de cartes de la Ligue des Dames catholique étaient: ches les femmes, 1er prix, Mme Anna Gaudet, 2e, Mme Olive Gaudet et consolation, Mme Alice Poirier. Chez les hommes, 1er prix, M. John Gallant, 2e, M. Abbey Gaudet et consolation, M. Joseph Maddix. Le prix de présence fut gagné par Mme Emilienne Arsenault. La loterie fut gagnée par M. Percy MacKinnon.

SUMMERSIDE

Mme Edmund Doucette (Celina) est revenue chez elle après un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital "Prince County". Elle est présentement l'invitée de son fils et sa famille, M. et Mme Ernest Doucette de la rue North Market. Célina et ses deux fils Ernest et Don et sa soeur Zita sont allés à Halifax en fin de semaine où Célina a reçu des soins médicaux à l'hôpital Victoria General. Ses nombreux amis lui souhaitent un prompt et complet rétablissement.

M. et Mme Herb Andrew ont dernièrement assisté au mariage de leur nièce Sandra Gallant et de Tony Abbott. Le mariage eut lieu à Dartmouth, N.-E. en l'église St-Clement, avec réception au mess des sergents à la base militaire "Shearwater". D'autre personnes de Summerside qui assistaient au mariage sont: M. Emmanuel Gallant, père de Sandra et ses trois soeurs, Lynda, Cindy et Darlene, Ian, un ami de Cindy et Eleanor amie de Darlene.

M. et Mme Arthur Perry de London, Ont., sont retournés chez eux après un séjour de cinq semaines chez leurs parents et amis à Summerside. Ils étaient accompagnés de Mme Zita Gallant qui va passer quelques temps à London, Ont., où elle sera l'invitée de son fils Arthur et sa famille. Arthur fait partie des forces militaires.

RUSTICO

M. Clarence (Budd) Doucette de Toronto est en visite pour une dixaine de jours chez ses parents M. et Mme Wilfred-A. Doucette et d'autres membres de la famille.

Mlle Theresa, étudiante à l'université d'Halifax, visite ses parents M. et Mme Anthony Smith et ses soeurs.

Robby, fils d'Aubrey Doucette et Terry, fils de Mme Clarence Doucette d'Oyster Bed Bridge se sont rendus à Calgary en visite. Ils étaient accompangés d'Allan, fils de Bernard Doucette qui y va chercher un emploi.

La fin de semaine dernière quelque 52 étudiants du secondaire passaient une journée de réflection (COR) à la maison Belcourt.

Les travaux à la salle de Rustico qui contenait autrefois la Banque des Fermiers, un des premiers mouvements coopératifs de l'Amérique sous la direction de Père Belcourt, vont bon train. On cherche à lui donner son aspect original.

Mme Yvette Doiron est de retour d'un voyage d'une semaine à Montréal où elle visitait des amies.

M. et Mme Ronald et Yvonne Doucette se rendaient récemment à Halifax avec leur jeune fille Danielle qui doit y recevoir des soins médicaux. Danielle s'était blessé à la jambe l'été dernier à la suite d'un accident avec une tondeuse.

Les parents et amis de Mme Emme Pineau sont heureux de voir que son état de santé s'améliore et qu'elle peut de nouveau se promener un peu.

Robert, fils de M. et Mme Alfred Gauthier, passait une semaine de congé du mois de mars avec ses parents et sa famille. Il étudie à Mount Allison.

de Tignish a Souris...

REUNION Le Club Ti-Pa

TIGNISH- Les membres du Club Ti-Pa se sont rencontrés pour une courte assemblée dimanche soir, le 2 mars à leur centre.

Avant de commencer l'assemblée le chant "La Fleur du Souvenir" fut chantée, dirigée par le Père Raymond Gallant.

L'assemblée fut ouverte par la prière récitée par le Père Raymond Gallant. Vingt-trois membres répondirent àl'appel. Il y eut beaucoup de discussion sur notre fête acadienne qui s'en vient dans le mois d'août. Un comité sera formé et sera sous la direction de Georges Perry, qui fut nommé président du comité.

Après l'ajournement de l'assemblée, quelques-uns des membres, eurent un jeu de cartes tandis que le goûter de "sandwich et de galettes" se préparait.

Club d'Age d'Or

SUMMERSIDE- L'assemblée mensuelle des Citoyens d'Age d'Or "Parkview Club" eut lieu mercredi, le 5 mars au local 335, rue Central. Mme Winnie Jeffery, vice-présidente, présida et ouvrit l'assemblée par la prière. Quinze membres répondirent à l'appel. Il y a maintenant 45 membres qui ont payé leur cotisation pour l'année 1980.

Matilda Richard lut le procès-verbal de la dernière réunion et la correspondance. Areta Burk donna le rapport financier. Le montant en banque, après les comptes payés est $1,153.60.

Deux représentants du groupe "Variety Aid", Pauline Doull et Murna Leaman donnèrent un rapport de leurs activités pendant les mois d'hiver. Elle demandèrent aussi la permission de se servir du local pour une fête de la St-Patrice, le lundi 17 mars. La permission fut accordée par l'assemblée.

Après l'ajournement vers 9 heures il y eut une heure sociale et on joua quelques parties de cartes.

Dames Catholiques

SUMMERSIDE- L'assemblée mensuelle des Dames auxiliaires de la Légion canadienne eut lieu mardi, le 26 février au Centre de la Légion.

M. Robert Betton, président de la Légion, assista à cette réunion et fit l'installation de l'exécutif des Dames auxiliaires pour l'année 1980, comme suit: présidente- Marie Berry; première vice-présidente- Joan Perry; deuxième vice-présidente- Shirley Richard, secrétaire- Marie Crawford et trésorière- Marie Arsenault.

Comité exécutif: Gladys Gallant, Georgina Gallant, Theresa Gallant, Lucy Mugridge. Yvonne Richard, présidente sortant de charge. Marjorie Willie présenta chaque membre de l'exécutif pour l'installation.

Au cours des affaires nouvelles, l'assemblée fit un don de $3,000. à la succursale de la Légion de Summerside. Ce dont fut accepté avec remerciement et appréciation par le président, M. R. Betton.

Nécrologie

Un bon voisin part pour le ciel.

Lundi, le 25 février, s'éteignait paisiblement dans la paix du Seigneur, Emmanuel-J.-F. Arsenault à l'âge de 73 ans. Frappé de cancer, il fut malade pendant plusieurs mois; il reçut des soins à l'hôpital et ensuite à domicile de son épouse et sa fille Anne-Marie, garde-malade d'expérience qui donna à son père les soins les plus minutieux et les plus tendres.

Resté orphelin de mère à l'âge de trois jours il fut adopté et soignée par Dame Dauphine Arsenault et ses filles Madeleine et Eulalie. A la mort de ces personnes âgées, le jeune Emmanuel fut confié aux soins de M. et Mme Abel Poirier, d'où lui vient le nom de (Manuel Abel) que tout le monde lui donnait.

Doué d'une grande charité, il était toujours prêt à porter secours où il pouvait. De nombreuses fois il a conduit à l'église les voisins qui n'avaient pas les moyens de s'y rendre. Et le mot "Partage", il le connaissait bien, car à l'automne les produits de ses arbres et son jardin étaient charitablement partagés avec ses voisins.

En 1946 il épousait Aline Poirier de Miscouche, nièce du regretté Mgr J.-N. Poirier. De cette union naquirent 4 enfants: Anne Marie (Mme Fenton Gallant) de Wabush, Lab., qui est venu soigner son père jusqu'à la fin; Florin, employé au Rehab Centre à Charlottetown; Edna, employé au centre d'Emploi Canada à Summerside et Alma (Mme Robert Saulnier) de Dartmouth, N.-E.

Les funérailles eurent lieu en son église paroissiale de Baie-Egmont mercredi le 27 courant, au milieu d'un grand concours de parents, voisins et amis, venus offrir en commun une prière pour le repos de son âme. Le curé Père Denis Gallant officiait à la messe assisté du Père Charles Gallant, et le Père Eloi Arsenault dirigeait le choeur du chant. A cette messe les lectures furent faites par ses deux filles, Edna et Alma.

Les porteurs étaient cinq neveux du défunt, Léo, Joseph et Ernest Arsenault, Donat et Irénée Richard et son voisin d'en face Ronald Arsenault.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille éplorée, un frère Léo à Rogersville, N.-B.; un soeur Eulalie, religieuse de l'Ordre de St-Joseph à Mt. Vernon, Wash.; et un demi-frère Sylvère d'Abram-Village.

Que Dieu dans Sa grande miséricorde lui accorde la paix et un bonheur sans fin.

Province de l'Ile-du-Prince-Edouard

Offres d'emplois

Ces concours sont ouverts aux personnes des deux sexes.

Les postes suivants sont maintenant disponibles dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Travailleur auprès des adolescents
ministère de la Santé
remplacement

On peut se procurer les formulaires de demande de tout bureau du gouvernement de l'I.-P.-E., des Centres de service régionaux, par écrit de la Commission du Service civil, C.P. 2000, Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard ou en composant le numéro 892-4134. En retournant les formulaires dûment remplis, veuillez insérer le numéro correspondant du concours.

Un anniversaire

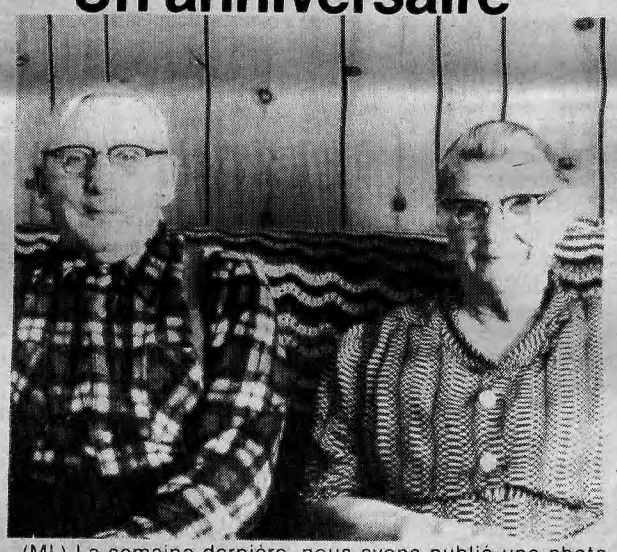

(ML) La semaine dernière, nous avons publié une photo de M. Joseph Arsenault, d'Abram-Village prise lors de son 87e anniversaire de naissance. Malheureusement, dû à des difficultés techniques, cette photo est sortie quelque peu embrouillée. Nous nous excusons de cet inconvénient. Nous reproduisons ici une autre photo de M. Arsenault avec sa dame prise lors de cette même occasion.

CBAF et la chaîne française de Radio-Canada, région de l'Atlantique

Chronique horticole chaque jeudi jusqu'au 18 septembre

Faites parvenir vos questions sur l'horticulture à:

Alphonse Arsenault
Case postale 68
Saint-Louis de Kent
Nouveau-Brunswick
E0A 2Z0

C'est le temps d'agir:

LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET L'ALLOCATION AU CONJOINT

Nous ne continuerons de vous verser votre supplément de revenu garanti ou votre allocation au conjoint après le 31 mars 1980 que si vous remplissez et nous renvoyez votre formule de demande de prestations. Veuillez nous la faire parvenir sans tarder.

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Si vous avez de la difficulté à préparer votre formule de demande, veuillez communiquer avec le bureau situé le plus près de chez-vous. Nous sommes là pour vous aider.

BUREAU DE DISTRICT CHARLOTTETOWN
5e étage, édifice Dominion rue Queen
ouvert tous les jours de 8h a.m. à 4h30 p.m.
Tél 892-6587

SUMMERSIDE
Centre d'Emploi Canada
Waterfront Mall
Ouvert: les mercredi
de 9h a.m. à 2h p.m.
Tél: 436-2104

Canada

Santé et Bien-être social Canada | Health and Welfare Canada
Programmes de la Sécurité du Revenu | Income Security Programs

Offre d'emploi

La Voix Acadienne Ltée
hebdomadaire français de l'I.-P.-E.
requiert les services

d'UN VENDEUR D'ANNONCES

pour le 1er mai 1980

Si vous avez accepter un "non" sans broncher et retourner le lendemain chercher un "oui", vous êtes la personne qu'il nous faut.

La personne acceptée aura une bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Une période d'entraînement sera offerte si nécessaire.

Salaire et commission négociables.

La date limite de la réception des demandes est fixée au 15 avril.

Faire parvenir sa demande avec son curriculum vitae à
M. le président
Conseil d'administration
La Voix Acadienne Ltée
7, rue Central, C.P. 1420
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2

AU P'TIT ECRAN

Semaine du 12 au 18 mars

LE RECETTE DU COLONEL SANDERS
Poulet Frit à la Kentucky
Colonel Sanders et ses aides le font
"bon à s'en lécher les doigts"
Charlottetown, Summerside, Bunbury, Montague, Souris

Mercredi

CBAFT

10.00 En mouvement
10.15 L'évangile en papier
10.30 Animagerie
10.45 Tam Tam
11.00 Passe-Partout
11.30 Magazine-Express
12.00 Au fil de la semaine
12.30 Madame et son fantome
1.00 Erreurs judiciaires
2.30 Les Coqueluches
2.31 Le téléjournal
2.36 Femmes d'aujourd'hui
3.30 Le temps de vivre
5.00 Bobino
5.30 Place du fondateur
6.00 La fine cuisine d'Henri Bernard
6.30 Coup d'oeil
7.00 Les maritimes aujourd'hui (1ère édition)
7.30 Ce soir, téléjournal National
8.00 Quelle famille
8.30 Pistroli
9.00 Profil
9.30 Caroline
10.00 Best Sellers "La croisée des destins"
11.00 Science réalité
11.30 Téléjournal Nat., Inter. & Prov.
12.05 Les maritimes aujourd'hui (2e édition)
12.12 Sports
12.22 Reflets d'un pays
01.22 CINEMA "Léonor"
03.00 Fin des émissions

CBCT

09.15 Friendly Giant
09.30 N.S. Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Top of the Clock
12.30 Wicks
1.00 Today from Ontario
2.00 The Edge of Night
2.30 Take Thirty
3.00 Bob MacLean
4.00 Beyond Reason
4.30 All in the Family
5.00 Beachcombers
5.30 Mary Tyler Moore
6.00 COMPASS
7.00 Happy Days
7.30 Window on Resources
8.00 The Newcomers
9.00 Drama- Growing Up Jewish
10.30 Spectrum "Lloyd"
11.00 The National
11.27 Night Report
11.45 Onedin Line

Jeudi

CBAFT

10.00 En mouvement
10.15 Les oraliens
10.30 Animagerie
10.45 Les Oufs
11.00 Passe-Partout
11.30 Magazine-Express
12.00 Au fil de la semaine
12.30 M. Rosée
1.00 Les richesses de la mer
1.30 Les Coqueluches
2.31 Le téléjournal
2.36 Femmes d'aujourd'hui
3.30 CINEMA "Mademoiselle et son bébé"
5.00 Bobino
5.30 Pop Citrouille
6.00 Les Pierrafeu
6.30 Coup d'oeil
7.00 Les maritimes aujourd'hui (1ère édition)
7.30 Ce soir, téléjournal Nat.
8.00 Propulsion CTF
8.30 Du tac au tac
9.00 Le travail à la chaîne
9.30 LES GRANDS FILMS "Le chasseur de Chez Maxime's"
11.30 Téléjournal Nat., Inter. & Prov.
12.05 Les maritimes aujourd'hui (2e édition)
12.12 Sports
12.22 CINEMA "Si c'est un homme, raccrochez"
02.00 Fin des émissions

CBCT

09.15 Friendly Giant
09.30 N.S. Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 MarketPlace
12.30 Wicks
1.00 Today from The West
2.00 The Edge of Night
2.30 Take Thirty
3.00 Bob MacLean Show
4.00 Beyond Reason
4.30 All in the Family
5.00 The Beachcombers
5.30 Mary Tyler Moore
6.00 COMPASS
7.00 Happy Days
7.30 Carousel
8.00 Mork & Mindy
8.30 King of Kensington
9.00 Barney Miller
9.30 Medicine Show
10.00 Decision
10.30 MacIntyre File
11.00 The National
11.25 Night Report
11.45 Duchess of Duke St.

Vendredi

CBAFT

10.00 En mouvement
10.15 Les 100 tours de Centour
10.30 Animagerie
10.45 Contes de la rive
11.00 Passe-Partout
11.30 Magazine-Express
12.00 Moi aussi je parle français: Le Sénéchal
12.30 Gaspard et les fantômes
1.00 Un pays, un goût, une manière
1.30 Les Coqueluches
2.31 Le téléjournal
2.36 Femmes d'aujourd'hui
3.30 Les Ateliers
4.30 Les animaux chez eux
5.00 Bobino
5.30 Les Héritiers
6.00 Sports Mag
6.30 Coup d'oeil
7.00 Les maritimes aujourd'hui (1ère édition)
7.30 Ce soir, téléjournal Nat.
8.00 A cause de mon oncle
8.30 Génies en herbe
9.00 Frederic
9.30 Les Arrivants
10.30 Consommateurs plus
11.00 L'enjeu
11.30 Téléjournal Nat., Inter. & Prov.
12.05 Les maritimes aujourd'hui (2e édition)
12.12 Sports
12.22 CINEMA "Casonostra Dossier Valachi"
02.00 Fin des émissions

CBCT

09.15 Friendly Giant
09.30 N.S. Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Top of the Clock
12.30 Wicks
1.00 Today from the Pacific
2.00 The Edge of Night
2.30 Take Thirty
3.00 Bob MacLean Show
4.00 Beyond Reason
4.30 All in the Family
5.00 The Beachcombers
5.30 Mary Tyler Moore
6.00 COMPASS
7.00 Happy Days
7.30 Nellie, Daniel, Emma & Ben
8.00 Archie Bunker's Place
8.30 Front Page Challenge
9.00 Tommy Hunter
10.00 Dallas
11.00 The National
11.27 Night Report
11.45 All That Jazz
12.45 MOVIE: The Princess and the Pirate

Samedi

CBAFT

09.30 Passe-Partout
10.00 Capitaine Caverne
10.30 Le club des cinq
11.00 Les héros du samedi
12.00 Albator
12.30 Téléjeans
1.00 Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
2.00 Femmes d'aujourd'hui
3.00 A Communiquer
4.00 Ciné jeunesse
5.30 Un regard s'arrête
6.00 Bagatelle
7.00 Noir sur blanc
8.00 Le temps des As
9.00 La soirée du hockey "Montréal à Edmondon"
11.40 Le téléjournal
11.45 Nouvelles du sport
12.00 Politique fédérale
12.10 CINEMA "Une maison dans l'ouest"
02.00 Fin des émissions

CBCT

10.00 Sesame Street
11.00 What's New
11.30 Wow
12.30 Star Trek
1.30 Sports Set "St. John, N.B.
3.30 You Can Do It
4.00 Sportsweekend
7.00 Saturday Evening News
7.22 The Maritime
7.30 Reach for the Top (Morell vs Kinkora)
8.00 Housecalls
8.30 The Ropers
9.01 NHL Hockey (Montreal at Edmonton)
12.00 The National
12.15 Prov. Affairs
12.22 Night Report
12.30 MOVIE: "Nana"

Dimanche

CBAFT

09.30 Passe-Partout
10.00 Bout'Chou et casse-cou
10.30 Mon ami Guignol
11.00 Le jour du Seigneur
12.00 Les Primitifs
1.00 Magazine de la semaine verte
2.00 Propos et confidences
2.30 Initiation à la musique
3.00 Univers des sports
4.30 D'hier à demain
5.30 Aux frontières du connu
6.00 Second regard
7.00 Hebdo dimanche
8.00 Chez Denise
8.30 Les beaux dimanches
11.30 Le téléjournal
11.46 Sports dimanche
12.00 Politique Provinciale "Les Démocrates"
12.10 Ciné-Club "L'intendant"
02.00 Fin des émissions

CBCT

11.00 Gentle Ben
11.30 Flipper
12.00 Meeting Place
1.00 Standing room only
2.00 Disneys wonderful world
3.00 Sports Weekend Jr. Curling
6.00 CBC Sunday News
6.30 Country Canada
7.00 Beachcombers "Racing Crane"
7.30 The Muppet Show "Jonathan Winters"
8.00 The Newcomers (PGS) 1847 (Irish)
9.00 DRAMA: For the record "Maintain the right"
10.00 Marketplace
10.30 Ombudsman
11.00 The National
11.15 Night Report
11.29 Hawaii Five-0

Lundi

CBAFT

10.00 En mouvement
10.15 Les oraliens
10.30 Animagerie
10.45 Une fenêtre dans ma tête
11.00 Passe-Partout
11.30 Magazine-Express
12.00 Au fil de la semaine
12.30 Wickie
1.00 Un animal des animaux
1.30 Les Coqueluches
2.31 Le téléjournal
2.36 Femmes d'aujourd'hui
3.30 D'amour et d'eau fraiche
4.30 L'île au trésor
5.00 Bobino
5.30 A Communiquer
6.00 Acadiana
6.30 Coup d'oeil
7.00 Les maritimes aujourd'hui (1ère édition)
7.30 Ce soir, téléjournal Nat.
8.00 La P'tite partie
8.30 Contrepartie
9.00 Terre humaine
9.30 Télé-Selection "Le juge Fayard dit 'Le Sherif'"
11.30 Téléjournal Nat., Inter. & Prov.
12.05 Les maritimes aujourd'hui (2e édition)
12.12 Sports
12.22 Léonard de Vinci
01.22 C'était hier
02.30 Fin des émissions

CBCT

9.45 Friendly Giant
10.00 Quiz Kids
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Top of the Clock
12.30 WICKS
1.00 Today from the Atlantic
2.00 The Edge of Night
2.30 Take thirty
3.00 Bob MacLean Show
4.00 Beyond Reason
4.30 All in the Family
5.00 Beachcombers
5.30 Mary Tyler Moore
6.00 COMPASS
7.00 Happy Days
7.30 Land & sea
8.00 Happy Days
8.30 Super Special "Will Miller's PEI
9.30 5th Estate
10.30 Man Alive
11.00 The National
11.25 Night Report
11.45 The Good Life

Mardi

CBAFT

10.00 En mouvement
10.15 Les 100 tours de Centour
10.30 Animagerie
10.45 Virginie
11.00 Passe-Partout
11.30 Magazine-Express
12.00 Au fil de la semaine
12.30 Les enfants du 47A
1.00 Papa cher papa
1.30 Les Coqueluches
2.31 Le téléjournal
2.35 Femmes d'aujourd'hui
3.30 CINEMA "L'homme à la Jaguar"
5.00 Bobino
5.30 Mordicus
6.00 Les Pierrafeu
6.30 Coup d'oeil
7.00 Les maritimes aujourd'hui (1ère édition)
7.30 Ce soir, téléjournal Nat.
8.00 Les Arrivants
9.00 Race de monde
9.30 Jamais deux sans toi
10.00 Télémag
11.00 L'âge de l'énergie
11.30 Téléjournal Nat., Inter. & Prov.
12.05 Les maritimes aujourd'hui (2e édition)
12.12 Sports
12.22 Rencontres "Marcel Legault"
12.52 CINEMA "Témoin à charge"
02.30 Fin des émissions

CBCT

10.00 Canadian Schools (Children of Canada)
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Wild Kingdom
12.30 WICKS
1.00 Today from Quebec
2.00 Edge of Night
2.30 Take Thirty
3.00 Bob MacLean Show
4.00 Beyond Reason
4.30 All in the Family
5.00 Beachcombers
5.30 Mary Tyler Moore
6.00 COMPASS
7.00 Happy Days
7.30 Land & sea
8.00 Happy Days
8.30 Super Special "Will Miller's PEI
9.30 5th Estate
10.30 Man Alive
11.00 The National
11.25 Night Report
11.45 The Good Life

PARTICIPACTION®

LA FEDERATION CULTURELLE DES CANADIENS FRANCAIS

De HQ à CF

Il faudrait une mémoire d'éléphant pour se rappeler la signification de tous les sigles qui assaillent nos yeux et nos oreilles par les temps qui courent...La difficulté est augmentée quand un organisme ose, en plus, changer d'appellation en cours de route.

Si le Comité culturel des francophones hors Québec (le CCFHQ) est devenu la Fédération culturelle des Canadiens français (la FCCF), après seulement deux ans d'existence, c'est que ses membres voulaient démontrer une attitude positive face à leur situation démographique, en ne s'identifiant plus par rapport à d'autres mais bien par rapport à eux-mêmes.

S'identifier comme "francophones hors Québec" était en quelque sorte une négation, alors que s'afficher en tant que Canadiens français démontre, tout au moins, une attitude positive qui n'exclut personne.

Maintenant, il s'agit simplement de ne plus confondre FCCF avec FFHQ, FFCF, FJCF, etc., etc., etc...

Vers une politique culturelle globale

Qu'est-ce, dites-vous? Une politique globale, n'est-ce pas ce dont parle la FFHQ depuis des années? Que vient faire le culturel là-dedans? De toutes façons, ce ne sont que des mots et pas une culture vivante, non?

Non, pas tout à fait.

En fait, lorsque les organismes culturels des provinces se sont regroupés en fédération, il y a trois ans, ils savaient l'importance que l'on devait accorder à une force nationale chargée d'élaborer un plan qui leur permettrait de procéder ensemble à un épanouissement culturel de leurs communautés. C'est là la base de cette "politique culturelle globale".

Présentement, en collaboration avec le directeur de la Fédération, ces organismes étudient les étapes qui ont marqué leur formation, leur profil actuel, et enfin, la façon dont ils envisagent leur avenir, individuellement et collectivement. Le document qui doit être publié d'ici la fin de 1981 fera état de ces éléments constituant la politique culturelle globale des francophones hors Québec.

Selon le directeur de la Fédération, M. Noël Leclerc, cette reflexion et la planification qui s'ensuit arrivent à point nommé. Il ajoute: "La plupart de nos organismes-membres à travers le pays en sont rendus à cette étape-là dans leur évolution. Ils existent depuis quelques années, ils ont l'expérience de plusieurs programmes d'activités et ils sentent le besoin de s'accorder le temps nécessaire pour exprimer bien clairement ce qu'ils font et déterminer là où ils veulent en arriver. Il y a énormément de vie dans les milieux artistiques/culturels francophones en ce moment, et il est important de canaliser ces énergies."

"Il faut leur donner leur valeur réelle et, pour faire ça, il faut faire savoir d'où l'on vient et où on s'en va. De là, la voix forte et claire d'une politique culturelle globale, et la veille d'un important essor de notre vie culturelle collective de francophones - que nous soyons Franco-colombiens, Franco-ontariens ou Acadiens".

Les organismes préparent présentement des documents qui schématisent leurs interventions dans les domaines de la musique, du théâtre, des lettres, des arts plastiques, de l'artisanat, de la danse, du cinéma, de la culture populaire, de l'histoire et du chant chorale. Ces disciplines artistiques sont conçues comme des ressources importantes en elles-mêmes, mais aussi en termes d'outils de développement communautaire. Il ne s'agit pas de voir la culture comme étant au service d'autres valeurs, mais de leur fournir un cadre et des moyens de s'épanouir et de développer leur plein potentiel.

Quand on parlera tous le même langage

"C'est à force d'échanger, de se familiariser les uns avec les autres qu'on arrivera à se comprendre et à développer une vie culturelle satisfaisante dans les communautés francophones du pays", explique le président de la Fédération, M. Michel Monnin.

Depuis qu'il a accédé à la présidence de cet organisme en juin 1978, il a concentré ses efforts sur le rapprochement des organismes culturels provinciaux, membres de la FCCF. Président également du Centre culturel franco-manitobain, il est bien placé pour voir les applications possibles de politiques, de méthologie, de démarches d'une province à une autre.

S'il y a des points communs entre les différents groupes culturels du pays, c'est par contre au cours de son mandat qu'il a eu l'occasion de se rendre compte des infinies diversités du pays. "Intellectuellement, politiquement, on peut comprendre cette notion sans la ressentir vraiment. J'ai l'impression d'en avoir découvert pour moi-même la portée à force de parler et de discuter avec des gens de tous les coins du Canada. Je me sens privilégié d'avoir pu rencontrer des francophones vivant aux Territoires du nord-ouest, aussi bien que dans le nord de l'Ontario ou en Nouvelle-Ecosse. C'est une expérience enrichissante pour moi aussi bien que pour nos membres d'échanger comme ça. Plus qu'auparavant, maintenant, j'ai de la sympathie pour les dirigeants fédéraux qui doivent quotidiennement faire face à ces diversités dans le gouvernement du pays."

"Il est certain que même au niveau d'intervention de la FCCF, il n'est pas facile de trouver la politique, l'activité ou le programme qui représente un juste milieu. Notre rôle présentement est très proche de cette réalité. Il faut que nous voyions à bien nous assurer que tous nos membres soient conscients que leur contribution personnelle ou locale à la vie culturelle du pays est importante pour les autres. Que la culture régionale influence son rayonnement national. Qu'elle est importante pour les gouvernements, les Québécois, les anglophones qui nous entourent, et surtout pour nous-mêmes, pour notre fierté et notre identité collective de Canadiens français."

Michel Monnin sait fort bien que cette démarche est de longue haleine, et il ne s'attend pas à ce que cette conscientisation soit accomplie entièrement durant son mandat. Il est satisfait de savoir qu'il aura contribué à son cheminement.

Heureusement, dit-il, il n'est pas nécessaire pour nous de défoncer des portes - elles sont ouvertes pour la Fédération; sa crédibilité comme organisme porte-parole culturel au plan national est assurée par son existence même et la continuité de sa programmation. Il importe cependant, que nous continuions à démontrer de façon active à nos membres que nous sommes conscients de leurs besoins et de leurs aspirations particulières, et que nous pouvons **prendre** les moyens d'y répondre. Notre travail est plutôt "interne" en ce moment de notre existence. Tous les membres ne sont pas également conscients que **leur** travail a une portée plus que régionale et qu'il est avantageux pour eux de collaborer au grand tout. Les visites du Directeur de la Fédération dans chacune des provinces, pour travailler au développement de la politique culturelle globale, sont aussi un rappel important à ce niveau-là.

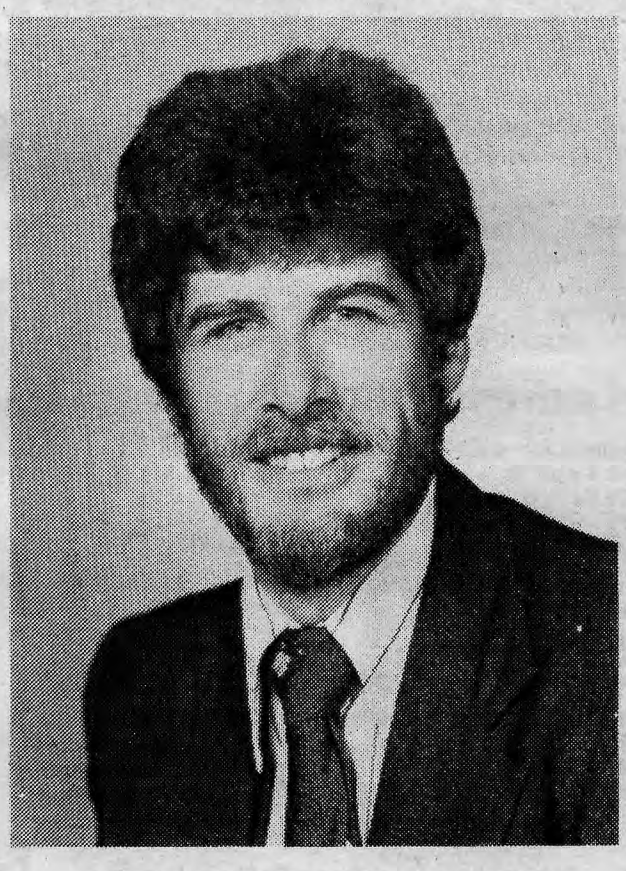

MICHEL MONNIN, président de la FCCF

Si les provinces sont très différentes les unes des autres, et si leur activité culturelle est parvenue à des stages très différents de développement, il n'en demeure pas moins que leurs organismes ont beaucoup en commun - leur situation de minoritaire, par exemple - et donc beaucoup à échanger.

Michel Monnin poursuit: "Quoique les situations du Conseil de promotion et de diffusion de la culture du Nouveau-Brunswick et du Centre culturel franco-manitobain ne soient évidemment pas pareilles, je sais que les échanges que facilite la Fédération me donnent une idée de ce que je voudrais imiter, de ce que je pourrais accomplir au CCFM, et me situent par rapport à des développements que je voudrais entreprendre au Manitoba. La même chose est vraie pour d'autres personnes dans d'autres provinces."

"Quand chaque organisme provincial aura complété son plan d'action, connaîtra ses objectifs à long terme et se sera donné les moyens de les atteindre dans toutes les disciplines artistiques qui l'intéressent, quand il avancera vers des buts précis plutôt que de se contenter de "faire des activités" nous aurons là la base d'une vie culturelle solide et authentique qui sera la nôtre propre. Ce sera un grand pas de fait."

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-TéNOise
French Cultural Association of the N.W.T.

Le Secteur Culturel de la F.A.N.E.

LA COMMISSION CULTURELLE DE LA SASKATCHEWAN

A MARI USQUE AD MARE

La Fédération culturelle des Canadiens français est composée de onze membres: les organismes culturels des neuf provinces et deux territoires, à l'exception du Québec. De l'Atlantique au Pacifique à l'Arctique, les structures et programmes de chacun de ces organismes diffèrent. En voici de courts profils.

YUKON: L'Association des Franco-yukonnais existe depuis un peu plus d'un an. Ses membres sont des individus de Whitehorse et d'autres localités dans le Territoire, qui s'intéressent à la culture française. Dotée d'une constitution, elle s'attend à entreprendre une programmation adaptée à ses besoins particuliers dans l'année à venir.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST: Formée il y a trois ans, l'Association culturelle franco-TéNOise est composée d'individus des régions de Yellowknife, Hay River et Fort Smith. Un comité exécutif et un animateur s'occupent de la programmation de l'organisme. Celle-ci comprend une émission de télévision hebdomadaire (la première en français dans les Territoires), l'organisation de spectacles, une cabane à sucre au cours du grand Carnaval Caribou, des ateliers de danse et de confection de ceintures fléchées et la surveillance du programme d'immersion. La Saint-Jean-Baptiste constitue également l'occasion d'une grande fête.

COLOMBIE-BRITANNIQUE: Le Conseil culturel franco-colombien est le bras culturel de la Fédération des Franco-colombiens. Les membres du Conseil sont de deux types: les centres, comités, clubs et cercles francophones des villes et villages de la province, et les organismes de production tels que les troupes de danse, de théâtre, etc. Le CCFC a un conseil exécutif, et son agent de développement culturel est un employé de la FFC. Il n'a pas de constitution et son mandat se résume à l'apport de la plus grande collaboration possible à la coordination des activités des groupes membres: par exemple, le Salon du Livre, les stages de danse du Conseil canadien des arts populaires, les tournées nationales, la Franco-fête et le Festival francophone du Centre culturel colombien.

ALBERTA: La commission culturelle est un service de l'Association canadienne-française de l'Alberta, avec son conseil d'administration, son directeur et sa programmation propre. Son objectif général est la "promotion de la culture canadienne-française sous toutes ses formes dans la province". Ses tâches et activités comprennent un calendrier d'activités, le Rond-Point, la présentation d'artistes franco-albertains à Alberta Showcase et au Festival de Granby, les tournées provinciales et nationales, une journée du patrimoine et une collaboration constante aux ressources culturelles de la province.

SASKATCHEWAN: Formée en 1973, la Commission culturelle regroupe les centres et comités culturels des communautés francophones de la Saskatchewan. Elle est une société avec conseil d'administration et un directeur, et elle a le mandat de coordonner, diffuser et organiser l'activité culturelle de la province. Elle voit également à la formation et au développement culturel de ses membres. Ses principes activités sont de coordonner les tournées provinciales et les tournées nationales, de se faire le porte-parole de ses membres, et, au mois de février, de tenir un colloque provincial avec ateliers, spectacles et rencontres.

MANITOBA: Le Centre culturel franco-manitobain, s'il fait des efforts de développement culturel à l'échelle de la province, reste d'abord un édifice qui appartient au gouvernement du Manitoba et dont ce dernier est responsable, par le biais d'un Conseil d'administration qu'il nomme lui-même. Le mandat du CCFM (le bill 49) est "to maintain, encourage, foster and sponsor by all means and to make available franco-canadian culture to all residents of the province". Les comités culturels ruraux et les groupes de production artistique résidents du Centre sont autonomes et élaborent leur propre programmation tout en maintenant des liens avec le Centre. Cette année, le Centre s'occupe plus particulièrement d'artisanat, d'expositions d'arts visuels, d'activités pour enfants, de télévision communautaire, de spectacles et tournées et du programme scolaire du Festival du Voyageur. Il prévoit une rencontre provinciale à l'automne.

ONTARIO: Dans cette province, les organismes culturels locaux, chacun dans sa région, font partie d'une fédération - soit la Fédération des organismes culturels franco-ontariens du nord, la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens du nord, la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens du sud ou le Regroupement culturel franco-ontarien, dont le comité provincial gère les activités à l'aide d'un coordonnateur. Les fédérations sont autonomes et indépendantes et le R.C.F.O. offre, lui, des services de coordination, d'information, de planification et des ressources de dépannage. En plus d'assurer une participation provinciale au Contact franco-ontarien et à d'autres manifestations culturelles régionales au cours de l'année, il entreprend présentement une tournée de sensibilisation à l'échelle de la province.

NOUVEAU-BRUNSWICK: Composé des associations, sociétés ou cercles culturels des neuf régions de la province (le Haut Saint-Jean, Fredericton, Saint-Jean, Moncton, Kent sud, Kent nord, la Péninsule acadienne, Nipisquit et la Baie des Chaleurs), le Conseil de promotion et de diffusion de la culture tente de faire ce que dit son nom. Sa programmation reflète ces soucis-là et le secrétariat de l'organisme est un carrefour d'idées, de politiques et de services qui répondent aux besoins de ses membres dans ces domaines-là. A l'échelle de la province, le C.P.D.C. vient de tenir un important festival d'artisanat acadien.

NOUVELLE-ECOSSE: Vieux de seulement trois ans, le secteur culturel de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse a le mandat de promouvoir et diffuser la culture acadienne, et d'assurer la solidification et le développement des comités culturels et des organismes de production culturelle des diverses régions. Celles-ci sont les comtés de Digby, Yarmouth, Antigonish, Richmond et Inverness et la région de Halifax. Ses employés travaillent aux activités de célébration du 375e anniversaire des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, à des tournées de ses artistes de scène et de ses troupes de théâtre, à un gala de la chanson qui aura lieu en mai, et à la tenue de stages de formation dans les différentes disciplines artistiques à la demande des organismes régionaux.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD: Agé de 10 ans, le comité culturel de la Société Saint-Thomas-d'Aquin est composé de bénévoles intéressés et de représentants d'un maximum de douze régions-succursales de la SSTA. Il est responsable de sa propre programmation et sa priorité actuelle est le développement, par tous les moyens, des talents locaux. Il s'occupe de formation dans les domaines du théâtre et de la chanson, ainsi que de spectacles et tournées pour donner suite à cette formation. Il reçoit également les tournées régionales et nationales.

TERRE-NEUVE ET LABRADOR: Les régions de Labrador City, Cap Saint-Georges/Stephenville et Saint-Jean bénéficient des services d'animateurs de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador. Ceux-ci travaillent dans le domaine culturel dans une optique générale de développement communautaire. Les activités comprennent des séries de spectacles professionnels et amateurs, des expositions d'arts visuels, des festivals de musique traditionnelle, des conférences, des soirées sociales et des salons du livre.

Noms et adresses des organismes-membres

L'Association culturelle franco-TéNOise
C.P. 995
Yellowknife (T.N.O.) X0E 1H0
(403) 920-2919

L'Association des Franco-yukonnais
C.P. 4755
Whitehorse (Yukon) YIA 4N6
(403) 668-2725

Le Conseil culturel franco-colombien
104 - 853, rue Richards
Vancouver (C.-B.) V6B 3B4
(604) 669-5264

La Commission culturelle de l'ACFA
10008 - 109e Rue (Pièce 203)
Edmonton (Alberta) T5J 1MS
(403) 429-7611

La Commission culturelle de la Saskatchewan
307 - 10, baie Schemmer
Regina (Saskatchewan) S4R 7Z4
(306) 565-8916

Le Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Man.) R2H 0G7
(204) 233-8972

Le Regroupement culturel franco-ontarien
681 est, rue Main
Hamilton (Ontario) LM8 1K3
(416) 545-6162

Le Conseil de promotion et de diffusion de la culture
80, rue Church
Moncton (N.-B.) E1C 4Z2
(506) 382-0764

Le Secteur culturel de la FANE
Chéticamp (N.-E.) B0E 3A0
(902) 224-2220

Le Comité culturel de la SSTA
7, rue Central (C.P. 1362)
Summerside (I.-P.-E.) C1N 4K2
(902) 436-5041

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
C.P. 253
Labrador City (Labrador) A2V 2K5
(709) 944-6600

CONSEIL CULTUREL FRANCO COLOMBIEN

La Commission Culturelle de l'ACFA

REGROUPEMENT CULTUREL FRANCO-ONTARIEN

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

La Société Saint-Thomas d'Aquin

CONSEIL DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DE LA CULTURE

Association des Franco-yukonnais

Fédération Des Francophones De Terre-Neuve Et Du Labrador

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

La volonté d'être soi, chez-soi

L'idée de "culture" intéresse vivement le directeur général de la FCCF, M. Noël Leclerc. "C'est une notion qui n'est pas claire pour tous et, pourtant, elle est tellement fondamentale. La culture, finalement, c'est l'individu dans sa collectivité - tel qu'il s'exprime, tel qu'il crée, tel qu'il vit. C'est la base, le noyau, le coeur - c'est ce qu'il y a de plus intime à la personne. Et pour un organisme tel que la Fédération, le mandat devient clair - il faut, par tous les moyens, favoriser le développement de l'être en un premier temps, et des personnes en groupe dans un deuxième temps. La culture devient alors un projet commun, dont l'essence est la volonté d'être soi, où qu'on se trouve. Ce n'est pas par le nombre d'activités organisées dans une année qu'on peut déceler la richesse d'une culture, ce serait plutôt par la qualité de la vie de ses individus, par leur sens de leur propre avenir. Cela ne se crée pas - cela se découvre, se soigne, se bâtit.

"La Fédération, dans une optique de développement culturel, tente de faire avancer cette quête de l'identité chez les francophones du Canada: en élaborant une politique culturelle

NOËL LECLERC, directeur général de la FCCF

globale, par exemple, qui n'est nulle autre que l'orientation à long terme des groupes culturels dans toutes les disciplines artistiques, en offrant une formation aux gens qui travaillent dans ces milieux-là, et en favorisant les échanges culturels à tous les niveaux.

"De fait, nous ajoutons un programme d'échanges interprovinciaux à notre nouvelle programmation. Selon les demandes que nous recevrons, cela pourra être des expositions artisanales itinérantes, ou des personnes-ressources qui vont aider un groupe d'une région, etc. Cela devrait rendre encore plus évident la nature de la Fédération qui a le mandat de favoriser le rapprochement des groupes culturels francophones et de promouvoir la diffusion culturelle de cette collectivité."

"En conclusion, on peut dire que cette année en est où beaucoup de choses ont été initiées à la FCCF - le plan cadre de la politique culturelle globale, le programme d'information, les relations avec le service culturel de l'Ambassade de France et avec le gouvernement du Québec, le rapprochement avec plusieurs agences gouvernementales et avec les autres organismes culturels nationaux. Maintenant, il faut étoffer et stabiliser ces projets. Dans peu de temps, nous verrons les résultats positifs pour tous les Canadiens français".

Un bottin, une revue

Un des défis majeurs d'un organisme comme la FCCF, c'est la diffusion interne de l'information qui concerne ses propres affaires et, conjointement, la diffusion de l'information la concernant à tous les autres intéressés. En créant, dans sa présente année d'opération, un programme d'information, la Fédération voulait, tout au moins, se donner toutes les chances de réussir.

Déjà, en juin 1979, elle publiait son bottin "Les ressources culturelles des francophones hors Québec" - un inventaire impressionnant de tous les artistes de scène, les artistes en arts visuels, les artisans, les troupes de théâtre, les chorales, les sociétés historiques, les librairies et bibliothèque, les maisons de disques, les maisons d'éditions, les journaux et bulletins, etc, qui constituent la matière première de la vie culturelle des communautés canadiennes-françaises.

Ce bottin, divisé en provinces et en disciplines artistiques, donne les noms, adresses, numéros de téléphone et tout autre détail pertinent sur chacune des personnes ou groupes répertoriés. Il fait partie de la collection de livres de référence sur quelque 200 individus, organismes et institutions à travers le pays qui ont à communiquer avec la communauté francophone de façon plus ou moins régulière. D'après leurs commentaires, on le considère pratique, voire indispensable en tant qu'outil de travail.

Durant l'été 1980, la Fédération verra à la mise à jour de l'information contenue dans le bottin, comme elle s'est engagée à le faire annuellement, d'ailleurs.

Selon Paulette Jubinville, l'agent d'information, "c'est la diffusion de l'information - la communication - qui est à la base de la réussite d'un organisme tel que celui-ci. Si les gens ne sont pas informés systématiquement de ce qui se passe dans leur domaine, ils risquent de se sentir isolés et peu appuyés. Il faut qu'on fasse état des efforts, des succès, des accomplissements de nos milieux culturels. Dans une situation de minoritaires, quand on est aussi loin les uns des autres, tous les moyens sont bons pour nous rapprocher, pour faire en sorte qu'on se sente un peu les coudes, même si ce n'est que par l'écrit."

"Le moyen le plus puissant et le plus intéressant, on ne l'a pas encore utilisé, mais on s'apprête à le faire, c'est une revue culturelle nationale, de qualité professionnelle."

A partir de février, en effet, la Fédération accueillera un expert-conseil en information (grâce à une entente avec le gouvernement du Québec) qui aidera à l'étude du marché et à la mise sur pied de cette revue. La première édition est prévue pour septembre ou octobre prochain.

Les tournées d'artistes . . . derrière le rideau

C'est d'abord par son programme de tournées nationales que la Fédération s'est fait connaître. Il demeure son aspect le plus connu et le plus visible.

Calixte Duguay, Francine McGee, la famille Laroche, la Troupe de la 16e, Maurice Paquin, Roseline Blanchard , Gilberte Bohémier, Edouard et Micha, le Théâtre Nouveau, le Cercle Molière et **GARPLON** - voilà un nombre et une qualité importante d'artistes qui sont maintenant connus et appréciés en dehors de leur milieu d'origine, grâce à des tournées subventionnées par la Fédération culturelle des Canadiens français. 565 représentations en 3 saisons de spectacles, cela fait un auditoire total d'au-delà de 150,000 enfants, jeunes et adultes.

La présente saison verra 60 autres représentations de "Bonjour le monde" par le Théâtre du Nouvel-Ontario dans les quatre provinces de l'Atlantique et au Manitoba, et 43 spectacles par le groupe acadien "1755" en Ontario et en Saskatchewan.

Ces tournées viennent complémenter les saisons d'activités culturelles d'un grand nombre de localités à travers le pays, et permettent à certaines communautés ou écoles qui ont très peu souvent l'occasion de voir des spectacles en français d'en recevoir à des coûts très abordables. Et, de l'autre côté de la médaille, elles permettent à des artistes de scène issus de milieux minoritaires et déjà connus dans leur coin de pays de se présenter dans les autres régions. Le défi du réseau des communautés francophones hors Québec est varié et intéressant pour un chanteur, un groupe musical, une troupe de danse ou de théâtre.

Selon Bernice Parent, la coordonnatrice des tournées de la FCCF, l'organisation de ces circuits est très importante, mais d'autres moyens le sont également pour la promotion des artistes : "J'ai participé activement, depuis mon entrée en fonction en août dernier à tous les "Contact" de l'Office des tournées, ainsi qu'au Festival de Granby. Je dois me rendre prochainement au Colloque culturel de la Saskatchewan et à Contact Québec. Ce genre de manifestations est intéressant, en plus d'être d'un intérêt primordial pour nos artistes et nos producteurs de spectacles. Les rencontres qu'on y fait et les mini-spectacles qu'y donnent les artistes contribuent largement à alimenter la promotion d'une activité artistique vivante et de haute qualité. De plus, à cause de l'expérience de la Fédération dans la coordination de tournées et de nos contacts avec tous les milieux culturels minoritaires, on nous consulte, et on fait avancer le développement d'un marché pour nos artistes. Et n'oublions pas que lorsqu'un village, une école ou un comité a du succès avec un spectacle, cela peut encourager les gens à se lancer dans toutes sortes d'autres entreprises culturelles. Cela engendre de l'enthousiasme et de l'intérêt, chez les jeunes comme chez les adultes."

PAULETTE JUBINVILLE
agent d'information

BERNICE PARENT
coordonnatrice des tournées

On peut se demander comment fonctionne au juste le programme de tournées...

A l'automne, par le biais de communiqués aux médias et des contacts faits par chaque organisme provincial, la Fédération lance une invitation aux artistes. Ils préparent un projet de tournée de la nature, du style et de l'envergure qui les intéressent. Après la date limite du concours, la coordonnatrice nationale s'assure que tous les détails pertinents ont été fournis. Elle convoque une réunion du jury de sélection (composé de deux représentants de chaque région - ouest, Ontario et Atlantique - nommés par les organismes culturels de chaque province) qui étudie les projets pendant cinq jours. Ayant consulté auparavant les provinces qu'ils représentent, ils sont en mesure d'indiquer quels genres de spectacles leurs communautés veulent recevoir. Les projets choisis sont réétudiés en fonction des budgets, avec la coordonnatrice, et ces sélections sont soumises au Secrétariat d'Etat dans la demande de budget annuelle de la Fédération. Une fois les budgets approuvés, les artistes choisis sont avertis et les négociations sont entreprises. La coordonnatrice nationale fait appel à ses coordonateurs provinciaux pour la vente des spectacles aux communautés locales, la préparation des itinéraires des artistes, l'envoi du matériel publicitaire fourni par les artistes, etc. Les contrats sont signés, la publicité est faite, la tournée a lieu, les gens impliqués à tous les niveaux font des rapports d'évaluation, tout le monde est content, et on recommence l'année suivante.

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

Le rond-point culturel

Les comités, conseils culturels et groupes d'artistes locaux des communautés francophones du pays sont rattachés à un organisme culturel provincial qui les regroupe et/ou les représente. Celui-ci, par un représentant de son conseil d'administration et un de ses employés principaux, fait partie du conseil d'administration de la Fédération culturelle des Canadiens français. De ce conseil, à la réunion annuelle de la FCCF, est élu un bureau de direction (comité exécutif) qui voit à la bonne marche des services, programmes et politiques de la Fédération. Il embauche le personnel du siège social (à Saint-Boniface, au Manitoba) composé présentement d'un directeur général, d'un agent d'information, d'un coordonnateur du programme des tournées et d'un secrétariat de deux personnes.

Trois ou quatre réunions du conseil d'administration sont tenues chaque année, en plus de l'assemblée annuelle, et le bureau de direction se réunit au besoin, essentiellement avant chaque réunion du conseil d'administration. On peut inviter des observateurs à assister aux rencontres du conseil.

Chacun des organismes culturels provinciaux (ou territoriaux) garde sa pleine autonomie face à l'organisme national et est responsable de sa propre programmation. Chacun obtient individuellement son budget de fonctionnement et paie une cotisation à la Fédération.

En plus de travailler directement avec ses membres, la Fédération entretient des relations avec les agences gouvernementales, festivals ou manifestations culturelles d'envergure et les organismes nationaux du domaine culturel francophone.

C'est à ce niveau qu'elle détient un rôle de porte-parole des communautés culturelles des Francophones hors Québec, qu'elle peut agir en tant que coordonnateur et interprète, et qu'elle peut exercer un certain leadership auprès de ses membres.

LA GRANDE ROUE

Dans le secteur culturel, le centre (le coeur, le cerveau, le noyau), devrait être la F.C.C.F. Les autres organismes peuvent plus facilement répondre aux besoins culturels, régionaux et disciplinaires de la grande communauté (les Francophones hors Québec) que nous sommes appelés à desservir.

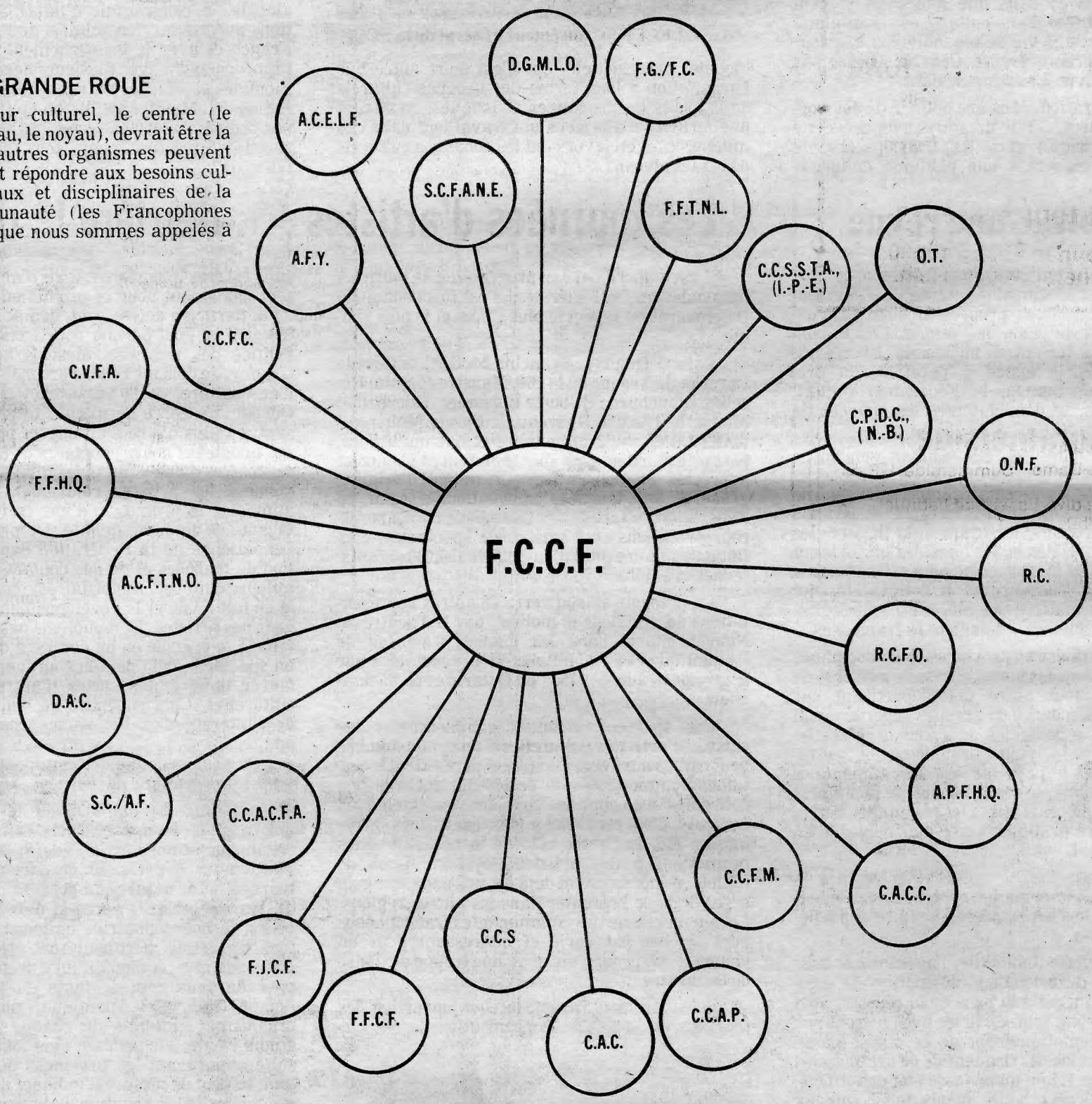

Au centre: La Fédération culturelle des Canadiens français

Premier niveau de rayons: 11 cercles
A.F.Y. — L'Association des Franco-yukonnais
A.C.F.T.N.O. — L'Association culturelle franco-TéNOise
C.C.F.C. — Le Conseil culturel franco-colombien
C.C.A.C.F.A. — La Commission culturelle de l'ACFA
C.C.S — La Commission culturelle de la Saskatchewan
C.C.F.M. — Le Centre culturel franco-manitobain
R.C.F.O. — Le Regroupement culturel franco-ontarien
C.P.D.C., N.-B. — Le Conseil de promotion et de diffusion de la culture
S.C.F.A.N.E. — Le Secteur culturel de la FANE
C.C.S.S.T.A. — Le Comité culturel de la SSTA
F.F.T.N.L. — La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador

Rayons extérieurs: 16 cercles
D.G.M.L.O. — Direction des groupes minoritaires de langue officielle, Secrétariat d'Etat
F.G./F.C. — Festival de Granby; Festival des Cantons
A.C.E.L.F. — Association canadienne d'éducation de langue française
C.V.F.A. — Conseil de la vie française en Amérique
F.F.H.Q. — Fédération des francophones hors Québec
D.A.C. — Direction des affaires canadiennes, ministère des Affaires intergouvernementales du Québec
S.C./A.F. — Service culturel, Ambassade de France
F.J.C.F. — Fédération des jeunes Canadiens français
F.F.C.F. — Fédération des femmes canadiennes-françaises
C.A.C. — Conseil des arts du Canada
C.C.A.P. — Conseil canadien des arts populaires
C.A.C.C. — Conseil acadien de coopération culturelle en Atlantique
A.P.F.H.Q. — Association de la presse francophone hors Québec
R.C. — Radio-Canada
O.N.F. — Office national du film du Canada
O.T. — Office des tournées du C.A.C.

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

Vous et votre enfant

Le rôle le plus important des parents, peut-être, est d'être d'abord eux-mêmes ce qu'ils voudraient que soit leur enfant. Les enfants imitent l'attitude de leurs parents dès leur plus jeune âge. Prenons par exemple l'attitude des parents à l'égard de l'étude: s'ils montrent à l'enfant qu'ils aiment l'étude, ils l'encourageront ainsi à apprendre.

Si vous voulez que votre enfant s'intéresse à un domaine du savoir ou apprenne une technique quelconque, il importe de lui montrer que vous vous y intéressez ou vous y adonnez vous-même. Si vous voulez que votre enfant lise, lisez vous-même, montrez-lui que vous aimez lire, faites-lui la lecture. La même règle s'applique à l'écriture: montrez-lui que vous aimez écrire et qu'il est nécessaire d'apprendre à écrire. Si vous voulez qu'il apprécie la musique, écoutez-en à la maison et donnez-lui l'occasion d'écouter de la musique en votre compagnie et d'apprendre à l'aimer.

Il est extrêmement important de montrer le bon exemple dès le début. La discipline, la propreté, l'ordre, la méticulosité, la persévérance sont autant de qualités qui détiendront sur vos enfants et qui leur seront utiles à l'école.

McDonald's
SUMMERSIDE
Rue Water
CHARLOTTETOWN
Ave University
Le restaurant pour la famille
ouvert tous les jours
Petit déjeuner: 6h30 à 10h30
Menu général: 10h30 à 24h.

Légion
de Summerside
340, rue Notre-Dame Summerside, I.-P.-E.
Mercredi soir: divertissement habituel
Jeudi soir: à 8h00, bingo
Vendredi soir: divertissement au Lounge 9h00 à 12h30
Samedi soir: danse- 9h30 à 12h45

CN Marine à la recherche de bonne idées

CN Marine invite la soumission de projets aptes à fournir des services ou du divertissement aux voyageurs de passage aux gares maritimes de Borden, Ile-du-Prince-Edouard, et Cap Tourmentin, Nouveau-Brunswick. Ces projets devraient être conçus dans le but de divertir les voyageurs qui attendent d'embarquer sur les traversiers.

Condition requise: que ces projets rapportent un profit à CN Marine.

Les propositions écrites et détaillées devront être envoyées à:

M. J.W. Forsyth
Directeur- Services de bord
CN Marine
100, rue Cameron
Moncton, N.-B.
E1C 5Y6

Il serait préférable d'éviter les demandes de renseignements par téléphone.

Après avoir étudié les propositions présentées, CN Marine entreprendra de discuter avec les responsables des projets jugés les plus valables.

Seront considérées pour l'année 1980 les soumissions reçues avant 16h00, le 27 mars 1980.

CN Marine

Nomination au CPMM

M. Laurence Simpson a été nommé directeur exécutif du Service du cadastre et de l'information foncière (SCIF) qui est un organisme du Conseil des Premiers ministres des Maritimes. La nomination de M. Simpson fait suite à la nouvelle entente survenue le mois dernier entre la province et le Conseil en vue de la continuation du programme. Mis sur pied en 1973, le SCIF est conçu pour améliorer les opérations de bornage, la couverture carthographique et les systèmes de cadastre partout dans la région.

Après avoir obtenu un diplôme d'économiste à l'Université du Nouveau-Brunswick, M. Simpson est entré au service de la province du Nouveau-Brunswick en occupant un poste au Bureau du conseiller économique. Il a assumé les fonctions de directeur des études économiques pendant un certain temps à ce bureau puis il a travaillé pendant deux ans pour le ministère des Finances à titre de directeur du budget et de secrétaire adjoint du Conseil du Trésor.

En 1972, M. Simpson s'est joint au personnel du secrétariat du Conseil. En tant que secrétaire adjoint, il a participé à la réalisation de nombreux projets fédéraux-provinciaux et interprovinciaux, y compris la création de la Société des lotteries de l'Atlantique. Il a été le premier président du conseil d'administration du Service du cadastre et de l'information foncière et du Service d'aménagement des ressources des Maritimes. Il a aussi occupé le poste de secrétaire du Conseil du Trésor régional de 1974 à 1976.

M. Simpson et son épouse, Susan, déménageront bientôt à Fredericton.

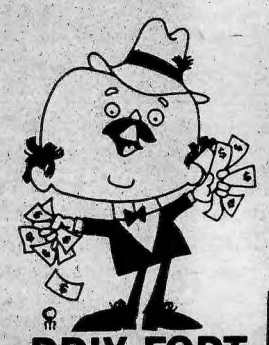
PRIX FORT
pour votre
VOITURE USAGEE
échangez chez
COUNTY SALES
Sherbrooke, 436-8030

En vigueur le 1er mars
Pour tout voyage à compter du 17 mars, appelez VIA au
1-800-561-3952
VIA Rail Canada commence l'implantation de RESERVIA,
un nouveau système de réservation et d'émission automatique des billets.
Prenez note du nouveau numéro.
Il vous permet de rejoindre VIA sans frais pour renseignements et réservations.
l'invitation au voyage
VIA

Vous et votre médecin

Au fur et à mesure que l'entente "Medicare" entre le Société médiale de l'Ile-du-Prince-Edouard et la Commission des services de santé est mise en vigueur, on nous pose des questions à propos des changements de la qualité des rapports entre les médecins et leurs patients.

Lorsque l'entente sera en vigueur, il y aura d'autres questions auxquelles nous essayerons de répondre.

Voici quelques exemples de questions qu'on nous a fait parvenir:

Les médecins peuvent-ils choisir de ne pas participer à la nouvelle entente?

La réponse est "oui". Comme dans le passé, la nouvelle entente permet aux medecins de participer ou de ne pas participer au programme Medicare.

En ce moment il est impossible de déterminer le nombre de médecins qui pourraient choisir de ne pas participer au programme. Cependant, il y a déjà un bon nombre de médecins qui ont indiqué leur intention de participer de nouveau au programme. Au 1er avril, 1980, lorsque la nouvelle entente entrera en vigueur, nous aurons une idée plus précise quant à la situation. Dans l'intervalle, les patients doivent être conscients du fait que les médecins peuvent choisir de participer ou de ne pas participer en tout temps à condition de donner par écrit un avis de trente jours àla Commission des services de santé.

Que veut dire au juste l'expression: "La non-participation dans certains cas"?

C'est une chose relativement facile à comprendre. En bref, cela veut dire qu'un médecin peut décider de ne pas participer au programme Medicare dans certains cas. Par exemple, il est possible pour un médecin de penser qu'une certaine expertise est nécessaire pour traiter un cas particulier. Aussi, il peut s'apercevoir que le traitement d'un tel cas exige beaucoup plus de temps qu'une maladie commune. En ces circonstances, un médecin peut se retirer du plan Medicare.

Cependant, tout médecin qui a recours à cette clause de l'entente doit suivre un procédé établi. Il doit aussi participer au programme Medicare. Voici le procédé à suivre:

1. Cette forme de non-participation ne peut être utilisée que selon des critères. En d'autres termes, il faut s'en servir avec discrétion et seulement en certain cas. Tout patient sera intéressé à savoir que cette forme de non-participation de la part du médecin ne peut être employée en des cas où le patient n'a pas les moyens de payer l'augmentation des coûts de services médicaux;

2. Il faut que le médecin donne au préalable au patient un avis de son intention de se servir de ce mode de paiement;

3. Le médecin peut remettre à la Commission la réclamation de la part du patient, mais il doit indiquer dans la réclamation le coût total des services rendus.

Quel sera le rôle du comité nommé pour observer le système qui permettra la non-participation en certains cas?

La nouvelle entente prévoit un comité qui sera à la fois professionnel, gouvernemental et public. Le comité sera composée de deux membres nommés par la Société médicale, de deux membres nommés par la Commission des services de santé, et de deux membres nommés par le gouvernement pour représenter la public. Un président indépendant sera nommé pour voir au bon fonctionnement du comité.

Comme il est décrit dans l'entente, ce groupe aura comme fonction unique de surveiller la manière dont on se sert du système de non-participation en certains cas. Il recevra les plaintes écrites au sujet des taux assignés par les médecins qui utilisent la clause de l'entente qui permet la non-participation en certains cas. Le groupe fera des recommandations au sujet des plaintes auprès de la Commission et de la Société médicale. Il établira également un système de statistiques qui permettra de déterminer la fréquence de l'utilisation du système de non-participation en certains cas. Ces statistiques indiqueront par ailleurs si le système affecte la disponibilité de services médicaux aux patients.

Si vous avez d'autres questions ou commentaires, veuillez communiquez avec, ou écrire à:

La Société médicale de l'Ile-du-Prince-Edouard,
279, rue Richmond,
Charlottetown, I.-P.-E.
Tél: 892-7527

Le diabète, problème mondial

Les meilleures choses ont souvent leurs mauvais côtés. Ainsi, les gains enregistrés dans nos sociétés en matière de longévité ont entraîné une augmentation des cas de maladies chroniques. Et surtout, un accroissement de la fréquence et de la gravité de leurs complications à long terme.

C'est le cas du diabète, cette maladie du sucre dans le sang qui est désormais reconnue comme "un problème mondial de santé publique". Selon les estimations, c'est en effet de 1 à 3% de la population qui en seraient victimes. Et qu'il s'agisse de diabète juvénile (un peu plus du quart des cas traités) ou de diabète de la maturité (qui apparaît après 40 ans, presque toujours sous la forme dite du "diabète gras", en association avec l'obésité), ce sont surtout ses conséquences lointaines qui en font une maladie si redoutable.

On sait que le diabète est causé par une déficience en insuline, une hormone normalement secrétée par le pancréas et qui permet à l'organisme d'utiliser ou de stocker les sucres. Cette carence en insuline (et plus probablement l'excès de sucre dans le sang qu'elle provoque) entraîne entre autres des altérations des vaisseaux sanguins. Tous les vaisseaux peuvent être atteints, mais les plus sensibles sont ceux des reins et du fond de l'oeil. Certaines études indiquent que près de la moitié des diabétiques auront des problèmes de rétine allant parfois jusqu'à la perte complète de la vue. Par ailleurs, les diabétiques sont des victimes de choix pour les maladies vasculaires, infarctus et hypertension notamment. De plus, le diabète est souvent cause de complications neurologiques et cutanées.

Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne guérit pas le diabète. On le contrôle. S'il s'agit de diabète juvénile - le "diabète vrai" -, c'est la piqûre régulière d'insuline, à la fois esclavage et délivrance du malade. S'il s'agit de diabète de la maturité, un régime strict destiné à combattre l'obésité pourra suffire dans un premier temps; mais il faudra parfois ajouter des antidiabétiques oraux et, dans les cas les plus avancés, de l'insuline.

Malheureusement, aucun traitement du diabète n'est en mesure d'en éviter les complications à long terme. Aussi les chercheurs travaillent-ils non seulement à perfectionner les médicaments disponibles, mais aussi à trouver des moyens de rétablir les conditions normales de production d'insuline dans l'organisme. La greffe du pancréas n'étant pas chose aisée, on a pensé à un pancréas artificiel. Ou, plus simplement, à une petite pompe à insuline automatisée. Mais les résultats spectaculaires en ce domaine risquent encore de se faire attendre.

Restent donc, pour les diabétiques, les piqûres quotidiennes et la sagesse forcée d'un régime alimentaire strict. Et, pour les autres, celle d'un régime sain destiné à prévenir ce mal qui nous guette au détour de l'âge mûr...

Commercialisation du poulet

OTTAWA- Les signataires de l'Accord fédéral-provincial sur la commercialisation du poulet ont étudié les opérations de l'Office canadien de commercialisation du poulet (OCCP) à leur réunion tenue à Ottawa du 12 au 14 février.

Les signataires ont demandé que l'Office reconsidère l'allocation provinciale de 1980.

Un comité des signataires a été formé pour s'enquérir de méthodes nouvelles possibles de l'allocation du contingent pour les années à venir.

Le comité doit faire rapport aux signataires d'ici septembre 1980.

Les signataires ont aussi demandé que le gouvernement fédéral étudie un moyen de relier les émissions de permis d'importation supplémentaires au niveau des stocks en entrepôt.

Lorsque les signataires et leurs aviseurs se rencontreront de nouveau à Ottawa, le 11 mars, ils étudieront l'allocation du contingent ainsi que la responsabilité partagée des producteurs et des transformateurs sur la production, les décisions des prix ainsi que les règlements de licence relative au commerce du poulet.

Les signataires de l'Accord sont le ministre fédéral de l'Agriculture, les ministres provinciaux de l'Agriculture, les représentants des offices de commercialisation, régie ou commission de surveillance des provinces (exception de l'Alberta et Terre-Neuve) et le Conseil national de commercialisation des produits de ferme.

UNIVERSITE DE MONCTON

L'université sollicite des candidatures de

PROFESSEURS

en Administration
Education
Génie

La date d'entrée en fonction est le 1er juillet 1980 (à moins d'indication contraire et sujet à approbation budgétaire). Les candidatures pourront être considérées dès leur réception. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être transmise à la personne indiquée ci-dessous à l'adresse suivante:

Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

ADMINISTRATION

Fonctions:
Poste 1
Enseignement aux niveaux des 1er & 2e cycles en marketing.
Poste B
Enseignement aux niveaux des 1er et & 2e cycles en méthodes quantitatives. Le poste est d'une durée limitée.
Poste C
Enseignement aux niveaux des 1er et 2e cycles en comptabilité

QualificationS:
Ph.D. ou l'équivalent, ou la maîtrise avec expérience substantielle.

Date limite pour réception des candidatures: le 31 mars 1980

Communiquez avec
Monsieur Norman Roy, doyen
Faculté d'administration

EDUCATION

Poste A- Administration scolaire

Fonctions:
Enseignement en organisation, théories et supervision en administration, aux niveaux des 1er & 2e cycles.

Qualifications:
Ph.D. ou maîtrise avec plusieurs années d'expérience.

Poste B- Education professionnelle, enseignement commercial (2 postes)

Fonctions:
Enseignement au niveau 1er cycle, supervision de stages, recherche.

Qualifications:
Ph.D. en éducation commerciale ou l'équivalent.

Date limite pour réception des candidatures: le 31 mars 1980

Communiquez avec
Monsieur Louis Malenfant, doyen
Faculté des sciences en l'éducation

GENIE

Fonctions:
Poste A (durée d'un an)
Enseignement de l'hydraulique au niveau 1er cycle.
Poste B (durée d'un an)
Enseignement au niveau 1er cycle dans les domaines de géologie, matériaux et thermo-dynamique.

Qualifications:
Ph.D. ou maîtrise avec expérience pratique.

Date limite pour réception des candidatures: le 31 mai 1980

Communiquez avec
Le Directeur
Département de génie
Faculté des sciences et de génie

SPORTS

Lique acadienne des quilles

Classement éliminatoire

Equipes	Points
Les Expos	53
Les Acrobates	49
Les Elouèzes	46 1/2
Les Déchaînés	46
Les Anges	31
Les Arc-en-Ciel	30
Les Carreautés	24

Soir du 7 mars:
Plus haut simple (Femmes)- Alvina Bernard (Les Expos)- 260
Plus haut triple (Femmes)- Alvina Bernard (Les Expos)- 624
Plus haut simple (Hommes)- Claude Richard (remplaçant)- 231
Plus haut triple (Hommes)- Claude Richard (remplaçant)- 639

Pour les éliminatoires:
Plus haut simple (Femmes)- Alvina Bernard (Les Expos) 275
Plus haut triple (Femmes)- Alvina Bernard (Les Expos) 661
Plus haut moyenne (Femmes)- Alvina Bernard (Les Expos)- 200
Plus haut simple (Hommes)- Eloi Arsenault (Les Elouèzes)- 293
Plus haut triple (Hommes)- Marcel Bernard (Les Abatteurs)- 718
Plus haute moyenne (Hommes)- Marcel Bernard (Les Abatteurs)- 204

Horaire du 11 mars à 9h p.m. au Centre Récréatif de Summerside:
Allées 1-2: Les Elouèzes vs. Les Acrobates
Allées 3-4: Les Acrobates vs. Les Carreautés
Alées 5-6: Les Déchaînés vs. Les Expos
Allées 7-8: Les Abatteurs vs. Les anges
Les Anges

Ballon-balai (Hommes)

	P.G.	P.P.	P.N.	Pts.
Mont-Carmel	7	0	2	15
Abram-Village	7	1	1	15
Urbainville	5	3	1	11
Cannon Town	2	3	3	7
Sunrise	1	7	1	3
Cap-Egmont	0	7	2	2

(femmes)

Femmes

	P.G.	P.P.	P.N.	Pts
Red Knights	7	0	3	17
Balayettes	3	4	3	9
Léopards	2	4	4	8
Mont-Carmel	2	6	2	6

Hockey mineur

Filles Intermédiaire

Mont-Carmel Co-op- 3
Tony's Toros- 1

Pour Mont-Carmel-
Yvonne Richard- 3 buts
Marcia Gallant- 1 passe

Pour les Toros-
Cécilia Gallant- 1 but

Tony's Toros- 5
Mont-Carmel- 4

Pour les Toros-
Carole Gallant- 3 buts
Geraldine Arsenault- 1 but
Marcella Arsenault- 1 but

Passes:
Carol O'Brien- (1)
Cindy Durant (1)
Cécilia Gallant (1)

Pour Mont-Carmel-
Yvonne Richard- 4 buts
Marcia Gallant- 4 passes

Tony's Toros- 3
Mont-Carmel Co-op- 2

Pour les Toros-
Cindy Durant- 1 but
Paulette Gallant- 1 but
Carole Gallant- 1 but
Cécilia Gallant- 2 passes

Pour Mont-Carmel-
Janice Gallant- 2 buts
Yvonne Richard- 1 passe

Mont-Carmel- 4
Tony's Toros- 3

Pour Mont-Carmel-
Yvonne Richard- 2 buts, 1 passe
Marcia Gallant- 2 buts, 1 passe
Janice Gallant- 1 passe

Pour les Toros-
Cécilia Gallant- 1 but
Géraldine Arsenault- 1 but
Paulette Gallant- 1 but

Finales (3 part de 5) égales à 2 parties chacune.

Bantam

Maddix Const. Hammers- 2
Arsenault Painters- 0

Pour les Hammers-
Robert Gallant- 1 but
Wayne Richard- 1 but
Pierre Gallant- 1 passe
Michel Arsenault- 1 passe

Gardien de but Desmond Richard réussi le blanchissage.

Maddix Const. Hammers- 3
Arsenault Painters- 2

Pour les Hammers-
Pierre Gallant- 2 but
Robert Gallant- 1 but, 1 passe
Jean-Paul Gallant- 1 passe
Wayne Richard- 1 passe

Pour les Painters-
Donald Gallant- 1 but
Jean-Paul Gallant- 1 but
Daniel Arsenault- 1 passe

Arsenault Painters- 4
Maddix Const. Hammers- 3

Pour les Painters-
J-Paul Gallant- 2 buts
Donald Gallant- 1 but, 2 passes
Rob Gallant- 1 but
Richard Barriault- 1 passe
Richard Arsenault- 1 passe

Pour les Hammers-
Pierre Caissie- 1 but, 1 passe
Vincent Bernard- 1 but
John Perry- 1 but
Marcel Richard- 1 passe

Les Painters ont gagné les finales 3 parties à 2.

Pee Wee

Alyre Const. Flyers- 6
Holmans- 5

Pour les Flyers-
Desmond Arsenault- 2 buts, 1 passe
Junior Arsenault- 2 passes,
Junior Arsenault- 2 buts, 1 passe
Jean-Louis Maddix- (1-1)
Ricky Hitchcock (1-1)

Pour Holman's-
Raymond Gallant- 5 buts
Michel Bernard- 1 passe
Daniel Arsenault- 1 passe

Les Flyers gagnent les finales 3 à 0.

Aréna de la région Evangéline

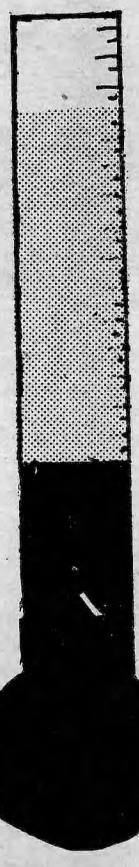

Coût estimé total $410,000

Engagements et dons- $357,586

Argent reçu + crédit- $124,256.

No. de taxe 0538389-56-02

Filles Senior

Mont-Carmel- 7
Baie-Egmont- 2

Pour Mont-Carmel-
Mariette Gallant- 3 buts, 2 passes
Diane Arsenault- 2 buts, 2 passes
Alice Richard- 1 but, 1 passe
Velma Richard- 1 but
Diane Richard- 2 passes
Pour Baie-Egmont-
Karen Gallant- 1 but
Léona Arsenault- 1 but
Paulette Gallant- 1 passe
Anne Gallant- 1 passe

Mont-Carmel- 3
Baie-Egmont- 2

Pour Mont-Carmel-
Mariette Gallant- 3 buts
Velma Richard- 1 passe

Pour Baie-Egmont-
Karen Gallant- 2 buts
Anne Gallant- 1 passe

Mont-Carmel gagne les finales 3 à 1.

Filles Junior

Day's Corner Esso- 1
A & R Marionnettes- 0

Pour les Esso-
Tracy Arsenault- 1 but

Day's Corner Esso gagne les finales 3 parties à 0.

★

Une motion en cour dans le but de citer Bobby Hull, des Jets de Winnipeg, pour outrage au tribunal parce qu'il n'a pas effectué un paiement de la pension due à son épouse Joanne, de qui il est séparé, a été reportée par le ministre de la Justice Louis Deniset de Winnipeg.

Une motion de Hull voulant réduire la pension mensuelle qui est de $3,000 a également été remise.

BOBBY HULL

★

C'était la soirée Wayne Gretzky et il en voudrait bien d'autres pendant encore vingt ans!

Le jeune hockeyeur de 19 ans a établi un record de tous les temps dans l'histoire de la ligue Nationale en récoltant sept assistances dans la victoire de 8-2 des Oilers d'Edmonton sur les Capitals de Washington.

Cette performance donne à Gretzky un total de 96 points, dont 34 buts. Ses sept assistances égalent l'ancienne marque de Billy Taylor, autrefois des Red Wings de Detroit, pour le plus grand nombre d'assistances récoltées par une recrue au cours d'une seule partie.

SPORT P.E.I.

Tirage "Joyeuses Vacances - Happy Holidays"

SPORTS P.E.I. annonce les gagnants du sixième tirage "Joyeuse Vacances".

Tous les prix ont été donnés par les entreprises mentionnées.

Dîner au homard "smorgasbord" pour deux à "Stanhope Beach Lodge".
Gagnant- Dale Hustler, St-Edouard

Deux laisser-passer aux cinémas à Charlottetown.
Gagnant- Vernon Willis, 23 MacMillan Cresc., Sherwood

Crêpe au lait de beurre à "Smitty's Pancake House".
Gagnante- Clara Gregory, Souris-Ouest

Microsillon du poste de radio CHTN.
Gagnante- Donna Nicholas, South Pinette

Dîner pour deux personnes dhez "Milton's Old Spain".
Gagnant- Dave McCarthy, 55, rue Dahlia, Darthmouth, N.-E.

Un laisser-passer au "Car Life Museum".
Gagnante- Sister Catheryn Smith, Cornwall R.R. 4.

Repas pour cinq personnes au "Burger King".
Gagnante- Bernadette McQuaid, Melville-Sud

PRIX POUR LES VENDEURS (tirés au sort).

Deux laisser-passer au "Prince Edward Theatres".
Gagnant- Joe McCardle, Augustin Cove

Mini-repas chez A & W à Charlottetown.
Gagnante- Lisa Younker (pas d'adresse)

Bons d'achat chez "Dairy Queen".
Gagnante- Krista Jenkins, Apt. 3, 60, rue Green, Ch'town

Bons d'achat pour nourriture chez "MacDonald's Family Restaurants".
Gagnant- Ron Cameron, Charlottetown Trap and Skeet Club.

Une école de pêche

(ML) Cette école, qui sert de bâtiment de travail pour Gérard Bernard, est peut-être la plus vieille de l'Ile.

(ML) C'est dans une vieille école âgée de plus de cent ans que Gérard Bernard de Nail Pond arrange ses attrapes à homard. Certains disent que cette école est la plus vieille encore debout dans la province, d'autres disent que c'est l'école de Skinner's Pond (On sait que Stomping Tom Connor a complètement fait restaurer cette école qu'il fréquentait quand il était jeune). Quoi qu'il en soit, cette école a été construite du temps où Nail Pond s'appelait encore l'Etang des clous (version française de Nail Pond qui a été premièrement colonisé par les Acadiens). Les pièces de bois qui forment la charpente de l'édifice ont toutes été équarries à la hache. Quant aux planches, on dit qu'elles ont toutes été coupées avec des scies à bras. A certain endroit, on voit des morceaux de "machecouit" (écorce de bouleau) qui ont été attachés pour servir comme isolant. L'école n'est plus au même emplacement cependant, puisque Gérard Bernard n'a fait transporter en arrière de chez-lui pour s'en servir comme bâtiment de travail.

(ML) Nous voyons sur notre photo Gérard Bernard de Nail Poind en train d'arranger ses attrapes à l'intérieur de la vieille école.

Même si Gérard Bernard a été écolier dans cette école, il n'en garde pas de mauvais souvenirs. D'ailleurs, empressé à arranger ses attrapes, il a les idées ailleurs. Il pense plutôt aux 25 attrapes neuves qu'il veut faire cet hiver. Ce sont des attrapes qui sont plus grandes d'environ 6 à 7 pouces que celles qu'il a présentement. Elles ont aussi deux entrées et selon M. Bernard, elles pêchent mieux. Selon lui, la pêche au homard est meilleure que dix ans passés. Toutefois, il ajoute que le prix n'est pas si bon dans le sens que même si on reçoit plus d'argent la livre de homard, cet argent a moins de valeur. "Par exemple", explique-t-il, "dix ans passés, un engagé était payé $100 la semaine; aujourd'hui, on ne peut pas avoir un bon homme sous $250.". Il a aussi fait remarquer qu'il a dû s'acheter un bateau neuf cette année, ce qui lui a coûté $19,000. Et même si le gouvernement en paye la moitié avec des octrois, ceux-ci sont considérés comme un revenu et il est imposable.

Toutefois, selon Gérard Bernard, la situation du pêcheur aujourd'hui est meilleure que celle du fermier. Pour lui, ce qui a beaucoup aidé les pêcheurs, ce sont les coopératives. "Nous autres, sans cela on ferait rien", affirme-t-il. Avant la coopérative, les pêcheurs vendaient aux meilleurs acheteurs et parfois le meilleur n'était pas trop bon. Mais avec la coopérative, "on a le meilleur prix des alentours" déclare-t-il.

Gérard Bernard admet que le sort du pêcheur est meilleur maintenant que par le passé. Il s'en rappelle surtout du temps où il était plus jeune et qu'il n'y avait pas de quai. On devait haler les bateaux sur la côte tous les jours. On les halait à bras avec l'aide d'un cabestan (winch). Il fallait les haler assez loin pour que la marée haute les amènent pas, comme cela arrivait parfois. Puis, quand on voulait aller pêcher, il fallait les repousser à la mer. Ce qui n'était pas toujours une tâche facile, surtout à mer basse. En ce temps là, il y avait aussi bien plus de poisson. Quand le poisson venait "raver" (on dit fraver en français standard) la mer changeait de couleur. On appellaient ces énormes bancs de poisson des "limbes". Il y avait tellement de "raves" qu'elles se rendaient sur les côtes. Il faut dire que les choses ont changés depuis ce temps, puisque beaucoup d'espèce se font de plus en plus rares.

Soulignons pour terminer, que Gérard Bernard et son épouse Eva ont six enfants. Il s'agit de Edward (Christopher Cross), Francis (Toronto), Mad. Hazel Domarachi (Toronto), Jean (Christopher Cross) et Darlene Perry (Saint-Félix) qui sont des jumeaux, et Terry qui est présentement en douzième année. Il faudrait ajouter à cela le chien, "Bubbles", membre officieux de la famille.

La grève d'EPA pourrait affecter la livraison du courrier

SAINT-JEAN, N.-B.- On s'attend à ce que Postes Canada doive envisager des délais mineurs dans la livraison du courrier comme résultat de la grève actuellement en cours à la compagnie Eastern Provincial Airways. Postes Canada se fie normalement à EPA pour le transport d'une partie du courrier dans les provinces atlantiques.

Seules quelques régions géographiques seront affectées par la grève des pilotes d'EPA cependant, des arrangements ayant été faits pour transporter le courrier par des moyens aériens alternatifs ou par transport terrestre.

Une attention toute spéciale a été accordée à la livraison rapide du meilleur service de messager de Postes Canada, soit la poste prioritaire, mais on s'attend à ce que même celle-ci soit affectée.

D'autres moyens de transport aérien du courrier de première classe ont été arrangés partout où la chose était possible, et on a placé une emphase spéciale sur la livraison le même jour que d'habitude quand ce sera possible. Mais il pourra cependant y avoir des délais s'élevant jusqu'à vingt-quatre heures dans certains cas.

CANADA

PROVINCE DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

ELISABETH II, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la foi.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront

SALUT

UNE PROCLAMATION

ATTENDU que cette nation, enrichie grâce au concours, à la collaboration d'individus de cultures diverses et à une abondance de ressources naturelles, fût établie, sous l'empire de la liberté, pour répondre aux aspirations et aux besoins de ses peuples fondateurs, unis pour créer la patrie que nous chérissons;

ATTENDU que les Canadiens jouissent de la paix et sont loisibles, de part les instruments de la démocratie, d'apporter, en toute tranquilité, les changements qui s'imposent sous l'égide de droits fondamentaux: liberté d'expression, de croyance, d'association, d'assemblée et aussi de déplacement par tout le Canada sous la protection de la loi;

ATTENDU que le caractère national du Canada prit souche à Charlottetown en 1864;

ATTENDU que la population de l'Ile-du-Prince-Edouard a, de longue date, reconnu et respecté la contribution apportée aux grandes, aux petites provinces et aux territoires canadiens par le truchement de l'unité, attribuant à chacun, grandeur et raison d'être;

ATTENDU que la population de l'Ile-du-Prince-Edouard est anxieuse de promouvoir l'Unité nationale et d'assurer la suivie du pays que nous connaissons et aimons: le Canada;

ATTENDU que la proclamation de la semaine de l'unité canadienne devrait encourager les habitants de l'Ile-du-Prince-Edouard, individuellement et par l'intermédiaire de leurs groupements, à épauler les projets sanctionnant l'unité en participant à l'effort national et surtout en exprimant aux Québécois le désir de tous les Canadiens de bonne volonté: les voir conserver leur citoyenneté canadienne;

ATTENDU qu'en janvier 1978 fût organisée une pétition: "Une pétition des Canadiens aux Canadiens du Québec et aux chefs politiques du Canada" permettant à chaque Canadien de démontrer sa bonne volonté envers ses compatriotes et de faire honneur à ses engagements et que cette pétition circule en ce moment à la grandeur du Canada;

ATTENDU que le Lieutenant-gouverneur, de par et avec l'assentiment du Conseil exécutif, s'est plu à prescrire, par ordre en conseil, une proclamation désignant la semaine du 2 mars 1980: la semaine de l'unité canadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard.

ET MAINTENANT SACHEZ QUE par ces présentes nous proclamons et déclarons que la semaine du 2 mars sera reconnue comme: la semaine de l'unité canadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard.

ET MAINTENANT SACHEZ EN OUTRE par ces présentes que nous endossons la pétition: "Pétition des Canadiens aux Canadiens du Québec et aux chefs politiques du Canada" et exhortons donc les citoyens de l'Ile-du-Prince-Edouard à la signer, à s'unir et à appuyer l'unité canadienne.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur celles apposer le grand sceau de Notre Province.

TEMOIN l'honorable Joseph-Aubin Doiron, lieutenant-gouverneur de Notre Province de l'Ile-du-Prince-Edouard, en Notre Ville de Charlottetown, en Notre Province, ce 3ième jour de mars de l'an du Seigneur mil neuf cent quatre ving et en la vingt-neuvième année de notre règne

PAR ORDRE

SECRETAIRE PROVINCIAL ADJOINT

Vous voulez acheter une voiture?
neuve ou usagée
Parlez-en à Léo Arsenault 854-2395
ou à Barry Dennis 831-2224
Vous ne le regretterez pas
Dennis Motors Ltd.
Ellerslie, I.-P.-E.

Johnston TIRE & WHEEL
30 Greenwood Dr.
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 436-6825
Nous avons la série complète de pneus de trois marques.
GOODYEAR, GENERAL et MICHELIN
pour voitures, camions et équipement de ferme ainsi que les roues larges (Magwheels) et les accessoires pour fourgonnettes.
Venez nous voir pour tous vos besoins de pneus.

G.E. SILLIKER CONSTRUCTION LTD.
Verre laminé, vitrines, miroirs, unités étanchés, portes et fenêtres d'aluminium.
20 Glenn Drive St-Eleanor's
Tél: 436-5758 892-0651

La planification de l'agrandissement des fermes

L'agrandissement ou l'amélioration d'une exploitation agricole nécessite une bonne planification.

L'agrandissement d'une ferme influe directement sur l'ensemble de l'exploitation. Même si on double les superficies, il ne faut pas oublier les besoins en matière de transformation et d'entreposage des aliments, les besoins en machines, l'approvisionnement en eau et en électricité, les systèmes de drainage et les autres facteurs de production.

Il y a lieu de décider si, oui ou non, la ferme peut être agrandie en vue de satisfaire tous ces besoins. Il faudrait également prévoir un espace supplémentaire pour d'autres travaux d'agrandissement.

Dans certains cas, il serait plus sage d'organiser l'exploitation agricole de manière à avoir deux installations bien distinctes; dans d'autres, il serait peut-être plus rentable d'exploiter une nouvelle ferme.

De nouvelles structures peuvent modifier le système d'écoulement des eaux. Avant de construire, donnez au sol la pente nécessaire. La plupart des pentes devraient être suffisamment raides pour permettre le drainage sans entraîner pour autant l'érosion. Dans les parcs d'engraissement, les pentes doivent être plus fortes.

Les aires de stockage des machines devraient être d'abord nivelées ou tout nouveau bâtiment devrait être surélevé afin d'améliorer le drainage.

Les entrepôts doivent être bien espacés et suffisamment spacieux pour pouvoir y garer de nouveaux véhicules et pour pouvoir manoeuvrer facilement autour des bâtiments. Le rayon de braquage d'un gros camion est d'environ 17 mètres.

Par ailleurs, il faudrait laisser une trentaine de mètres entre les bâtiments et 60 mètres entre tout entrepôt de carbirants ou de produits chimiques et la résidence afin d'empêcher la propagation des incendies. Pour éviter toute contamination, les carburants, les pesticides et les engrais devraient être entreposés dans des endroits différents.

Comme les entrepôts de céréales et d'aliments des animaux peuvent être poussiéreux et bruyants, il est préférable de les installer loin de la maison.

Parfois, il faut déplacer ou remplacer les lignes électriques lorsqu'on change l'emplacement des bâtiments ou qu'on en construit de nouveaux; pour éviter des accidents, il serait donc préférable d'enterrer ces lignes. Il ne fraudrait cependant pas oublier d'indiquer leur emplacement.

L'aménagement des terrains peut rendre la ferme plus attrayante et plus fonctionnelle. Déterminez la direction des vents dominants et mettez en place des brise-vent afin de protéger votre exploitation contre les vents d'hiver tout en prévoyant un passage pour les vents d'été qui ont un effet refroidissant.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre agronome de comté ou consultez la publication No 1674 d'Agriculture Canada intitulée "Planification de la ferme" préparé par la **Family Farm Improvement Branch** du ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan. Vous pouvez en obtenir un exemplaire en écrivant aux Services d'information, Agriculture Canada, Ottawa (Ont.) K1A 0C7.

GRANT MOASE
QUALITY JEWELLERS

Montres-diamants
SUMMERSIDE, I.-P.-E.
Tél: 436-3882

Les pesticides tuent!

QUEBEC-- Les pesticides tuent. C'est justement leur principale fonction, nous rappelle le Conseil canadien de la sécurité. On doit donc veiller à ce que les pesticides ne tuent bel et bien que les insectes nuisibles!

Chaque année, le manque de soin dans l'usage des pesticides causerait, chez les enfants canadiens de moins de cinq ans, environ 250 accidents, tous évitables. Le contact des enfants, avec ces dangereux produits chimiques est dû bien souvent à la négligence des adultes.

A l'occasion de la Semaine de la sécurité agricole, du 24 au 31 juillet, le ministère de l'Agriculture du Québec tient donc à vous rappeler qu'on doit absolument garder tous les produits dangereux (herbicides, insecticides, fongicides, etc.) dans un endroit fermé à clef, hors de la portée des enfants. On doit, de plus, manipuler ces produits avec les plus grandes précautions.

Lorsque vous utilisez des produits chimiques, suivez ces quelques règles de sécurité:

- Lisez attentivement les étiquettes et les instructions du fabricant avant d'appliquer le produit.

- N'appliquez que la quantité prescrite par le fabricant.

- Laissez toujours les produits chimiques dans leurs contenant originaux.

- Portez des vêtements protecteurs et des gants de caoutchouc, lors de l'application.

- Evitez les journées de grand vent pour étendre et appliquer les produits chimiques.

Bien utilisés, les herbicides, pesticides, insecticides et fongicides rendent de précieux services à l'agriculteur. Employés avec négligence et à dose escessive, ils peuvent toutefois causer des dommages importants et des blessures sérieuses. Pensez-y la prochaine fois!

POUR LE MEILLEUR EN EXTERMINATION
appelez
Frank Legault
P.E.I. Pest Control Ltd.
Té. 894-9740

Information
sur l'assistance du gouvernement aux entreprises

Vous êtes intéressés à lancer ou à étendre une entreprise commerciale?

De l'aide vous est disponible pour différents genres ou classes de nouveaux commerces ou d'expansion d'un commerce existant orientés vers la fabrication, l'apprêtage ou le secteur service.

Pour de plus amples renseignements contactez:

La Division du Développement commercial
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Province de l'Ile-du-Prince-Edouard

Téléphone:

892-0351 - Charlottetown (du lundi au vendredi)
838-2992 - Montague (mardi matin)
859-2400 - O'Leary (mardi et mercredi)
687-3022 - Souris (jeudi matin)
436-9191 - Summerside (lundi et vendredi).

Ne manquez pas le bateau!

Notez bien ce numéro pour réserver sans frais sur tous les services de traversiers CN Marine, sauf l'Î.-P.-É.

1·800·565·9470

Services de traversiers CN Marine
North Sydney, N.-É. – Port-aux-Basques/Argentia, T.-N.
Cap Tourmentin, N.-B. – Borden, Î.-P.-É.
Saint-Jean, N.-B. – Digby, N.-É.
Yarmouth, N.-É. – Bar Harbor, Maine.

CN Marine

Le rayon de la mort apprivoisé

L'arme absolue des films de science-fiction serait-elle inoffensive? Il faut bien le croire puisque toute bonne discothèque digne de ce nom possède son laser. Cet engouement pour le laser comme outil de loisir a donné l'idée à trois anciens étudiants de l'école Polytechnique de Montréal, Jean François Boileau, Daniel Letendre et Louis Vézina, de partir leur propre compagnie, Québec Laser. Leur objectif n'est pas de copier ce qui existe déjà mais de découvrir une nouvelle technologie car le laser en est encore à ses premiers balbutiements.

Québec Laser fabrique de l'équipement pour les discothèques. Mais, comme le souligne Louis Vézina, l'entreprise se sert du boum des lasers pour constituer un fonds de recherche qui permettra d'explorer en profondeur les possibilités du laser dans le domaine de l'audio-visuel.

Le mot laser signifie: Light Amplification by Stimulation of Emited Radiations. Les lasers d'utilisation courante fonctionnent comme un néon. C'est un gaz (argon, krypton ou un mélange des deux) dans lequel on fait passer un courant électrique et dont la lumière ainsi produite est concentrée par un système de miroirs.

Malgré sa grande utilisation dans les lieux publics, la légende du rayon de la mort possède quand même un fond de vérité. S'il est utilisé à grande puissance, le jet lumineux ne doit pas toucher l'oeil humain car il peut provoquer une cécité totale ou partielle.

Un des aspects les plus spectaculaires du laser est la photographie en trois dimensions, ou holographie. Toutes les qualités visuelles de l'objet photographié sont reproduites sur une plaque photographique. Ainsi on peut, en tournant la tête, voir l'objet sous différents angles. Un hologramme, c'est des milliers de photos mises ensemble: une photo par angle.

Paris, San Francisco, Londres et New York possèdent déjà leurs galeries d'holographie. On me parlait récemment avec fascination d'une photo en trois dimensions qui représentait une loupe avec un jeu d'échecs en arrière. La loupe avait conservé toutes ses propriétées optiques, c'est à dire qu'elle grossissait ou rapetissait les pièces situées au second plan!

Le laser a des utilisations encore plus importantes. Ainsi à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, on s'en sert comme d'un scalpel pour enlever les petites tumeurs cancéreuses. Beaucoup de recherches sont aussi effectuées dans la conception de fibres optiques pour la transmission d'information, ce qui permettrait d'augmenter la capacité d'un cable téléphonique.

L'avenir du laser est prometteur et on espère qu'enfin le Québec ne sera pas à la traîne dans ce domaine de pointe.

Eric Devlin
(Service Hebdo-science)

Une caisse populaire à l'école de Tignish

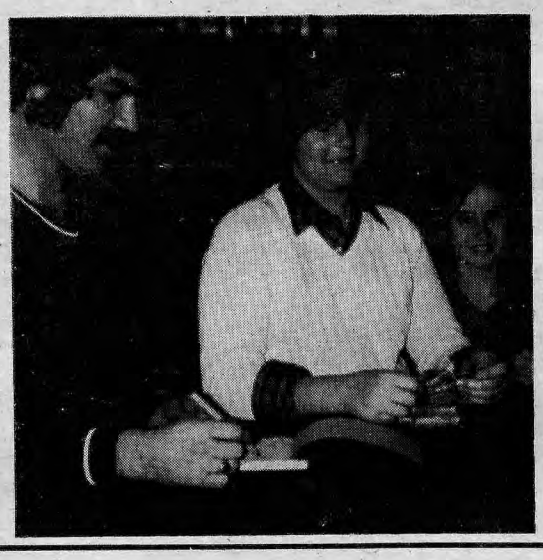

Environ deux cents élèves qui fréquente l'Ecole élémentaire de Tignish profitent des services d'une caisse populaire qui vient d'être établie à l'Ecole même.

La moyenne des dépôts est d'environ $175.00 par semaine. Les professeurs responsables sont MM. Bruce Arsenault et Willard Mokler. Sur la photo on voit M. Arsenault qui reçoit les dépôts de Vicky LeClair et de Sandra Clohossey.

Partie de cartes

La partie de cartes de la succursale de Summerside de la Société Saint-Thomas d'Aquin réunissait 12 tables au Parkview Senior Citizen Home, dimanche soir et les résultats ont été les suivants: chez les dames, 1er prix, Bertha Rogers, 2e prix, Thilly MacDonald et prix de consolation, Bernice Murphy. Chez les hommes, 1er prix, Arthur Gaudet, 2e prix, Emile Perry et prix de consolation, Isidore Perry. Le prix de présence fut gagné par Marie Arsenault. La loterie fut gagnée par Malvina Richard.

Les recettes de ces soirées sont versées aux fonds destinés à l'éducation de la jeunesse.

De l'argent en masse

MAGOTS D'ARGENT- Donat Lacroix et les modèles Chantal Gagnon et Monique Girouard sont photographiés avec une partie de l'argent qu'accordera la Loto Atlantique au cours du tirage X-TRA de Magots, le 19 mars. En tout, des lots en argent pour un montant s'élevant à $1.8 million seront remportés par les gagnants. Cinq lots supplémentaires de $100,000, 10 lots supplémentaires de $25,000, 75 lots supplémentaires de $2,500 et 720 lots supplémentaires de $250 feront partie de ce tirage, en plus des lots réguliers du tirage A-1.

Ministère de la Voirie
Province de l'Ile-du-Prince-Edouard

Appel de Soumissions
Pôteaux pour enseignes

On recevra des soumissions jusqu'à 5h p.m., le vendredi 21 mars 1980, au bureau d'administration et du génie du ministère de la Voirie, Riverside Drive, Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard pour la livraison des articles suivants:

300 pôteaux de bois pour enseignes
grandeur: 5 pouces X 5 pouces X 12 pieds de long.

1500 pôteaux de bois pour enseignes
grandeur: 4 pouces X 4 pouces X 12 pieds de long

1200 morceaux de bois
grandeur: 2 pouces X 4 pouces X 12 pieds de long

Le bois pouvant être de l'épinette ou de sapin.

Tous les pôteaux devront être finis sur les 4 côtés.

Livraison:
La moitié de la quantité de chaque sorte devra être livrée dans la cour du garage gouvernemental à Charlottetown, au plus tard le 30 mai 1980

Des quantités égales du restant devront être livrées à O'Leary, Summerside et Souris, au plus tard le 30 mai 1980.

Les côtisations devront indiquer le prix unitaire pour chaque grandeur de pôteau ainsi que le montant total de la soumission.

Les enveloppes devront indiquer "Soumission pour pôteaux."

Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

George R. McMahon,
ministre

"AVIS"

LES EXAMENS DESTINES A DETERMINER LES CAPACITES DES CANDIDATS DANS LES DIVERS METIERS AURONT LIEU A HOLLAND COLLEGE, CENTRE ROYALTY (P.V.I.), CHARLOTTETOWN PENDANT LA SEMAINE DU 14 AVRIL 1980.

a. Les candidats doivent avoir complété cinq (5 ans) dans l'exercice du métier.

b. Les candidats doivent être âgés d'au moins 21 ans.

CES EXAMENS TOUCHENT LES METIERS SUIVANTS:

Réparation de carrosserie (Auto).
Maçonnerie.
Charpenterie.
Art culinaire.
Construction électronique.
Mécanicien de machines agricoles.
Mécanicien pour la réparation des machines à haut rendement.
Réparation de véhicules automobiles.
Brûleur à l'huile.
Plomberie.
Réfrigération.
Métal en feuilles.
Entretien de réseaux routiers.

Ces examens seront les derniers avant le mois d'octobre, 1980. Sur réception des demandes on fera connaître aux candidats le temps et la date de l'examen.

TOUTES LES DEMANDES DOIVENT ETRE REÇUES PAR LE SOUSSIGNE PAS PLUS TARD QUE LE 31 MARS, 1980.

On peut se procurer les formules de demande en écrivant à ou en communiquant avec le bureau du soussigné.

Téléphone 892-3416

AGENT D'EXAMEN
Secteur du développement de la main d'oeuvre,
ministère du travail,
C.P. 2000, 141, rue Kent,
CHARLOTTETOWN, I.-P.-E.

OFFRE D'EMPLOI
COORDONNATEUR PROVINCIAL

TACHES:
- Exécuter les plans d'action de F.J.A. de façon à ce qu'ils répondent aux objectifs déterminés par le Conseil provincial;
- Diriger le personnel de soutien et l'équipe d'animation;
- Administrer les budgets de l'association;

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Connaissances du milieu franco-albertain;
- Expérience en développement communautaire et en animation de groupes;
- Expérience en administration;
- Parfaite connaissance du français et de l'anglais;

ENTREE EN FONCTION: Début avril

SALAIRE:
A négocier selon les qualifications (entre $13,000 et $16,000.)

Les candidats doivent soumettre leur demande par écrit et inclure un curriculum vitae ainsi qu'une photo à:
FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA
a/s Ms. Agathe Gaulin,
8406-91 rue,
Edmonton, Alta. T6C 4G9

Au fond des choses

A bras ouverts

On a toujours besoin de quelqu'un qui nous accueille à bras ouverts.

Enfant, on vit tendu vers les bras de son père, de sa mère. On se laisse bercer par eux. On pleure quand ils tardent à venir.

Adolescent, on s'éloigne des bras protecteurs, et même on les conteste. On pense pouvoir s'en tirer avec ses bras à soi. Mais on perçoit vite son erreur.

C'est souvent un soir où l'on cherche en vain à retenir ses larmes. Ce soir-là on redécouvre les bras de son père, de sa mère. Ou on s'abandonne dans ceux d'un ami.

Devenu adulte, on est plus solide. On sait mieux cacher ses chagrins et retenir ses larmes. On se fait alors une gloire de ne plus dépendre des bras de personne. Mais ce n'est jamais tout à fait le cas.

On a besoin des bras de la personne que l'on aime. Et certains jours, on est anxieusement en quête de bras chaleureux qui réconfortent, redonnent courage, pardonnent.

Il peut arriver qu'il n'y ait plus personne qui me reçoive dans ses bras. Reste, alors Dieu qui est Père. Quelles que soient l'heure de ma vie et la situation où je suis réduit, il m'attend toujours à bras ouverts.

Il serait dommage de se croire trop grand pour se jeter dans ses bras.

PARTICIPACTION®

Etre chrétien... c'est quoi

Par
le Père Emmanuel Gallant,
c.j.m.

En lisant certains passages de l'Ancien Testament, on est émerveillé de voir tout ce que Dieu a fait pour sortir son peuple du pays d'Egypte, tout ce qu'il a fait pour lui dans le désert et en particulier les nombreuses victoires qu'il lui a données pour conquérir la Terre Promise. Cependant on est tout de suite choqué de voir immédiatement après cette longue série d'infidélités et d'oublis de la part de ce peuple qui était le préféré de Dieu. Parfois on se dit: "Ce peuple avait donc la tête dure! Il ne comprenait rien à l'amour du Seigneur. Heureusement que Dieu a été patient et miséricordieux.!

Mais quand on médite tout cela, on constate que cette histoire du peuple hébreu est en quelque sorte l'histoire de chaque chrétien. Nous aussi, nous savons très bien tout ce que Dieu a fait pour nous sauver; jusqu'à quel point il nous a aimés; combien de fois il nous a pardonné; et pourtant, ne sommes-nous pas aussi infidèles à Dieu que ce peuple hébreu?

Nous, chrétiens et catholiques, nous avons notre religion, nous avons nos commandements; main que de fois nous voudrions inventer une religion à notre goût, changer tous les commandements!

Je lisais, l'autre jour, ce passage de l'Ancien Testament et ces paroles que Dieu adressait à Moïse pour qu'il les transmette aux fils d'Israël.: "Vous garderez les lois et les coutumes du Seigneur et vous les mettrez en pratique. C'est ce qui vous rendra sages et intelligents aux yeux des peuples qui entendront toutes ces lois; ils diront: cette grande nation a des lois et des coutumes aussi justes que toute cette Loi du Seigneur?

Hélas, nous critiquons souvent telle ou telle loi. Nous voudrions une religion et des commandements selon nos idées et nos caprices. Nous oublions que c'est Dieu et non chacun d'entre nous qui est le Créateur et le Maître Absolu de toutes choses; nous oublions que c'est à Dieu et non à chacun d'entre nous que doivent s'adresser les louanges et les honneurs.

L'homme est naturellement un être religieux. Il a besoin de rendre un culte à son Créateur. S'il ne le fait pas, il finira par se rendre un culte à lui-même, c'est-à-dire, à se prendre pour un dieu. Il commencera souvent par faire un dieu de son corps en lui accordant tous les conforts et les plaisirs qu'il demande; puis il finira par se croire un petit génie, un homme d'une intelligence presque infinie.

Etre chrétion, C'EST RECONNAITRE LA SAGESSE DE TOUT CE QUE LE CHRIST NOUS DEMANDE PAR SON EVANGILE ET SON EGLISE.

Victor Doucette
Représentant en assurances
"Les Coopérateurs"
pour la région de Tignish
Tél: 882-3349 ou 882-2760

PAUL'S IRVING
161, rue Water
Concessionnaire de scies à chaîne.
STIHL
pour entretien
Tél: 436-2308

DATE LIMITE 28 MARS

AVEZ-VOUS UNE BONNE IDÉE

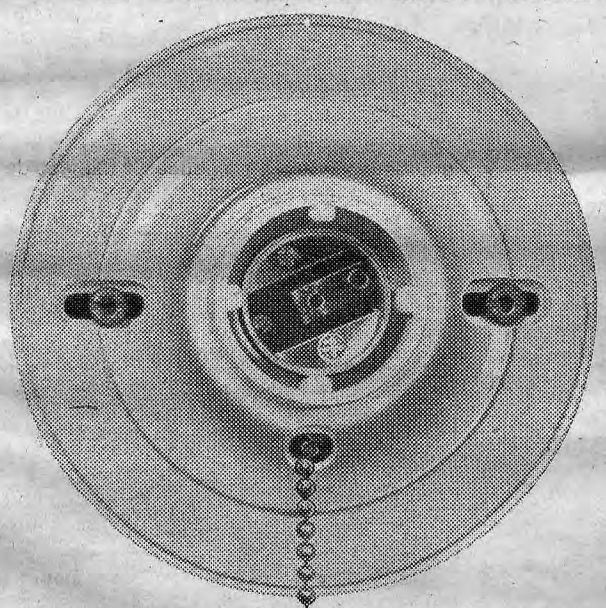

QUI FERAIT TRAVAILLER DES ÉTUDIANTS CET ÉTÉ?

Si vous faites partie d'une administration locale ou d'un organisme à but non lucratif, voici enfin le coup de pouce dont vous aviez besoin pour concrétiser l'un de vos projets.

Le Programme fédéral d'emplois d'été pour les jeunes vous offre la possibilité d'embaucher au moins trois étudiants pendant six à dix-huit semaines. À la faveur de cette nouvelle formule, les projets présentés devront absolument fournir aux étudiants la possibilité d'acquérir une expérience de travail pratique qui, en même temps, devra profiter à la communauté. Renseignez-vous auprès de votre Centre d'Emploi du Canada ou votre bureau local du Développement de l'Emploi et présentez votre projet d'ici le 28 mars 1980.

Faites vite, nous attendons vos bonnes idées!

NOUS FINANÇONS LES BONNES IDÉES!

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada

Canada

GAUDETS SAVE-EASY
Summerside Mall

Poulet à frire découpé frais, la lb.	89¢
Jambon cuit "Canadian Queen", paq. de 175 g.	**88¢**
Oranges "de Valence" de Floride, la douz.	85¢
Beignets sucrés ou non, la douz.	**99¢**
Jambon en miette "Burns", bte de 6 3/4 OZ.	$1.09
Pêches ou poires "Austro Canada de choix", bte de 14 oz.	**55¢**
Papier hygiénique "Facelle Royale", paq. de 4 roul.	$1.19
Essuie-tout "Facelle Royale", 1 roul. jumbo	**88¢**
Café moulu "Maxwell House", paq. de 1 lb. (454 g.)	$2.79
Thé Orange Pekoe "Red Rose", paq. de 120 sacs de gaze	**$2.99**
Tablettese "Country Crisp" de Neilson, paq. de 9 oz.	99¢
Margarine "Achise", paq. jumelé de 1 lb.	**$1.09**
Viande pressée "Royal", bte de 12 oz.	98¢
Détergent en poudre "Surf", bte de 6 L.	**$2.29**
Shortening végétal "Crisco", 1 lb.	79¢

Ces prix sont en vigueur du 12 au 15 mars.

PROPRIETAIRES DE TERRAINS BOISES

Vous pouvez obtenir de l'aide financière ainsi que des conseils en gestion pratique par l'entremise du

PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE FORESTIERE

Des octrois sont disponibles pour;

- l'amélioration de peuplement de forêt.
- la préparation et le reboisement de sites.
- la construction des routes.
- des lignes de démarcation
- le maintient des peuplements.

Pour être éligibles, il faut être propriétaire d'un boisé d'au moins 25 acres, et il faut accepter de suivre un plan de 5 ans en gestion, et il faut développer ce plan en le discutant avec votre ingénieur forestier régional.

Pour d'autres informations, communiquez soit avec l'ingénieur forestier régional, soit avec le représentant agricole régional à votre Centre de services régional:

Centre de services régional de Prince-ouest, O'Leary, 859-2400.

Ministère de l'Agriculture et des Forêts, Summerside, 436-9248.

Centre de services régional de Kings-sud, Montague, 838-2992.

Centre de services régional de Kings-est, Souris, 687-3022

Bureau d'Agriculture régional de Charlottetown, Centre de recherches, 892-5465.

Bureau régional des Forêts de la région de Charlottetown, Hurry Road, 892-0228.

Ministère de l'Agriculture et des Forêts

GENS D'AFFAIRES

Rapide, sûr et gratuit... tel est notre service de renseignements commerciaux

CENTRE D'INFORMATION AUX ENTREPRISES

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD: Charlottetown 894-3926
ou faites le 0 et demandez le Zénith 0-3200

Vous qui êtes en affaires, commerçants, industriels ou autres, vous vous posez diverses questions sur les programmes et les services du gouvernement, les politiques, les règlements.

Au Centre d'information aux entreprises, on a les réponses ou bien on vous met en contact avec les spécialistes.

Nos gens connaissent votre région, ses problèmes et ses possibilités.

Gouvernement du Canada Government of Canada Canada

Stage en danse folklorique offert aux francophones

Le Conseil des arts populaires (CCAP) ouvre sa nouvelle saison en offrant à toutes les communautés francophones minoritaires du Canada la possibilité de mettre sur pied des stages provinciaux de formation en danses folkloriques et canadiennes-françaises. Ces stages constituent une formule privilégiée de sensibilisation des communautés à la danse folklorique, élément de base de la culture canadienne-française.

Cette année, la Direction des groupes minoritaires de Langue Officielle du Secrétariat d'Etat subventionne l'organisation de 24 stages en octroyant la somme de $23.298.00

La tenue de ces stages sera possible entre février et décembre 1980. Ces stages dont pourront bénéficier tous les groupes francophones intéressé sont répartis en deux catégories.

1 Stage d'équipe:
Stage pour les troupes de folklore ayant déjà présenté des spectacles désirant apprendre de nouvelles chorégraphies et accroître leur répertoire de gigue, de danses canadiennes-françaises et internationales. Cinq stages sont prévus dans cette catégorie.

2. Stage provincial;
Cette deuxième catégorie de stage permet l'organisation de stages d'initiation, d'acquisition de répertoire de base et d'animation de soirée. Deux choix sont offerts dans cette catégorie.
a) Stage en danses canadiennes-françaises pour tout groupe de personnes désirant s'initier aux particularités des traditions canadiennes-françaises.
b) Stage de danses récréatives et folkloriques faciles dont le contenu s'adresse à tous ceux qui désirent apprendre à danser.

Le CCAP fournit aux groupes intéressés une liste de professeurs spécialisés et expérimentés qui animeront les stages. Il paie leurs honoraires professionnels et assume leurs frais de voyage et de logement.

Le CCAP assure la coordination de ces stages à l'échelle nationale. Ce sont les organismes culturels francophones provinciaux qui assurent la planification et la coordination des stages au niveau de leur province. C'est à ces associations culturelles que tout groupe intéressé doit s'adresser sans tarder pour profiter de ces stages. (Au Nouveau-Brunswick, s'adresser au Conseil de promotion et de diffusion de la culture, att. Mad. Ginette Ste-Marie, 80 rue Church, Moncton, E1C 4Z2- Tél.: (506) 382-0764).

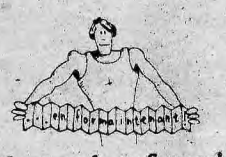

Montre-la ta forme!

PARTICIPACTION

CN Rail Région de l'Atlantique

Nominations

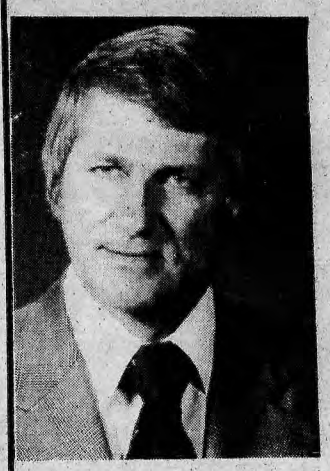

G.J. Garreau

F.E. Niles

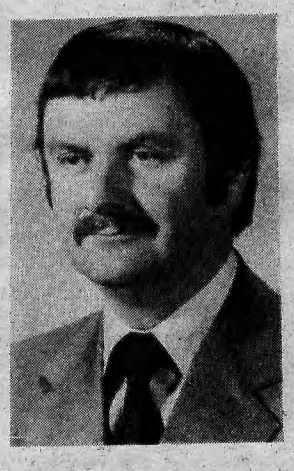

A.E. Goguen

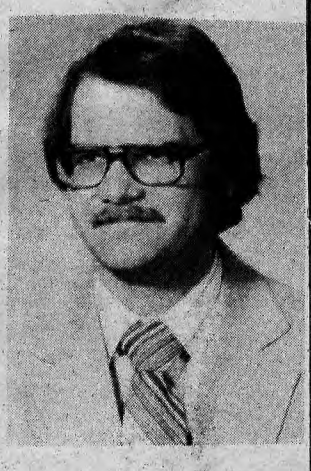

P.D. Gautreau

M. J.D. Guppy, Directeur du développement industriel de CN Rail, région de l'Atlantique, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes et de nouveaux partages des responsabilités dans le Service du développement industriel.

Gerry Carreau- Chef du développement industriel, territoire du Sud. Le territoire de M. Carreau comprend la Nouvelle-Ecosse, l'Ile-du-Prince-Edouard ainsi que la région du Grand Moncton et toutes les voies au sud-est de Moncton dans la province du Nouveau-Brunswick.

Frank Niles- Chef du développement industriel, territoire du Nord. Le territoire de M. Niles comprend le reste du Nouveau-Brunswick ainsi que les voies ferrées du Québec relevant de la région de l'Atlantique. Ce territoire comprend toutes les voies au sud de Lévis, Rivière-du-Loup et Mont-Joli et celles de la Vallée de la Matapédia et de la côte gaspésienne.

Armand Goguen- Représentant du développement industriel, région de l'Atlantique. Voyageant par toute la région de l'Atlantique, M. Goguen sera l'assistant de M. Carreau et de M. Niles.

Paul Gautreau- Chef technicien au développement industriel. M. Gautreau fournira de l'aide analytique et technique au directeur et aux chefs affectés au dessin des voies ferrées industrielles, à la planification et à l'utilisation des terrains en plus d'assurer la supervision du personnel administratif du bureau.

Tous auront leurs bureaux au siège régional de CN Rail à Moncton, N.-B.

CN Rail s'occupe activement à promouvoir l'implantation de nouvelles industries au Canada et, par l'intermédiaire de son Service de développement industriel, travaille étroitement avec les diverses agences de développement économique des secteurs privé et gouvernemental.

La principale responsabilité du Service de développement industriel est d'aider les industries utilisatrices du transport par rail à trouver les meilleurs emplacements possibles pour de nouvelles usines et installations dans la région de l'Atlantique et de négocier les modalités d'installation d'ensembles industriels au service des clients de CN Rail.

Le printemps arrive

Spéciaux DU MOIS DE MARS

du 12 au 22

Vêtements de pluie

Une collection de manteaux toutes saisons: achetés en pré-saison d'un des meilleurs manufacturiers pour vous donner la qualité, à bon prix. Le choix des tailles, des teintes est varié ainsi que les modèles. Achetez maintenant, car plus tard vous dépenserez plus pour les mêmes tissus et patrons. Tailles 7 à 15, 10 à 20.

La valeur normale est de $70 à $75.

SPECIAL 44.97

Holman's of P.E.I.

ALBERTON — SUMMERSIDE — CHARLOTTETOWN

ANNONCES CLASSEES

Minimum 20 mots: $1.50

Tél: 436-6005

Heure limite: vendredi matin

LEGION DE WELLINGTON

"Rafle" vendredi soir 8h p.m.

Samedi "Danse Mascarade"
prix pour meilleurs costumes
Musique par "Home Brew"
Goûter servi Adultes seulement

Mardi, le 18 mars à 8h p.m. "Bingo"

BINGO

Salle paroissial de Mont-Carmel
Jeudi soir à 8h00

GROS LOT **$160 en 53 numéros**

CENTRE RECREATIF DE MISCOUCHE

Danse le samedi soir
Entrée: $3.50 le couple
Bal de 10h p.m. à 1h a.m.
Musique par "Reflections"
Un casse-croûte est disponible
Couples- adultes seulement

Bingo le dimanche soir 8h00
Portes ouvertes à 7h
Au delà de $1000 en prix- Admission: $2.00

DANSE

à la Salle paroissiale de Mont-Carmel
Couples- adultes seulement

Les samedi soirs de 9h30 p.m. à 12h30 p.m
Musique par "Sundown"
Goûter servi

TELEVISION CITY

TVC

220, rue Water, en face de Sobeys

Vente et service de marque:
Panasonic et Quazar

Spécialistes en télécouleurs
Service autorise par PANASONIC, ZENITH
ET QUAZAR

et pour la majorité des autres modèles

-location de téléviseurs en noir et blanc
- verification de radiations de micro-ondes

Grand écart

On ne vous en demande pas tant.
Marchez, nagez,
courez un peu.
Bref, soyez actifs
et découvrez une
nouvelle vie.

PARTICIPACTION

LEGION DE MISCOUCHE

BINGO lundi soir

DANSE mercredi et samedi
$3.00 le couple ...ites seulement

Bienvenue aux visiteurs et invités

CLUB 50

Abram-Village, I.-P.-E.

Samedi soir 9h30 à 12h30
Musique du Bon Vieux Temps

Bienvenue à toutes personnes âgées de 50 ans et plus.

$1.50 par personne

VOUS TROUVEREZ PEUT-ÊTRE L'OBJET DE VOS RÊVES AVEC LES PETITES ANNONCES

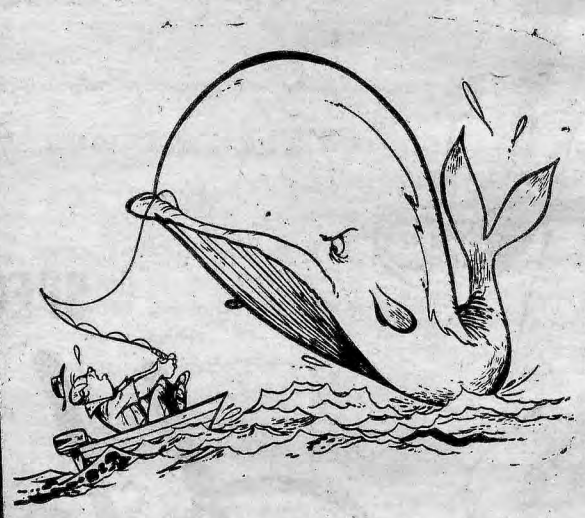

Appelez

LA VOIX ACADIENNE

Tél. 436-6005

Bingo

Salle paroissiale de Baie-Egmont
Dimanche soir à 8h00 prix d'entrée $1.00

Gros lot $220 en 54 numéros

Pleine carte $100 - Jeu "Early Bird"

L'alcool et les caméras

Si vous conduisez après avoir pris un verre de trop en Colombie-Britannique, gare à vous! Vous pourriez devenir la vedette d'un film malgré vous. C'est la toute nouvelle arme de la police de cette province.

Si un policier remarque que vous conduisez de façon dangereuse et imprudente, il vous invitera à subir un test pour déterminer le taux d'alcoolémie (C'est le mode de recrutement des vedettes le plus efficace). Le seuil d'admissibilité au tournage d'un film est de 0,08% d'alcool dans le sang. Le cas échéant, le policier vous invite à vous rendre au poste de police (lire studio) pour les formalités nécessaires.

Le scénario est fort simple. Une fois sur le plateau de tournage, on vous demandera d'effectuer certains tests d'adresse qui mettront en évidence votre inhabilité à conduire un véhicule automobile. Devant un caméra, on vous invitera à marcher sur une ligne droite (si vous en êtes capable), toucher votre nez et à effectuer divers autres exercices.

S'il s'agit de votre premier film, n'avez aucune crainte en ce qui concerne la mise en marché. Elle suivra une procédure stricte et vous serez invité à la première. Plusieurs personnes y assisteront, dont un juge, l'avocat de la couronne; vous aurez sans aucun doute songé à y inviter votre avocat. C'est à ce moment-là également que l'on déterminera votre cachet. Contrairement à la coutume, on ne vous remettra rien pour le tournage, c'est vous qui devrez payer votre participation au film dont vous êtes la vedette. Vous recevrez peut être une amende élevée ou une sentence d'emprisonnement. Vous apprendrez très rapidement que ce n'est pas le genre de film qui rapporte gloire et argent. Au contraire, la leçon est souvent amère.

Nouvelle arme

Les bandes magnétoscopiques aident au juge à déterminer l'état dans lequel se trouvait la personne au moment de son arrestation. La Colombie-Britannique est la seule province où les bandes magnétoscopiques sont acceptées comme preuve devant les tribunaux. Cette pratique est largement répandue aux Etats-Unis. Cette nouvelle technique permettra peut-être aux automobilistes peu respectueux des lois de mieux comprendre le danger qu'ils constituent lorsqu'ils sont derrière le volant avec un taux d'alcoolémie supérieur

Fraude touchant les fonds d'assurance-chômage

Pendant l'année civile 1979, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada à l'Ile-du-Prince-Edouard a découvert plus de 1,000 personnes ayant touché au total plus de 400,000 dollars en prestations d'assurance-chômage, prestations auxquelles elles n'étaient pas admissibles. En plus d'exiger le remboursement de ces trop-payés, la Commission a aussi imposé des amendes d'une valeur approximative de $20,000.

Les agents de l'assurance de la Commission peuvent imposer des amendes quand une personne fait une faisse déclaration. Par exemple, lorsque la carte de déclaration du prestataire, qui est établie toutes les deux semaines, est fausse ou trompeuse, cela constitue une infraction.

D'après l'importance de l'abus, on peut intenter des poursuites judiciaires et, par la suite, imposer une amende ou une peine d'emprisonnement, ou les deux.

Les agents chargés des enquêtes et du contrôle s'occupent de programmes réguliers offerts par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, qui visent à reconnaître les abus en matière de prestations d'assurance-chômage. Les prestataires qui abusent le plus du système sont ceux qui ne déclarent pas leurs revenus pendant qu'ils touchent des prestations. Une utilisation accrue des programmes informatisés nous permet de reconnaître tout de suite les abus, par exemple en comparant les données du relevé d'emploi avec celles du dossier du prestataire. Le terminal détermine ensuite tout chevauchement des prestations payées et des revenus non signalés, et des mesures de suivi manuelles sont alors prises. Un tro-payé de prestations d'A.-C., versé à la suite d'un abus et (ou) d'une fraude, constitue une somme d'argent qui doit être remboursée à la Commission.

Les agents chargés des enquêtes et du contrôle vérifient aussi les feuilles de paie pour comparer les renseignements donnés avec ceux indiqués sur le relevé d'emploi. Les relevés d'emploi établissement l'admissibilité d'une personne à toucher des prestations d'A.-C. et d'autres programmes visent à assurer la validité de ces relevés.

On crée de plus en plus de programmes pour reconnaître, au tout début, les prestataires qui abusent du système d'A.-C. et ce, pour empêcher que certaines personnes touchent des prestations de façon illégale.

Tirage spécial à Loto Atlantique

MONCTON, N.-B.- Selon Cluny Macpherson, directeur général de la Société des loteries de l'Atlantique, plus d'un million de dollars en argent supplémentaire constituera l'attraction principale du plus grand tirage jamais tenu à la Loto Atlantique.

Le tirage X-TRA de Magots aura lieu le 19 mars. Seulement 18 séries seront émises et environ $1.8 million en argent comptant sera décerné aux gagnants.

Ce tirage spécial comprendra cinq lots supplémentaires de $100.000, 10 lots supplémentaires de $25,000, 75 lots supplé-$25,000, 75 lots supplémentaires de $2,500, et 720 lots supplémentaires de $250.

"Ces lots supplémentaires seront ajoutés à nos lots réguliers de $100,000, $50,000 et huit lots de $25,000 du tirage A-1. Il y aura donc au total 25 gros lots de $25,000 ou plus," de dire M. Macpherson.

Le billet du tirage X-TRA de Magots présentera deux numéros: le numéro de série et le numéro de 5 chiffres du tirage A-1, en plus d'un numéro spécial de 7 chiffres pour le tirage X-TRA de Magots.

Pour remporter un des cinq lots supplémentaires de $100,000, le numéro des gagnants doit correspondre au numéro de 7 chiffre du tirage X-TRA de Magots. Si le numéro est identique aux six derniers chiffres, un lot de $25,000 sera remporté, aux cinq dernier chiffres, un lot de $25,000, et aux quatre derniers chiffres, un lot de $250. Cet argent est exempt d'impôt.

L'argent pour ce tirage spécial provient d'un fonds des prix non réclamés. M. Macpherson explique "Un gagnant a droit à une année à compter de la date du tirage pour réclamer son lot. Les prix non réclamés durant ce délai seront versés dans les fonds des prix non réclamés dans lequel nous puisons pour les tirages spéciaux tels que celui-ci.

Le tirage X-TRA de Magots sera télévisé dans les studios du réseau ATV à Moncton, le 19 mars, à compter de 8h30 p.m. (région Atlantique) (10h00 p.m. à Terre-Neuve).

Associations coopératives de TIGNISH, O'LEARY, MONT-CARMEL, WELLINGTON SUMMERSIDE

CO-OP®

BEURRE D'ARACHIDES "KRAFT", crémeux ou croquant, boc. de 1.5 kg.	$2.88
SOUPE AUX TOMATES OU AUX LEGUMES "AYLMER", 5 btes de 10 oz.	99¢
FROMAGE TRANCHE "COOP", normal ou mince, paq. de 16 oz.	$1.69
DETERGENT EN POUDRE "ABC", bte de 12 L.	$3.88
MELANGES A GATEAUX "COOP", saveurs diverses, paq. de 500 g.	69¢
JUS DE TOMATES "AYLMER DE CHOIX", bte de 48 oz.	69¢
BREUVAGES A SAVEUR DE FRUITS "ALLEN", diverses saveurs, bte de 48 oz.	59¢
PETITS POIS "RADIO DE CHOIX", 2 btes de 19 oz.	83¢
SIROP DE TABLE "COOP", bout. de 750 ml	$1.05
SHREDDED WHEAT "NABISCO", paq. de 450 g.	85¢
SEMOULE DE BLE "NABISCO" ordinaire ou rapide, paq. de 800 g.	85¢
MELANGE DE SOUPE AU POULET ET NOUILLES "COOP", 2 paq.	33¢
CAFE INSTANTANNE "NESCAFE", boc. de 10 oz.	$5.89
SARDINES A L'HUILE "BRUNSWICK", 3 btes de 3 oz.	$1.
SARDINES A LA MOUTARDE "BRUNSWICK", 3 btes de 3 oz.	$1.
TARTINADE AU FROMAGE "COOP", boc. de 16 oz.	$1.69
CRISTAUX A SAVEUR D'ORANGES "TANG", 4 paq. de 3 1/4 oz.	$1.13
TOMATES "AYLMER DE CHOIX", bte de 28 oz.	75¢
POUDDINGS INSTANTANNES "ROYAL", diverses saveurs, bte de 3 oz.	35¢
CHOCOLAT CHAUD "CARNATION", paq. de 500 g.	$2.09
PEPITES DE CHOCOLAT "CHIPITS", paq. de 170 g.	99¢
PEPITES DE BUTTERSCOTCH "CHIPITS", paq. de 170 g.	99¢
MARGARINE MOLLE "FLEISCHMAN" à l'huile de mais, paq. de 1 lb.	$1.29
NOURRITURE A CHIENS "KEN L RATION BURGER", paq. de 1 kg.	$1.63
DENTIFRICE "LISTERINE", paq. de 300 ml	$1.19
RINCE-BOUCHE "LISTERMINT", au fluorure, bout. de 500 ml.	$1.69
NETTOYEUR EN POUDRE "AJAX", bte de 14 oz.	49¢
NOURRITURE A CHATS "PUSS N' BOOTS" diverses saveurs, 2 btes de 15 oz.	83¢

PARTICIPACTION®

MOTS CROISES

PROBLEME 3584

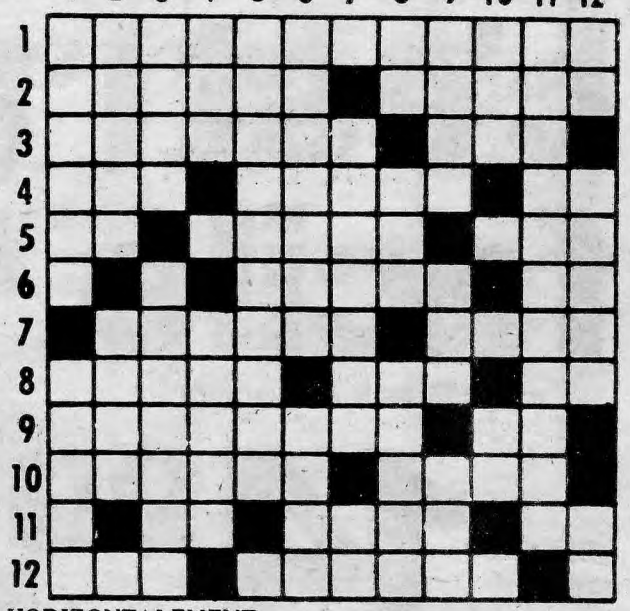

HORIZONTALEMENT

1– Qui appartient proprement à certaines personnes.
2– Cupidons. – Manches de pinceau.
3– Mêlas une seconde fois. – Nouveau.
4– Ores, moins une lettre. – Espace sablé. – Patrie d'Abraham.
5– Chemin de halage. – Apôtre. – Grain de chapelet.
6– Doubler un pion au jeu de dames. – Dans.
7– Pape de 366 à 384. – Lieu où l'on bat le grain.
8– Du verbe cirer. – Saint en espagnol (inversé). – Equerre.
9– Résultat quelconque. – Parcouru des yeux.
10– Femelles de l'ours. – Se jeter impétueusement.
11– Jumelles. – Attachés avec un lien. – En matière de.
12– Amas. – Mesure de longueur (pl).

VERTICALEMENT

1– Mot. – A confiance en.
2– Acide. – L'Etre Suprême.
3– Ville éternelle. – Ornements.
4– Cause la mort de. – Multitude.
5– Femme de l'Irlande.
6– Danse nationale de la Hongrie. – Riv. de France.
7– Promesse formelle. – Deux lettres de vérité.
8– Adv. de lieu. – Venue au monde. – Donner de l'air.
9– De naissance. – Coupé court. – Affaibli.
10– Saison. – Chemin de halage.
11– Action de rouvrir.
12– Du verbe être. – Fille du roi de France Louis XII. – Tellement.

Réponse du mot caché
ACHETER

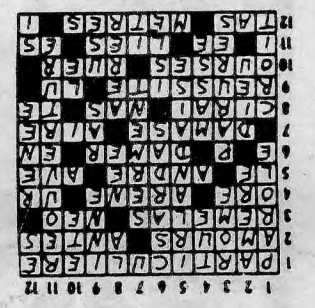

PROBLEME 3584

SOLUTION:

Si vous achetez avant le 1er avril 1980 Ford vous enverra un chèque de $300 ou de $500

$300 pour une Fairmont ou une Zephyr neuve.

$500 pour une Thunderbird ou une Cougar XR-7 neuve

Ford met son argent là où ça compte... chez le concessionnaire Ford et Mercury

D. Alex MacDonald Ltd.

rue Water-est, à Summerside, I.-P.-E.

Vous trouverez aussi une bonne sélection de camions de 1979 à prix réduits.